



**RECENSION DES ÉCRITS
ÉTHIQUE DANS LE SPORT**

**DOCUMENT CONÇU PAR
SYLVIE PARENT**

**POUR
MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES,
DU SPORT ET DU LOISIR
GOUVERNEMENT DU QUÉBEC**

SEPTEMBRE 2004

Table des matières

Abus sexuel/harcèlement

- Principales conclusions
- Obeying until it hurts: coach-athlete relationships 3-5
- He owned me basically...: women’s experience of sexual abuse in sport..... 6-8
- Fair play or fair game? Child sexual abuse in sport organisations 9-11
- Playing by the rules of the game: women’s experiences and perceptions of sexual harassment in sport 12-14
- Understanding sexual harassment in the workplace: the influence of power and politics within the dyadic interaction of harasser and target..... 15-17
- Temporal and developmental risk factors for sexual harassment and abuse in sport 18-20
- Recent U.S. supreme court cases in sexual harassment may provide implications for athletic departments and physical education programs..... 21-22
- Unsportsmanlike contact: strategies for reducing sexual assaults in youth sports 23-24

- Sexual harassment and eating disorders in female elite athletes – a controlled study.....25-27
- Child sexual abuse prevention: what offenders tell us28-30
- Sexual harassment and athletics: legal and policy implications for athletic departments 31-33
- Healthy sport for healthy girls? The role of parents in preventing sexual abuse in sport.....34-36
- The forbidden zone: intimacy, sexual relations and misconduct in the relationship:
between coaches and athletes37-39

Blessures sportives

- Principales conclusions
- Returning injured athletes to competition: a role and ethical dilemma.....42-44

Éthique

- Principales conclusions
- Coaching as a profession: ethical concerns47-49

- Contractualism and methodological individualism and communitarianism; situating understandings of moral trust in the context of sport and social theory 50-52
- Coach and player – ethics and dangers of dual relationship 53-54

Moralité

- Principales conclusions
- Power and authority: Moral consensus and conformity in sport 57-59
- The costs of winning? The role of gender in moral reasoning and judgments about competitive athletics encounters 60-61

Pressions

- Principales conclusions
- Early adolescent perceptions of parental pressure in the sport environment 64-66

Pouvoir/influence

- Principales conclusions
- Student-athletes perception of abusive behaviors by coaches in NCAA Division II tennis programs..... 70-71
- Paternalism and sovereignty in athletics. Limits and justifications of the coach's exercise of authority over the adult athlete 72-73
- Trusting paternalism? Trust as a condition of paternalistic decisions 74-75
- Development of the Power in sport questionnaire (PSQ) 76-78
- Leadership influence: goal interdependence and power 79-80
- Importance of different power sources in downward and lateral relations 81-83
- Gender, work, and poser: the case of women in coaching 84-86

Relation entraîneur/athlete

- Principales conclusions
- Male coach/female athlete relations: gender and power relations in competitive sport..... 89-91
- The athlete and coach: their relationship and its meaning. Results of an interpretative study 92-94

Troubles alimentaires (anorexie et boulimie)

- Principales conclusions
- The incidence of bulimia nervosa and pathogenic weight control behaviours in female collegiate gymnasts 98-100
- Fasting and feasting: Paradoxes of sport ethic..... 101-103
- Slim enough to swim? Weight pressures for competitive swimmers and coaching implications 104-105
- Psychosocial factors related to eating disorders among high school and college female cheerleaders 106-108

- Elite female athletes with eating disorders: a study of psychopathological characteristics.... 109-111
- Body image, dieting behaviours and personality factors: a study of high-performance female athletes 112-113

Violence/agresion

- Principales conclusions
- Violence in the workplace of professional sport from victimological and cultural studies perspectives 117-119
- Aggression in sport: definitional and theoretical considerations 120-121
- Factors related to the acquisition and exhibition of aggressive sport behaviour..... 122-124
- Men loving men hating women: the crisis of masculinity and violence to women in sport..... 125-127
- The legitimation of violence: hockey players' perceptions of their reference groups' sanctions for assault 128-130

ANNEXES

Annexe 1 : Liste des références.....	132-135
Annexe 2 : Liste des thèmes généraux	136

ABUS SEXUEL/HARCÈLEMENT

Principales conclusions

Ce qui émerge avec force de l'ensemble des articles de cette section est la nécessité d'informer et d'éduquer les acteurs du milieu sportif sur le problème du harcèlement et d'abus sexuel (Brackenridge, 1998; Brackenridge, 1997; Brackenridge, 1994; Burke, 2001; Cense & Brackenridge, 2001; Fried, 1996; Martin, 2003; Masteralexis, 1995). Ces auteurs se penchent plus particulièrement sur l'information et l'éducation des entraîneurs, des athlètes, des parents et des administrateurs en ce domaine pour tenter de prévenir de la meilleure façon possible le harcèlement et l'abus sexuel dans le sport.

La prévention est abordée de différents points de vue par les auteurs. Brackenridge (1997) suggère de rejeter les styles de leadership autocratiques des entraîneurs pour contrer ces agissements non conformes. Pour leur part, Burke (2001) et Cense & Brackenridge (2001) prônent l'autonomie des athlètes envers leur pratique sportive, la vigilance et l'émancipation de ceux-ci pour diminuer les risques de harcèlement et d'abus. Le filtrage, la responsabilisation organisationnelle, la législation et la gestion du pouvoir détenu par les entraîneurs sont d'autres moyens de prévention privilégiés (Brackenridge, 1994 ; Fried, 1996 ; Martin, 2003).

Certains auteurs se sont penchés plus particulièrement sur la culture du sport en ce sens. Comme le mentionnent Brackenridge (1994) et Toftegaard (2001), le monde du sport a un certain statut d'isolation morale et par le fait même, certains comportements inappropriés y sont normalisés. La solution à ce problème réside peut-être dans ce qu'avancent Krauchek & Ranson (1999) : la diminution du harcèlement et des abus sexuels (fait en particulier aux femmes) doit nécessairement passer par la non-acceptation et la défiance des normes masculines du sport.

Année de publication	2001
Auteur	Michael Burke
Titre	Obeying until it hurts: coach-athlete relationships.
Référence complète	Burke, M. (2001). Obeying until it hurts: coach-athlete relationships. Journal of the Philosophy of Sport, 28(2), 227-240.
Résumé	Discussion des concepts et des théories en relation à l'explication du phénomène de l'abus sexuel dans la société et dans le sport. Deux cas sont cités et explorés, soit ceux de Sheldon Kennedy et de Jackie Mengler. L'auteur suggère que les athlètes sont dégagés de responsabilité et de liberté en entraînement au profit de celui de l'entraîneur, ce qui peut facilement mener à des formes d'abus de pouvoir. Selon l'auteur, la meilleure façon pour les athlètes de ne pas être victimes d'abus de la part de l'entraîneur est de s'informer davantage et de s'assurer d'avoir leur liberté d'action. Il donne des indications pour assurer une relation athlète/entraîneur basée sur la confiance et sur une forme de pouvoir plus symétrique. Toutefois, faire attention à la confiance aveugle. La méfiance envers l'entraîneur pourrait être, selon l'auteur, un important moyen de défense de l'athlète contre l'exploitation.
Thèmes abordés	Abus sexuel. Pouvoir et autorité de l'entraîneur sur l'athlète. Manipulation. Confiance. Relation entraîneur-athlète. Soumission de l'athlète.
Objectifs ou buts recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Soulever des problèmes philosophiques sur la nature des relations entraîneur/athlète et sur notre compréhension de ce qui constitue des comportements vertueux dans ces relations. 2. Discuter des causes de l'abus sexuel dans la société et dans le sport.
Questions recherche	Aucune.
Arguments auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les organisations sportives devraient traiter l'abus sexuel sur les enfants comme étant en partie facilité par la structure et les traditions des relations entraîneur/athlète. 2. Les organisations sportives devraient intervenir en favorisant la création de relations entre entraîneurs et athlètes qui sont moins susceptibles de mener à des pratiques d'exploitation. 3. Les relations abusives partagent un nombre commun de caractéristiques avec les bonnes relations.

4. Pour ceux qui sont subordonnés, (exemple : les athlètes) il serait plus pratique et sécuritaire de voir la méfiance et la suspicion comme des vertues personnelles car de cette manière, l'abus sexuel commis sur les enfants pourrait être prévenu.
5. Facteurs pouvant mener à de l'abus sexuel dans le sport :
 - a) autorité non questionnée sur l'athlète;
 - b) grand pouvoir de l'entraîneur sur l'athlète;
 - c) les entraîneurs voient souvent leurs athlètes comme leur possession;
 - d) la relation entraîneur/athlète est construite de façon à résister à l'influence et au jugement des autres. Ceci diminue les chances d'aide et de support de l'extérieur;
 - e) les pratiques sociales de la masculinité et de l'hétérosexualité sont exprimées dans le sport.
6. Limitation de la liberté et du pouvoir des athlètes est vue comme menant à une performance meilleure. De l'exploitation peut en résulter.

Modèles théoriques

1. Théories sociologiques sur l'abus sexuel des enfants dans la société : « libertarian approach » et « dominant psychological approach » (Excusent le mâle adulte ayant perpétré de l'abus, l'homme n'est pas responsable de la mauvaise direction de sa sexualité)
2. Perspective radicale féministe : l'adulte impliqué dans une relation sexuelle avec un enfant ne peut être excusé. Les agressions sont en général perpétrés par des mâles (une façon pour eux d'exprimer leur dominance).

Méthode de recherche

Analyse de concepts.
Discussion.

Nature intervention chercheurs

Aucune intervention.

Caractéristiques sujets

Aucune.

Modalités d'analyse

Aucune.

Principaux résultats

Aucun.

Conclusions de l'auteur

1. Il faut donner des outils aux jeunes pour que ceux-ci puissent résister à l'abus des personnes en position de pouvoir.
2. L'éducation et la législation doit aussi aider à rendre l'utilisation du pouvoir adéquate.
3. La résistance des enfants envers l'abus et l'exploitation réside dans la méfiance. « Déromantisation » de la relation de confiance entraîneur/athlète.

Principales références

1. Duquin, M.E. (1994). Thee body snatchers and Dr. Frankenstein revisited: Social construction of boddies and sport. *Journal of sport and social issues*, 18(3), 268-281.
2. Krauchek, V., and Ranson, G. (1999). Playing by the rules of the game: women's experiences and perceptions of sexual harassment in sport. *Canadian review of sociology and anthropology*, 36, 585-600.
3. Ravizza, K. & Daruty, K. (1984). Paternalism and sovereignty in athletics: limits and justifications of the coach's exercise of authority over the adult athlete. *Journal of the philosophy of sport*, 6, 71-82.
4. Shogan, Debra. (1991). Trusting paternalism: Trust as a condition for paternalistic decisions. *Journal of the philosophy of sport*, 18, 49-58.
5. Tomlinson, A., Yorganci, I. (1997). Male coach/female athlete relations: Gender and power relations in competitive sport. *Journal of sport & social issues*, 21(2), 134-155.

Année de publication	1997
Auteur	Celia Brackenridge
Titre	He owned me basically...: women's experience of sexual abuse in sport.
Référence complète	Brackenridge, Celia. (1997). He owned me basically...: Women's experience of sexual abuse in sport. International review for the sociology of sport, 32(2), 115-130.
Résumé	Many women have, at some time, been the subject of sexual harassment or abuse in their working lives. This paper explains how similar experiences also occur in sport and why they have particularly devastating consequences for girls and women. Sexual harassment and abuse arise from the culture of sport and from the opportunities for exploitation of power and authority which this affords coaches. Results from studies of personal accounts of abuse by former women athletes are presented and used to test various explanatory theories of abuse.
Thèmes abordés	Harcèlement sexuel. Abus sexuel.
Objectifs ou buts recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Fournir des perspectives théoriques sur l'abus sexuel pour donner un sens aux données empiriques recueillies de parents, d'athlètes et d'entraîneurs. 2. Exposer les connaissances sur l'abus sexuel dans le sport (définitions, littérature actuelle, théories pour expliquer le phénomène, les conséquences et la prédiction de l'abus sexuel). 3. Montrer qu'il y a des dangers à suggérer que l'abus sexuel n'est basé seulement que sur des facteurs comportementaux. Les situations éventuelles sont aussi importantes (ex. : opportunité d'être seul avec l'athlète, voyages,...).
Questions recherche	Aucune.
Arguments auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le sport est un site d'exploitation sociale à cause de l'attitude de laisser faire par rapport à l'inégalité qui y règne. 2. Pour prévenir l'abus sexuel dans le sport, les dirigeants du sport doivent reconnaître qu'ils ont une responsabilité dans le système et passer outre leur tendance à nier la réalité du problème. 3. L'auteur mentionne que les deux prémisses à son travail sont que : <ol style="list-style-type: none"> a) les contacts sexuels entre un adulte et un enfant sont toujours mauvais et; b) l'abuseur est toujours responsable de ses actions. 4. L'auteure définit les termes « Discrimination sexuelle », « Harcèlement sexuel », « Abus sexuel ». 5. Une difficulté des chercheurs dans le domaine de l'abus sexuel dans le sport, c'est que les responsables d'organisations sont peu disposés à admettre que de l'abus sexuel peut survenir dans leur organisation.

6. L'auteure donne les raisons pour lesquelles les gens dans le sport ont peur de reconnaître que de l'abus sexuel a lieu.
7. Les recherches effectuées dans ce domaine semblent montrer qu'une fille sur 4 et qu'un garçon sur 9 seraient victimes d'abus sexuel avant le milieu de l'adolescence (en général dans la société).
8. L'auteure mentionne que l'abus sexuel survient beaucoup dans la famille et que le sport peut devenir une famille pour un athlète.
9. L'entraîneur est en situation d'autorité et de pouvoir sur les athlètes, les parents et les administrateurs. C'est sur lui que repose et dont dépend le succès. Peut être dangereux pour l'abus. De plus, l'autorité de l'entraîneur n'est pas remise en cause.
10. D'après les modèles théoriques, pour contrer l'abus sexuel dans le sport, on doit mettre l'accent sur les inhibiteurs externes et sur l'éducation des enfants.
11. L'entraîneur abuseur prend le temps de créer une confiance entre lui et l'athlète.
12. Il est difficile pour l'athlète abusé de blâmer l'entraîneur à cause de l'affection et de la période de mise en confiance de l'entraîneur.
13. Un athlète talentueux doit choisir d'échanger l'abus sexuel contre le désir de succès spécialement quand l'entraîneur est « le meilleur ».
14. Il est probable que l'abus sexuel est dû à une combinaison de facteurs en relation avec l'entraîneur, l'athlète et le sport. De plus, des filtres peuvent inhiber les comportements abusifs.

Modèles théoriques

1. Finkelhor's four preconditions of sexual abuse (Finkelhor, 1984).
2. Wolf's cycle of offending (adapted to show the area of responsibility of sport) (Wolff, 1984).
3. Predator vs pedophile cycle of offending (Wolf, 1984 et Brackenridge 1996).

Méthode de recherche

Aucune.

Nature intervention chercheurs

Aucune.

Caractéristiques sujets

Aucune.

Modalités d'analyse

Aucune.

Principaux résultats

Aucun.

Conclusions de l'auteur

1. Pour améliorer la situation et prévenir l'abus sexuel, la société devra rejeter les styles de leadership autocratiques des entraîneurs qui mettent celui-ci sur un piedestal et renforcent le potentiel d'abus sexuel. On devrait privilégier un style de leadership beaucoup plus axé sur la transmission de confiance et de connaissances aux athlètes (« empowerment »).
2. Il faut accepter que les athlètes ont une vie après le sport mais aussi pendant. Leur développement doit toujours passer en premier.
3. Quand des études quantitatives sur le sujet seront faites, les choses pourront bouger davantage (prévention, action pour faire cesser l'abus, etc.).

Principales références

1. Brackenridge, C. (1994). Fair play or fair game? Child sexual abuse in sport organisations. *International review for the sociology of sport*, 29, p.287-299
2. Finkelhor, D. (1984). *Child sexual abuse: new theory and research*. New York: Free Press.
3. Lenskyj, H. (1992). Unsafe at home base: women's experiences of sexual harassment in university sport and physical education. *Women in sport and physical activity journal*, 1, 19-34.
4. Lenskyj, H. (1992). Sexual harassment: female athletes' experiences and coaches' responsibilities. *Science periodical on research and technology in sport*, 12(6), 1-5.
5. Ryan, J. (1995). *Little girls in pretty boxes*. New York: Doubleday.
6. Wolf, S. (1984). A multi-factor model of deviant sexuality (cited by D. Fisher in T. Morrison, M. Erooga and R.C Beckett (eds) *Sexual offending against children. Assessment and treatment of male abusers*. London: Routledge, 1994).

Année de publication	1994
Auteur	Celia Brackenridge
Titre	Fair play or fair game? Child sexual abuse in sport organisations.
Référence complète	Brackenridge, C. (1994). Fair play or fair game? Child sexual abuse in sport organisations. International review for sociology of sport, 29(3), 287-298.
Résumé	Les perspectives féministes dans la recherche sportive ont permis de poser le problème des relations homme/femme dans le sport et de mettre en évidence les comportements dominateurs tels que le harcèlement sexuel. Il est mentionné que le statut indépendant d'un grand nombre d'organisations sportives permet aux entraîneurs de se soustraire à certaines règles légales, offrant ainsi des cibles faciles aux individus guidés par des motifs d'ordre sexuel. L'article pose le problème du sport et de l'abus sexuel sur des enfants et inscrit ce problème dans le contexte plus large de la responsabilité organisationnelle. Les problèmes sont abordés à la fois sous l'aspect de la recherche et de la pratique professionnelle.
Thèmes abordés	Abus sexuel. Organisations sportives.
Objectifs ou buts recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Aborder le problème de l'abus sexuel chez les enfants dans le sport dans un contexte de responsabilité des organisations sportives. 2. Soulever les problèmes par rapport à ce sujet au niveau de la recherche et de la pratique professionnelle.
Questions recherche	
Arguments auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le milieu du sport est un milieu particulier qui est caractérisé par le fait qu'il existe en dehors des structures réglementaires et morales qui elles, existent dans les autres sphères de la vie institutionnelle (ex. : violence tolérée et acceptée dans le sport). 2. On pourrait dire que le sport a un statut d'isolation morale. Ce qui se fait dans le sport est considéré comme pur, ce qui peut donner lieu à de l'abus qui ne sera pas dénoncé et détecté. 3. Des études se sont penchées sur l'abus des entraîneurs par rapport aux régimes alimentaires, au langage, à la gestion serrée des activités privées de l'athlète ainsi qu'à la séparation des aspects routiniers de la vie normale (ex. : fêtes entre amis, sorties au cinéma, etc.) en fonction des relations entraîneur masculin et athlète féminine. Toutefois, très peu d'études se sont penchées sur le cas des athlètes masculins, ce qui empêche de donner un portrait de ce type d'abus. 4. L'abus sexuel chez les enfants dans le milieu sportif est très difficile à étudier car c'est un thème très sensible pour les sujets et que les cas ne sont pas rapportés dans la plupart des cas et qu'il est difficile de bien définir ce crime.

5. Le milieu du sport implique très souvent que les athlètes soient touchés par l'entraîneur pour effectuer des figures ou des exercices, ce qui ouvre la porte beaucoup plus facilement à l'abus.
6. Le profil des abuseurs quant à l'emploi est typique. Ceux-ci essaient de se trouver des emplois qui leur permettent d'être avec des enfants. Ils passent beaucoup de temps à mettre les enfants en confiance et font sentir à ceux-ci de la culpabilité envers eux, ce qui rend les dénonciations difficiles.
7. Les entraîneurs possèdent toutes les formes de pouvoir personnel mentionnés dans la taxonomie de French and Raven (1959) : pouvoir de récompense, pouvoir de coercition, pouvoir légitime, pouvoir d'expertise et pouvoir charismatique. La présence de toutes ces formes de pouvoir à la fois chez une personne qui a à sa charge un enfant peut facilement mener à de l'abus potentiel.
8. La plupart des abuseurs sont connus de la victime et sont souvent des gens de la famille ou des amis adultes. Ces personnes sont très souvent des figures d'autorité pour l'enfant.
9. Le sport est considéré comme une bonne façon d'augmenter l'estime de soi d'un enfant qui n'en a pas beaucoup mais c'est précisément vers ces types d'enfants que les abuseurs se tournent.
10. Ce qu'il faut faire c'est privilégier le filtrage criminel au sein des organismes sportifs comme c'est déjà fait en enseignement et en travail social.
11. Plusieurs gestes d'abus sur les jeunes athlètes sont pardonnés ou évités par les parents, les enseignants, les administrateurs, les médias et les athlètes eux-mêmes en mettant le tout sur le compte des entraînements et des régimes alimentaires très exigeants, ce qui est vu comme le prix à payer pour le succès.
12. Les parents peuvent faciliter l'abus en accordant une confiance totale aux entraîneurs lorsque vient le temps de leur confier leurs enfants.

Modèles théoriques

1. Four factor theory de Finkelhor (1984) : pour expliquer l'abus sexuel chez les enfants :
 - a) premier facteur : « emotional congruence » = les enfants ont une attraction émotive pour l'abuseur.
 - b) deuxième facteur : « sexual arousal » = les personnes qui ont des expériences sexuelles très tôt avec des enfants deviennent conditionnées à trouver les enfants attirants quand elles deviennent adultes.
 - c) troisième facteur : « blockage » = certains hommes sont incapables de combler leurs besoins sexuels et émotionnels dans une relation avec des femmes adultes.
 - d) quatrième facteur : « désinhibition » = quand les contrôles sociaux normaux sont affaiblis par des forces sociales et culturelles.

Méthode de recherche

Analyse de concepts.

Nature intervention chercheurs

Caractéristiques sujets

Modalités d'analyse

Principaux résultats

Conclusions de l'auteur

1. L'abus de pouvoir sur le corps, sur l'entraînement et sur l'être lui-même est fréquent mais très peu documenté et investigué dans la recherche scientifique.
2. Des recherches détaillées sont requises dans ce domaine pour tester les propositions faites par des chercheurs sur la prévalence et l'incidence de l'abus sexuel sur les enfants par des entraîneurs sportifs.
3. Le milieu du sport et les organisations qui sont centrées sur l'encadrement de jeunes peuvent être une source utile de connaissances pour le développement théorique de la recherche sur l'abus sexuel envers les enfants.

Principales références

1. Attewell, H. (1993). Report on helpline following BBC "On the line" documentary on sexual abuse in sport: "Secrets of the coach". Private communication.
2. Baker, A.W., & Duncan, S.P. (1985). Child sexual abuse: A study of prevalence in Great Britain. In *Child abuse and neglect*, 9, 457-467.
3. Cooke, Geoff. (1991). Ethics - who need them? *Coaching focus*, 16, 14-16. National coaching foundation.
4. Crosset, T. (1986). Male coach/female athlete relationships. Paper presented to the First Interdisciplinary Conference for Sport sciences, Sole, Norway, November 15-16.
5. French, J.R.P., & Raven, B.H. (1959). The bases of power. In: D. Cartwright (ed): *Studies in social power*, Institute for Social Research.
6. Lenskyj, H. (1992). Sexual harassment: female athletes' experiences and coaches' responsibilities. *Sport science periodical on research and technology in sport*, Coaching Association of Canada, 12(6), B-1.
7. Seefeldt, V. (1986). *Handbook for youth sports coaches*. AAHPERD.
8. Theberge, Nancy. (1990). Gender, work, and power: The case of women in coaching. *Canadian journal of sociology*, 15(1), 59-75.
9. Treadwell, P. (1987). How do we begin to move towards a profession? *Coaching focus*, 3, Spring, Leeds, National Coaching Foundation.
10. Young, K. (1992). Tort and criminal liability in sport: The conunbrum of workplace hazards vs masculinist consent. Paper presented to the Olympic scientific Congress, Malaga, Spain, July, 15-20.

Année de publication	1999
Auteur	Vivian Krauchek & Gillian Ranson
Titre	Playing by the rules of the game: women's experiences and perceptions of sexual harassment in sport.
Référence complète	Krauchek, V., & Ranson, G. (1999). Playing by the rules of the game: womens' experinences and perceptions of sexual harassment in sport. The canadian review of sociology and anthropology, 36(4), 585-600.
Résumé	Cet article explore les expériences et les perceptions liées au harcèlement sexuel, qui sévit parmi les athlètes féminines entraînées par des hommes, au sein de l'élite sportive, haut lieu du règne masculin. À partir des témoignages de 32 athlètes féminines, l'article se concentre sur les interprétations que font les femmes des comportements dont elles sont les victimes, et situe leurs expériences dans le contexte plus large de la discrimination et du harcèlement fondés sur le sexe, qui conditionnent en grande partie leur expérience du sport. L'article envisage la possibilité de remettre en question le harcèlement sexuel dans le milieu sportif en modifiant les conditions dans lesquelles les femmes pratiquent le sport.
Thèmes abordés	Harcèlement sexuel dans le sport.
Objectifs ou buts recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Explorer les comportements et les perceptions des comportements en rapport avec le harcèlement sexuel dans un contexte institutionnel. 2. Examiner les problèmes liés à la reconnaissance des comportements de harcèlement sexuel par les femmes. 3. Comprendre comment les femmes athlètes considèrent leur relation avec leur entraîneur (masculin).
Questions recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Comment les femmes voient ces comportements (harcèlement sexuel) et comment elles interprètent les détails et le contexte de leur relation.
Arguments auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le harcèlement sexuel n'est pas simplement un trouble personnel mais un trouble de société qui trouve sa source dans les dynamiques du pouvoir. 2. Il y a des recherches qui ont été effectuées dans le milieu de l'éducation et du travail sur le harcèlement sexuel. Ces études ne peuvent pas être totalement applicables au milieu du sport car celui-ci est particulier. C'est pourquoi cette recherche a été faite. 3. Des recherches montrent que les organisations sportives au Canada ne sont pas disposées à voir le harcèlement sexuel comme un problème institutionnel. 4. Les études menées sur les athlètes féminines et le harcèlement sexuel montrent que les athlètes ne voient pas le harcèlement sexuel comme un problème mais comme faisant partie du jeu. 5. Le milieu du sport est connu comme étant un « territoire masculin » dans lequel les limites sont établies et défendues par ceux-ci . Dans ce contexte, le harcèlement sexuel est utilisé pour défendre ce territoire. 6. Le sport est un site propice à la reproduction des relations de dominance et de subordination, mais peut aussi servir de site à la résistance et à la tranformation de ces relations.

Modèles théoriques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Perspective féministe radicale qui voit le harcèlement sexuel comme étant un moyen de défense des hommes pour préserver leur territoire (le sport) contre l'intrusion des femmes. 2. Gender harassment: Remarques et comportements sexistes et favoritisme sexuel.
Méthode de recherche	Entretiens semi-structurés avec questions ouvertes.
Nature intervention chercheurs	Passation des entretiens.
Caractéristiques sujets	<ol style="list-style-type: none"> 1. 32 femmes faisant partie actuellement ou ayant déjà fait partie d'une équipe sportive universitaire. 2. Le plus récent entraîneur de ces athlètes est un homme. 3. Échantillon : boule de neige. 4. Sports individuels et collectifs (soccer, natation et athlétisme). 5. Âge : entre 18 et 34 ans. 6. Niveau : recrues à vétérantes.
Modalités d'analyse	Analyse de contenu.
Principaux résultats	<ol style="list-style-type: none"> 1. 1/4 des athlètes considèrent qu'au moins un de leurs entraîneurs est devenu leur ami et sont une figure importante dans leur vie. Toutefois, 2/3 des athlètes ont vécu des expériences de harcèlement sexuel. 2. Malgré que ces expériences étaient de nature sexuelle et très inconfortables, les athlètes en ayant été victimes, n'ont pas parlé de ces agissements en terme de harcèlement sexuel. 3. Les athlètes ont vécu du harcèlement de genre (« gender harassment ») au niveau de leur corps (poids corporel par exemple). 4. Trois positions idéologiques pour les femmes dans le milieu du sport par rapport à la domination des hommes : <ol style="list-style-type: none"> a) adoption du modèle masculin (« one of the boys »); b) Accepter la « soumission » (second-class citizens); c) Défier les règles du « jeu » (resisters). 5. Les femmes dans les deux premières catégories sont plus enclines à accepter les règles du « jeu » et ainsi ne pas défier le harcèlement sexuel. 6. La majorité des athlètes de l'étude sont dans les deux premières catégories. 7. Malgré tout, les athlètes admettent qu'elles apprécient davantage d'avoir un entraîneur masculin qu'un entraîneur féminin.
Conclusions de l'auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le harcèlement sexuel vécu par les athlètes s'est produit dans un contexte dans lequel ces athlètes acceptaient les « règles du jeu » véhiculées par un monde d'hommes (le sport). 2. Les athlètes féminines qui s'identifient comme étant « one of the boys » ou qui acceptent d'être d'un statut de « seconde classe » ne sont pas portées à transformer les relations de pouvoir. 3. Des changements devraient être apportés quand à la structure et au modèle sportif pour qu'ils ne soient plus un terrain masculin mais un terrain égalitaire entre les sexes. Ces changements peuvent être difficiles car les instances sportives sont en majorité dirigées par des hommes et ceux-ci ne sont pas nécessairement motivés au changement.

4. Les transformations des relations de pouvoir pouvant mener au harcèlement sexuel dans le sport peuvent aussi passer par la transformation des femmes (émancipation).
5. Plus les athlètes féminines vont être capables de se féliciter et de s'attribuer leurs réussites, moins elles seront portées à se croire inférieures. Plus elles seront confiantes et qu'elles réclameront leur place, moins elles seront enclines à tolérer des agissements comme le harcèlement sexuel qui dénigre et empêche leur performance.

Principales références

1. Arvey, R., & Cavanaugh, M. (1995). Using surveys to assess the prevalence of sexual harassment: Some methodological problems. *Journal of social issues*, 51(1), 39-52.
2. Fitzgerald, L., Shullman, S., Bailey, N., Richards, M., Swecker, J., Gold, Y., Ormerod, M., & Weitzman, L. (1988). The incidence and dimensions of sexual harassment in academia and the workplace. *Journal of vocational behavior*, 32, 152-175.
3. Fitzgerald, L., & Hesson-McInnis, M. (1989). The dimensions of sexual harassment: A structural analysis. *Journal of vocational behavior*, 35, 308-326.
4. Gruber, J. (1990). Methodological problems and policy implications in sexual harassment research. *Population research and policy review*, 9, 235-254.
5. Gruber, J. (1992). A typology of personal and environmental sexual harassment: research and policy implications for the 1990s. *Sex roles*, 26(11-12), 447-463.
6. Kirby, S. (1995). Not in my backyard: Sexual harassment and abuse in sport. *Canadian woman studies*, 15(4), 58-62.
7. Lackey, D. (1990). Sexual harassment in sports. *Physical educator*, 47(2), 22-26.
8. Lenskyj, H. (1992). Sexual harassment: Female athletes' experiences and coaches' responsibilities, 12(6). 1-5.
9. Sabo, D. (1994). Pigskin, patriarchy and pain. In *Sex, violence and power in sports*. M. Messner and D. Sabo (eds.) Freedom, Calif.: The Crossing Press, pp. 82-88.
10. Thomas, A., & Kitzinger, C. (1994). It's just something happens': The invisibility of sexual harassment in the workplace. *Gender, work and organization*, 1(3), 151-161.
11. Volkwein, K., Schnell, F., Sherwood, D., & Livezey, A. (1997). Sexual harassment in sport: perceptions and experiences of american female student-athletes. *International review for the sociology of sport*, 32(3), 283-295.
12. Welsh, S., & Nierobisz, A. (1997). How prevalent is sexual harassment? A research note on measuring sexual harassment in Canada. *Canadian journal of sociology*, 22(4), 505-522.
13. Young, K., White, P., & McTeer, B., (1994). Body talk: male athletes reflect on sport, injury, and pain. *Sociology of sport journal*, 11, 175-194.

Année de publication	1991
Auteur	Rebecca, A. Thacker et Gerald, R. Ferris
Titre	Understanding sexual harassment in the workplace: the influence of power and politics within the dyadic interaction of harasser and target.
Référence complète	Thacker, Rebecca, A., & Ferris, Gerald, R. (1991). Understanding sexual harassment in the workplace: the influence of power and politics within the dyadic interaction of harasser and target. <i>Human resource management review</i> , 1(1), 23-37.
Résumé	This article presents a framework that systematically describes the behavior of both sexual harassers and their targets within the context of power and politics in a dyadic relationship. The proposed framework explains the type of sexual harassment that will be exhibited within the dyad of harasser and target, and also explains the response of the target to the harasser. Testable propositions are derived that should serve as an impetus for future research, and implications of the proposed conceptual framework are discussed.
Thèmes abordés	Harcèlement sexuel. Profils des abuseurs. Pouvoir Travail Victimes
Objectifs ou buts recherche	Introduire un modèle conceptuel qui intègre les comportements de pouvoir et politiques avec le harcèlement sexuel et la réponse de la victime à ce comportement.
Questions recherche	Hypothèse: Le pouvoir que détient le harceleur et son habileté à user du harcèlement sexuel comme comportement politique est défini par la relation de travail dans la dyade harceleur/victime.
Arguments auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. La relation de pouvoir entre le harceleur et la victime est l'élément central pour expliquer le type de harcèlement et la nature de la réponse de la victime. 2. Le harcèlement sexuel peut être vu comme une manœuvre symbolique produite pour hausser l'image de pouvoir et de dominance de quelqu'un. 3. Le mécanisme qui permet à l'agresseur d'utiliser le harcèlement sexuel de manière politique est le pouvoir. 4. Les harceleurs qui ont un « pouvoir organisationnel » (hiérarchie, autorité dans l'entreprise) créent la dépendance de leur victime par leur position et leur pouvoir « légitime ». Il y a aussi des harceleurs qui détiennent un pouvoir « individuel » (personnalité, etc.), mais aussi détiennent quelque chose de valeur aux yeux de la victime.

5. Le type de harcèlement sexuel varie (dans une relation dyadique) en fonction du fait que le harceleur possède un pouvoir organisationnel, individuel ou pas de pouvoir du tout.
6. Les harceleurs qui n'ont pas de pouvoir ne peuvent que menacer la victime par un climat de travail insupportable.

Modèles théoriques

- a) Cadre conceptuel pour expliquer les types de harcèlement et les types de réponses des victimes à ce harcèlement. Ce cadre est expliqué par les variables suivantes :
 1. Relation de pouvoir qui existe entre les deux personnes.
 2. Opportunités pour le harceleur d'user d'arguments politiques.
 3. Potentiel de coercition de la part du harceleur.
 4. Source de pouvoir du harceleur.
- b) Réponse des victimes :
 1. Reactance theory (la théorie de la réaction) = tenter de retrouver le contrôle de la situation.
 2. Learned helessness (impuissance apprise) = Considérer les événements comme étant hors du contrôle de la victime, apprendre à vivre avec le harcèlement.

Méthode de recherche

Analyse de concepts.

Nature intervention chercheurs

Caractéristiques sujets

Modalités d'analyse

Principaux résultats

Conclusions de l'auteur

1. Les études futures sur le harcèlement sexuel devraient moins se concentrer sur une définition générale et globale du problème, mais davantage sur le contexte particulier d'apparition du harcèlement.
2. De plus, cette future recherche devrait se concentrer sur l'identification de la relation victime/harceleur comme étant un facteur pouvant expliquer le harcèlement sexuel en milieu de travail.
3. Le fait de comprendre les motivations sous-jacentes et la base du pouvoir du harceleur pourrait amener de l'information de valeur pour aider à créer des politiques organisationnelles pour prévenir le harcèlement sexuel.

Principales références

1. Baucom, D.J. , & Danker-Brown, P. (1979). Influence of sex roles on the development of learned helplessness. *Journal of consulting and clinical psychology*, 47, 928-936.
2. Blau, P.M. (1964). *Exchange and power in social life*. New York: Wiley.

3. Dahl, R.A. (1975). The concept of power. *Behavioral science*, 2, 201-218.
4. Emerson, R.M. (1962). Power-dependance relations. *American sociological review*, 27, 31-40.
5. Greenberger, D.B., & Strassr, S. (1986). Development and application of a model of personal control. *Academy of management review*, 11, 164-177.
6. Livingston, J. (1982). Responses to sexual harassment on the job: Legal, organizational and individual actions. *Journal of social issues*, 38, 5-22.
7. Mainiero, L.A. (1986). Coping with powerlessness: the relationship of gender and job dependency to empowerment-strategy usage. *Administrative science quarterly*, 31, 633-653.
8. Thacker, R.A. (1989). Sexual harassment in the workplace: control theory implications. *Academy of management best papers proceedings*, 328-330.
9. York, K.M. (1989). Defining sexual harassment in workplaces: a policy-capturing approach. *Academy of management journal*, 32, 830-850.

Année de publication	2001
Auteur	Marianne Cense et Celia Brackenridge
Titre	Temporal and developmental risk factors for sexual harassment and abuse in sport.
Référence complète	Cense, M., & Brackenridge, C. (2001). Temporal and developmental risk factors for sexual harassment and abuse in sport. <i>European physical education review</i> , 7(1), 61-79.
Résumé	<p>Les récentes révélations sur la mauvaise conduite sexuelle des entraîneurs sportifs ont ébranlé les solides croyances en la valeur éducative du sport, même s'il n'existe que peu de connaissances concernant les dynamiques de l'exploitation sexuelle en sport susceptibles de fonder l'amélioration de la pratique de l'entraînement et de l'enseignement sportif. Une recherche inductive réalisée par Brackenridge en Grande-Bretagne établissait un ensemble de facteurs hypothétiques de risque d'abus sexuel en sport qui ont été renforcés de façon significative par les résultats d'une recherche sur les athlètes de l'élite au Canada. Cependant, l'analyse du risque d'abus sexuel en sport n'a pas encore été cernée au sein d'une séquence temporelle et développementale, ni suffisamment différenciée selon les niveaux (élite et récréatif) ou selon les personnes initiatrices (entraîneurs ou pairs). Ce papier fait état des résultats choisis issus d'une étude qualitative hollandaise de 14 athlètes qui ont subi de l'abus sexuel en sport. Le but de cette étude était d'identifier les facteurs de risque qui influencent l'abus sexuel et le harcèlement, et d'analyser les risques qui peuvent être diminués par une politique de prévention développée par les organisations sportives. L'étude hollandaise renforce les analyses des risques initiaux en pointant un modèle de risque en sport, qui intègre un apprentissage délinquant avec des fondements individuels et de situation. Sur la base de ce modèle, des suggestions sont faites pour aider un diagnostic précoce et la prévention du harcèlement et de l'abus par les figures d'autorité sportive.</p>
Thèmes abordés	Facteurs de risque. Harcèlement sexuel. Abus sexuels
Objectifs ou buts recherche	1. Identifier les facteurs de risque qui influencent l'abus sexuel et le harcèlement et analyser les risques qui peuvent être diminués par une politique de prévention développée par les organisations sportives.
Questions recherche	
Arguments auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Il existe une théorie concernant les facteurs de risque de l'abus sexuel (Finkelhor, 1984), mais celle-ci n'est pas encore appliquée au sport. 2. Il y a un risque plus élevé d'abus sexuel sur un athlète qui est dans un stade élevé de performance (stade of imminent achievement) juste avant le niveau international ou élite, et spécialement quand ce moment coïncide avec la puberté (proposition pas encore prouvée scientifiquement).

Modèles théoriques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Modèle de risque en sport : intègre un apprentissage délinquant avec des fondements individuels et de situation. 2. Finkelhor's (1984) four-factor theory of sexual abuse (les 4 facteurs doivent être présents de façon séquentielle pour qu'il y ait abus sexuel) : <ol style="list-style-type: none"> a) La motivation du potentiel abuseur à abuser. b) Le fait de surmonter les inhibitions internes du potentiel abuseur. c) Le fait de surmonter les inhibitions externes du potentiel abuseur. d) Le fait de surmonter la résistance de l'enfant.
Méthode de recherche	<p>Qualitative. Interviews (semi-structurées). Approches inductives et déductives.</p>
Nature intervention chercheurs	<p>Passation des entretiens.</p>
Caractéristiques sujets	<ol style="list-style-type: none"> 1. 14 athlètes ayant survécu à de l'abus sexuel dans le sport aux Pays-Bas. 2. Tous adultes au moment de l'interview. 3. 18 (6 femmes et 12 hommes) ont vécu de l'abus avant l'âge de 16 ans, 6 (5 femmes et 1 homme) ont vécu de l'abus après l'âge de 16 ans. 4. 6 pratiquaient des sports au niveau récréatif ou compétitif (sub-élite) et 8 au niveau élite dans différents sports. 5. Chacun des athlètes a été abusé par un homme.
Modalités d'analyse	<p>Analyse de contenu.</p>
Principaux résultats	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les étapes de l'abus sont: <ol style="list-style-type: none"> a) La motivation et l'opportunité d'abuser b) La sélection de la victime et l'étape de sa préparation (grooming process) c) Abus (facteurs de risque de l'athlète, sa résistance et la continuité de l'abus) d) La fin de l'abus, les conséquences et la victimisation.
Conclusions de l'auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Implications pour la prévention: <ol style="list-style-type: none"> a) hausse des mesures punitives et disciplinaires pour les abuseurs; b) être vigilant sur le respect des règles comportementales des entraîneurs envers les athlètes; c) mise sur pied d'un code de conduite traitant des contacts physiques et des problématiques liées à la dépendance et au contrôle (peut être sans impact sur des entraîneurs « malveillants »); d) impliquer les parents dans l'entraînement, plus d'un entraîneur par équipe, mise sur pied de contrats par rapport à la supervision; e) vigilance sur les signes d'abus; f) il est nécessaire que les limites du comportement des entraîneurs et des athlètes soient claires pour tous ceux qui sont impliqués; g) stimuler la prise de pouvoir (« empowerment ») de tous les jeunes athlètes = autonomie, émancipation; h) fournir un soutien aux athlètes plus vulnérables; i) augmenter la connaissance par les jeunes athlètes du problème du harcèlement sexuel;

- j) s'assurer que les athlètes connaissent les procédures de plainte.
2. Les recherches actuelles défont quelque peu la valeur éducative du sport car certains athlètes sont victimes d'exploitation sexuelle. Leur désir de performer les rend vulnérables.

Principales références

1. Brackenridge, C.H. (1987). Ethical problems in women's sport. Coaching focus (Leeds: National coaching foundation) Summer 6, 5-7.
2. Brackenridge, C.H. (1997). Researching sexual abuse in sport, i. In G. Clarke and B. Humberstone (eds). Researching women in sport, pp.126-141. London: Macmillan.
3. Brackenridge, C.H. (1998). Healthy sport for healthy girls? The role of parents in preventing sexual abuse. Sport, education and society, 3(1), 59-78.
4. Canter, D., Hughes, D., and Kirby, S. (1998). Paedophilia: pathology, criminality or both? Development of a multivariate model of offence behaviour in child sexual abuse. Journal of forensic psychiatry, 9(3), 532-555.
5. Crosset, T. (1989). The abusive coach: a preliminary description and analysis of abusive male coach-female athlete relationships. Unpublished manuscript, department of physical education, Brandeis University.
6. Garlick, R. (1989). Male and female responses to ambiguous instructor behaviours. Sex roles, 30, 135-158.
7. Lenskyj, H. (1992). Sexual harassment : female athletes' experiences and coaches' responsibilities. Sport science periodical on research and technology in sport (coaching association of Canada), 12(6): Special topic B-1.
8. Parton, N. (1985). The politics of child abuse. Basingstoke: Macmillan.
9. Pronger, B. (1998). Post-sport: transgressing boundaries in physical culture. In G. Rail (ed.), Sport and postmodern times, pp.277-300. Albany, NY: State university of New York Press.
10. Robinson, L. (1997). Crossing the line: sexual harassment and abuse in Canada's National Sport. Toronto: McClelland and Stewart Inc.
11. Sykes, H. (1998). Turning the closets inside/out: towards a queer-feminist theory in women's physical education. Sociology of sport journal, 15, 154-173.
12. Tomlinson, A., and Fleming, S. (1995). Elite sports coaching in practice: ethical reflections - an interview with Peter Keen. In A. Tomlinson and S. Fleming (eds) ethics, sport and leisure: crises and critiques, pp. 37-54. Chelsea School Research center, topic report 5. Brighton: University of Brighton.

Année de publication	1999
Auteur	Benito J. Velasquez
Titre	Recent U.S. Supreme court cases in sexual harassment may provide implications for athletic departments and physical education programs.
Référence complète	Velasquez, B.J. (1999). Recent U.S. Supreme court cases in sexual harassment may provide implications for athletic. Journal of leagal aspects of sport, 9(1), 26-33.
Résumé	Athletic departments, coaches, and physical educators may face potential problems concerning sexual harassment. With recent U.S. Supreme Court decisions this past year, sexual harassment has been redefined with broader applications to Title VII and Title IX law. This article discusses these recent decisions and discusses the possible impact it may have on professionals in sports and physical education.
Thèmes abordés	Harcèlement sexuel. Loi.
Objectifs ou buts recherche	1. Discuter des récentes décisions concernant la loi sur le harcèlement sexuel et discuter de l'impact possible que cela peut avoir sur les professionnels du sport et de l'éducation physique.
Questions recherche	
Arguments auteur	1. Les superviseurs et les éducateurs ont la possibilité d'imposer leur position de pouvoir sur leurs subordonnés ou leurs étudiants pour recevoir des faveurs sexuelles.
Modèles théoriques	
Méthode de recherche	Analyse de concepts. Discussion sur des cas spécifiques.
Nature intervention chercheurs	
Caractéristiques sujets	

Modalités d'analyse

--

Principaux résultats

--

Conclusions de l'auteur

1. En raison des changements et des précisions apportées sur la loi en matière de harcèlement sexuel, les administrateurs sportifs et les programmes d'éducation physique, les entraîneurs et les préparateurs physiques vont devoir faire face à cette nouvelle réalité. Des actions et des précautions devront être prises, comme par exemple la révision de leurs politiques sur le harcèlement sexuel.
2. Il sera aussi important, pour les universités qui forment de futurs éducateurs physiques et des entraîneurs, de préparer ceux-ci à apprendre ce qui concerne ce problème social (harcèlement sexuel).
3. Les administrateurs sportifs et d'éducation physique doivent implanter des politiques relatives au harcèlement sexuel, en accord avec leurs politiques institutionnelles, et doivent s'assurer que tous les employés (entraîneurs, administrateurs, etc.) sont informés de la politique sur le harcèlement sexuel.
4. Des procédures doivent être mises en place pour s'assurer que l'information sur des allégations de harcèlement sexuel parvienne aux personnes qui supervisent l'organisation et pour documenter les actions posées et celles qui sont à faire.
5. S'il n'y a aucune politique établie à ce sujet, les organisations se doivent d'en développer.
6. La mise en place de politiques sur le harcèlement sexuel protège non seulement les athlètes, mais aussi l'éducateur/entraîneur et l'institution des poursuites.

Principales références

1. Masteralexis, L.P. (1995). Sexual harassment and athletics; legal and policy implications for athletic departments. *Journal of sport and social issues*, 19 (2), 141-155.
2. Velasquez, B.J. (1996). Study of sexual harassment issues in physical education and athletics at colleges and universities (doctoral dissertation, Middle Tennessee State University, 1997). *Dissertation abstracts international*, 57. 9700903.
3. Wishnietsky, D.H., & felder, D. (1989). Coaching problems: are suggested solutions effective? *Journal of physical education, recreation and dance*, 60(1), 69-72.
4. Wolohan, J.T. (1995). Title IX and sexual harassment of student athletes. *Journal of physical education, recreation and dance*, 66(3), 52-55.

Année de publication	1996
Auteur	Gil B. Fried
Titre	Unsportsmanlike contact: strategies for reducing sexual assaults in youth sports.
Référence complète	Fried, G.B. (1996). Unsportsmanlike contact: strategies for reducing sexual assaults in youth sports. Journal of legal aspects of sport, 6(3), 155-168.
Résumé	
Thèmes abordés	Harcèlement sexuel. Abus sexuel. Loi. Stratégies de prévention et de gestion des risques.
Objectifs ou buts recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Présenter les stratégies de gestion des risques qui peuvent être déployées par une organisation sportive pour réduire les chances d'assaut sexuel qui peuvent survenir dans ces programmes. 2. Examiner les lois actuellement en place, les exemples de poursuites civiles, les stratégies spécifiques de prévention qui sont actuellement utilisées par certains organismes de sport pour les jeunes et les stratégies de gestion des risques. 3. Proposer une législation qui pourrait assister les organisations sportives oeuvrant auprès des jeunes pour contrer le problème de l'abus sexuel.
Questions recherche	
Arguments auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Depuis que de plus en plus de ces cas d'abus sexuel ont été rendus publics par les médias, des organisations ont commencé à être attentives au besoin de développer des solutions. 2. Plusieurs étapes peuvent être franchies pour réduire les chances d'abus sexuel (programmes de prévention, stratégies de gestion des risques, des législations gouvernementales, etc.). 3. L'environnement sportif est un peu comme celui d'une famille (parental et/ou de soin). Dans cette condition, l'enfant est beaucoup plus porté à accepter des choses qu'il n'aurait pas accepté « normalement ». 4. Quand l'expertise d'une personne la place dans une position d'autorité sur une autre, la conformité est plus évidente. 5. Comme 70 à 80 % des abuseurs ont été abusés étant jeunes, le fait de prévenir chez les jeunes pourrait aider à faire diminuer le nombre d'abuseurs en devenir. 6. Certaines organisations sportives ont été poursuivies en justice pour les actes criminels de leur employé (entraîneur), mais aussi parce qu'ils ont échoué à déterminer si le bénévole ou le « futur » employé avait une propension à avoir une mauvaise conduite sexuelle. 7. Dans une étude, sur 197 abuseurs, le taux de récurrence pour des crimes sexuels était de 42 %. Ceci montre qu'il est important pour les organisations sportives de procéder au « filtrage » des bénévoles et des futurs intervenants sportifs.

8. On doit cependant tenir compte des réalités du milieu du sport : gens volontaires, manque de fonds et de temps pour le filtrage, etc.
9. Des études suggèrent qu'une majorité des abuseurs choisissent leur victime par rapport à leur apparence et à leur habillement. Ces abuseurs recherchent des jeunes qui ont une faible estime de soi ou avec qui ils ont une relation spéciale. C'est pourquoi les organisations sportives doivent faire en sorte que le développement de leur politique sur l'abus sexuel soit effectué par des individus qui connaissent la recherche faite à ce sujet.
10. Une étude de Finkelhor mentionne que les organisations qui encouragent les parents à assister aux pratiques sans s'annoncer ont un taux moins élevé d'abus sur les enfants.
11. Un effort national doit être fait pour éduquer les entraîneurs à propos des problèmes associés à l'abus sexuel.

Modèles théoriques

Méthode de recherche

Analyse de concepts.
Discussion.

Nature intervention chercheurs

Caractéristiques sujets

Modalités d'analyse

Principaux résultats

Conclusions de l'auteur

1. Les cas d'abus portés devant la justice exposent le besoin pour les organisations sportives oeuvrant auprès des jeunes de mettre en place des programmes de prévention d'abus sexuel pour prévenir leur responsabilité dans l'injustice et le crime commis.
2. Les organisations sportives oeuvrant auprès de jeunes doivent entreprendre le développement et l'implantation de plans stratégiques de gestion des risques en matière d'abus sexuel dans le but de sécuriser les participants, le programme, le personnel et les locaux contre des abuseurs potentiels.
3. Avec l'implantation de programmes de prévention de l'abus sexuel et l'adoption de protection en fonction du statut permettant un meilleur accès aux casiers criminels, les organisations sportives peuvent réduire le potentiel d'abus sexuel.

Principales références

1. Stanley Eitzen, D. (1989). The dark side of coaching and the building of character. *Sports in contemporary society*, 133.
2. Ryan, G. (1989). Victim to victimizer. *Journal of interpersonal violence*, 3, 4(3), 25-341.
3. Elliot, M., Browne, K., & Kilcoyne, J. (1995). Child sexual abuse and prevention: what offenders tell us. *Child abuse and neglect*, 19(5), 579-594.
4. Bavolek, S.J. (1995). Sexual abuse and exploitation of athletes by their coaches. *Child centered coaching news*, 5.

Année de publication	2003
Auteur	J. Sundgot-Borgen, K. Fasting, C. Brackenridge, M.K. Torstveit, & B. Berglund
Titre	Sexual harassment and eating disorders in female elite athletes - a controlled study.
Référence complète	Sundgot-Borgen, J., Fasting, K., Brackenridge, C., Torstveit, M.K., & Berglund, B. (2003). Sexual harassment and eating disorders in female elite athletes - a controlled study. <i>Scandinavian journal of medicine & science in sports</i> , 13, 330-335.
Résumé	The aims were to examine the percentage of female elite athletes and controls reporting sexual harassment and abuse (SHAB), and whether a higher percentage of female athletes with eating disorders (ED) had experienced SHAB. A questionnaire was administered to the total population of female elite athletes (n=660) and controls (n=780) aged 15-39 years. Sexual harassment and abuse were measured through 11 questions, ranging from light to severe SHAB. In addition, questions about dietary, menstrual and training history and the Eating Disorder Inventory were included. The response rate was 88% for athletes and 71% for controls. Athletes (n=121) and controls (n=81) classified as "at risk" for ED and non-ED controls participated in a clinical interview. A higher percentage of controls compared with athletes reported experiences of SHAB in general (59% vs 51%, $p < 0,001$). A lower percentage of athletes had experienced SHAB inside sports than outside sport (28% vs 39%, $p < 0,001$). A higher percentage of ED athletes than non-ED athletes had experienced SHAB (66% vs 48%, $p < 0,01$), both inside sport and outside sport. In spite of the fact that a higher percentage of controls compared with athletes had experienced SHAB, it is necessary to formulate clear guidelines, set up educational workshops and implement intervention programs for both ED and SHAB in sport.
Thèmes abordés	Abus sexuel Harcèlement Troubles alimentaires Athlètes féminines d'élite
Objectifs ou buts recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Déterminer la prévalence des athlètes féminines d'élite et des « personnes contrôles» (non-athlètes) ayant signalé avoir vécu SHAB. 2. Examiner si la prévalence de SHAB est plus élevée chez les athlètes d'élite qui répondent aux critères de troubles alimentaires (ED) comparativement à des athlètes ne souffrant pas de ED.
Questions recherche	
Arguments auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Étant donné le contact étroit et à long terme entre les individus dans certains sports, des comportements physiques et psychologiques inappropriés peuvent survenir. 2. Dans certains sports, il y a davantage de possibilités pour des contacts corporels inappropriés (ex. : gymnastique). Ces possibilités sont augmentées par le pouvoir physique, technique et social que les entraîneurs ont sur les athlètes.

3. Même si le SHAB peut être défini objectivement, il est important de reconnaître qu'il est vécu subjectivement. Ainsi, l'impact personnel et psychologique d'un même comportement peut être perçu différemment entre les individus.
4. Plusieurs auteurs rapportent des chiffres d'études qui montrent que SHAB est présent dans le sport et souvent à des % assez élevés (+ de 20 %).
5. Un certain nombre d'études ont montré que les symptômes des troubles alimentaires ou les troubles alimentaires cliniques sont plus communs chez les athlètes que chez les non-athlètes. Des athlètes ont mentionné que SHAB a joué un rôle significatif dans le développement des troubles alimentaires (ED).

Modèles théoriques

Méthode de recherche

1. Taux de réponse :
88 % (athlètes) et 71 % (non-athlètes ou contrôles).
2. Questionnaire :
a) Questions sur le harcèlement sexuel (11 questions);
b) Questions sur la diète, l'histoire menstruelle et d'entraînement et EDI (eating disorder inventory).
3. Interviews cliniques.

Nature intervention chercheurs

Passation des questionnaires et des interviews.

Caractéristiques sujets

1. Athlètes d'élite féminines = 553.
Femmes « contrôles » = 516 (Norwegian population register), sélection aléatoire.
2. Âgées entre 15 et 39 ans.
3. Les athlètes proviennent de 58 sports différents et font partie d'équipes nationales norvégiennes junior et senior. Elles s'entraînent au moins 8 h par semaine.

Modalités d'analyse

Analyse de régression multiple.
Pourcentages.

Principaux résultats

1. 121 athlètes et 81 « contrôles » ont été classifiées « à risques » pour les ED.
2. Un pourcentage plus élevé des « contrôles » rapportent avoir vécu du SHAB en général (59 % vs 51 %).
3. Un pourcentage moins élevé d'athlètes ont vécu SHAB dans le sport qu'à l'extérieur du sport (28 % vs 39 %).
4. Un plus fort pourcentage des athlètes souffrant de troubles alimentaires (ED) que les athlètes n'en ayant pas subi ont vécu du SHAB (66 % vs 48 %).
5. Lors de l'analyse de régression multiple, la seule variable dépendante (SHAB) est les troubles alimentaires.
6. 15 % (athlètes) et 21 % (contrôles) ont été agressées par des femmes.
7. Les hommes sont les harceleurs les plus communs des femmes athlètes.

Conclusions de l'auteur

1. Il est nécessaire de formuler des indications à suivre (« guidelines »), de mettre en place des ateliers éducationnels et mettre en place des programmes d'intervention autant pour les troubles alimentaires (ED) que pour l'abus sexuel et le harcèlement (SHAB) dans le sport.
2. D'après cette étude, la prévalence de SHAB serait plus grande chez les contrôles que chez les athlètes d'élite, ce qui est contraire à certaines études antérieures.
3. Les données mentionnant que les athlètes vivent moins de SHAB en dehors du sport que les contrôles auraient pour cause une forme de protection que les athlètes possèdent, en l'occurrence l'estime de soi plus élevée, le force physique plus grande et l'affirmation de soi.
4. Les troubles alimentaires seraient associés avec SHAB chez les athlètes. On ne retrouve pas cette association chez les contrôles.
5. L'imposition d'abus verbal et de techniques extrêmes de perte de poids peuvent avoir comme résultat des dommages physiques et émotionnels importants sur les adolescents puisque les entraîneurs occupent une importante position d'influence et de pouvoir sur les femmes/filles dans le sport.
6. Les athlètes étant diagnostiquées ED devraient être considérées « à risques » pour SHAB.

Principales références

1. Connors, M.E., Morse, W. (1993). Sexual abuse and eating disorders: a review. *International journal of eating disorders*, 13, 1-11.
2. Deep, L.A., Lilienfeld, L.R., Plotnicov, K.H., Pollice, C., & Kaye, W.H. (1999). Sexual abuse in eating disorder subtypes and control women: the role of comorbid substance dependence in bulimia nervosa. *International journal of eating disorders*, 25, 1-10.
3. Donnelly, P. (1999). Who's fair games? Sport, sexual harassment and abuse. In: White, P., & Young, K. (Eds). *Sport and gender in Canada*. Ontario: Oxford University Press, pp 74-86.
4. Fasting, K., Brackenridge, C.H., & Sundgot-Borgen, J. (sous presse). The experiences of sexual harassment and abuse among Norwegian elite athletes and non-athletes. *Research Quarterly*.
5. Hall, M.A. (1997). Review of crossing the line. *International review for the sociology of sport*, 32, 307-309.
6. Kirby, S., Greaves, L., & Hankivsky, O. (2000). *The dome of silence. Sexual harassment and abuse in sport*. Halifax: Fernwood Publishing.
7. Leahy, T. (2001). Feminist sport psychology practice. In: Papaioannou, A., Goudas, M., & Theodorakis, Y. (Eds), *Dawn of the New Millennium. Programme and proceedings of the 10th World Congress of sport psychology*, International society of sports psychology, Skiathos, 4, 234-242.
8. Lenskyj, H. (1992). Unsafe at home base: women's experiences of sexual harassment in university sport and physical education. *WSPAJ*, 1, 19-33.
9. McGregor, M. (1998). Harassment and abuse in sport and recreation. *CAHPERD*, 64, 4-13.
10. Pope, H.G., & Hudson, J.I. (1992). Is childhood sexual abuse a risk factor for bulimia nervosa? *American journal of psychiatry*, 149, 455-463.
11. Shisslak, C.M., & Crago, M. (1992). Eating disorders among athletes. In: Lemberg, R. (ed), *Controlling eating disorders with facts, advice and resources*. Phoenix, Arizona: Oryx Press, pp. 29-36.
12. Sundgot-Borgen, J. (1993). Prevalence of eating disorders in elite female athletes. *International journal of sport nutrition*, 3, 29-40.
13. Toftegaard, J. (2001). The forbidden zone - about intimacy, sexual relations and misconduct in the relationships between coaches and athletes. *International review for the sociology of sport*, 36, 165-183.

Année de publication	1995
Auteur	Michele Elliot, Kevin Browne et Jennifer Kilcoyne
Titre	Child sexual abuse prevention : what offenders tell us.
Référence complète	Elliot, M., Browne, K., & Kilcoyne, J. (1995). Child sexual abuse prevention: what offenders tell us. Child abuse and neglect, 19(5), 579-594.
Résumé	Dans cette étude, 91 agresseurs sexuels d'enfants ont été interviewés afin de connaître l'âge de leurs victimes, les méthodes qu'ils utilisent pour cibler les enfants, comment ils les ont choisies, comment ils ont réussi à les garder sous leur joug et quelles recommandations feraient-ils pour prévenir les mauvais traitements. Les agresseurs venaient de plusieurs sources : programmes de traitement, probation, hôpitaux spéciaux et pénitenciers. Les entrevues ont été menées à partir d'un questionnaire semi-structuré. Les résultats indiquent que les agresseurs avaient accès aux enfants parce qu'on leur en confiait la garde, par exemple lorsque les parents font une sortie. Ils attirent les enfants en les soudoyant, en leur promettant des cadeaux et en les attirant au moyen de jeux. Parfois, ils avaient recours à la force, se fâchaient, les menaçaient et les leuraient pour s'assurer de leur collaboration à long terme. Enfin, ils désensibilisaient les enfants par le toucher, par des conversations à caractère sexuel et par la persuasion. Presque la moitié des agresseurs ne se sentaient pas mal à l'aise vis-à-vis leur comportement. Les auteurs discutent des conséquences de leurs constats par rapport à la prévention.
Thèmes abordés	Abus sexuel Enfants Prévention Abuseurs Recrutement des victimes
Objectifs ou buts recherche	
Questions recherche	
Arguments auteur	1. L'information relative à la façon dont les agresseurs ciblent les enfants et les maintiennent comme victimes est nécessaire pour le travail de prévention avec les enfants, en particulier si ces programmes sont mis en place pour contrer les méthodes utilisées par les agresseurs pour avoir accès aux enfants et pour assurer leur silence.
Modèles théoriques	

Méthode de recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Interviews (semi-structurées). 2. Il y a eu des contrôles de fiabilité « intra-sujet » en comparant les réponses au même questionnaire à 6 mois d'intervalle sur quelques sujets.
Nature intervention chercheurs	Passation des entretiens.
Caractéristiques sujets	<ol style="list-style-type: none"> 1. 91 agresseurs sexuels d'enfants ayant subi des thérapies. 2. Provenance : <ol style="list-style-type: none"> a) programmes de traitement; b) probation; c) hôpitaux spéciaux; d) pénitenciers. 3. Les agresseurs souffrant d'une maladie mentale n'ont pas été retenus pour l'étude. 4. Âge des agresseurs : entre 19 et 74 ans . Moyenne : 41 ans.
Modalités d'analyse	Analyse de contenu.
Principaux résultats	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les agresseurs avaient accès aux enfants parce qu'on leur en confiait la garde. 2. Ils attirent les enfants en les soudoyant, en leur promettant des cadeaux et en les attirant au moyen de jeux. 3. Pour assurer la collaboration des enfants à long terme, les agresseurs avaient parfois recours à la force, se fâchaient, les menaçaient et les leuraient. 4. Les agresseurs désensibilisaient les enfants par le toucher, par des conversations à caractère sexuel et par la persuasion. 5. Presque la moitié des agresseurs ne se sentaient pas mal à l'aise vis-à-vis leur comportement. 6. 58 % des agresseurs ciblent les filles comme victimes, 14 % préfèrent les garçons et 28 % les deux. 7. 66 % des agresseurs sont connus des victimes. 8. 85 % des agresseurs ont une victime à la fois et 93 % agissent seul. 9. 49 % des agresseurs sont attirés par les enfants qui manquent de confiance et qui ont une faible estime d'eux-mêmes. 10. 35 % des agresseurs trouvent leurs victimes en fréquentant des endroits où les enfants vont (ex. : école, arcades, parcs d'amusement, etc.). 11. 53 % des agresseurs utilisent comme stratégie d'approche la proposition de jouer à des jeux avec l'enfant, de lui enseigner un sport ou comment jouer d'un instrument. 12. Le 1/3 des agresseurs abusent d'un enfant à une seule occasion et changent de victime. 13. Le 2/3 des agresseurs ont vécu des expériences sexuelles négatives étant enfant ou adolescent.
Conclusions de l'auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Il serait désirable d'inclure dans les programmes de prévention pour les enfants les moyens spécifiques par lesquels les agresseurs opèrent. 2. Les enfants doivent avoir reçu l'information (parents, enseignants, etc.) que les adultes qui demandent de « garder un secret » peuvent être suspects. Les enfants devraient répondre qu'ils ne gardent pas de secrets. 3. Les parents devraient savoir que les agresseurs peuvent provenir de toutes les classes sociales et peuvent être mariés ou non. Il n'y a pas de profil « type » d'un agresseur sexuel.

4. Le dilemme pour les parents est qu'il y a plusieurs individus bien intentionnés qui peuvent devenir un ami de la famille et qui peuvent aussi devenir un facteur positif et significatif dans la vie d'un enfant. Toutefois, si les enfants ont appris à parler dès le premier signe alarmant et que les parents sont conscients des dangers possibles, cet individu innocent et positif pourra être un bon modèle pour l'enfant.
5. En sachant que les abuseurs ciblent les enfants qui ont une faible estime de soi, il est important que les enfants soient encouragés à développer une confiance en eux et une affirmation de soi.
6. Les parents ne donnent pas suffisamment d'information à leurs enfants sur cette question pour s'assurer que ceux-ci sont en sécurité, spécialement quand ils laissent leurs enfants aux soins des autres. Sans programmes de sécurité et sans adultes informés (parents, enseignants, etc.), les enfants vont continuer d'être vulnérables pour les abuseurs sexuels.

Principales références

1. Budin, L., & Johnson, C. (1989). Sex abuse prevention programs: offenders' attitudes about their efficacy. *Child abuse and neglect*, 13, 77-87.
2. Groth, N. (1985). *Men who rape: The psychology of the offender*. (p.150). New York: Plenum.
3. Lang, R., & Frenzel, R. (1988). How sex offenders lure children. *Annals of sex research*, 1, 303-317.
4. Tutty, B. (1992). The ability of elementary school children to learn child abuse prevention concepts. *Child abuse and neglect*, 16, 369-384.

Année de publication	1995
Auteur	Lisa Pike Masteralexis
Titre	Sexual harassment and athletics: legal and policy implications for athletic departments.
Référence complète	Masteralexis, L.P. (1995). Sexual harassment and athletics: legal and policy implications for athletic departments. Journal of sport and social issues, 19(2), 141-156.
Résumé	In light of recent suggesting that sexual harassment is widespread in educational institutions, this article reviews the relationship between sexual harassment and athletic programs. It examines the role that athletic directors should play in preventing sexual harassment within their programs as well as sexually harassing actions committed outside the athletic departments by those associated with their programs. There may be a need to examine whether athletics provides a connection between sexual harassment and the perpetrators due to the power and social status equated to males involved with athletics. This article further examines the need for an understanding of sexual harassment, the adherence to institutional policies, and the implementation of training programs to prevent sexual harassment from occurring in athletic departments.
Thèmes abordés	Harcèlement sexuel Sport Loi Politiques
Objectifs ou buts recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Examiner le rôle que les directeurs sportifs devraient jouer dans la prévention du harcèlement sexuel dans leur programme aussi bien que dans les gestes de harcèlement posés en dehors du département athlétique qui sont associés avec leur programme. 2. Examiner si le monde du sport amène un lien entre le harcèlement sexuel et les agresseurs à cause du pouvoir et du statut social attribué aux hommes impliqués dans le sport. 3. Examiner le besoin d'une compréhension accrue du harcèlement sexuel, l'adhérence aux politiques institutionnelles et l'implantation de programmes « d'entraînement » pour prévenir le harcèlement sexuel dans les départements sportifs.
Questions recherche	
Arguments auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pour limiter les cas de harcèlement sexuel, les administrateurs sportifs doivent comprendre ce que constitue le harcèlement sexuel et comprendre comment le prévenir. 2. Les dangers de poursuites judiciaires en responsabilité des organisations sportives sous lesquelles se produisent du harcèlement sexuel sont possibles. Il faut donc que l'organisation tente de produire un environnement sain, exempt de harcèlement sexuel. 3. Le harcèlement sexuel, selon plusieurs études, est présent dans la vie scolaire (étudiants gradués, élèves de l'école secondaire, étudiants au baccalauréat, etc.) et la forme la plus répandue est celle du harcèlement par les pairs, dû à un déséquilibre de pouvoir entre étudiants.

4. La participation de certains élèves dans le sport leur confère un niveau plus élevé de statut social et cette appartenance à une équipe sportive peut procurer un véhicule aux étudiants athlètes pour exercer du pouvoir et pour harceler sexuellement leurs pairs. De plus, le rôle du sport dans le processus de socialisation des hommes peut contribuer au pouvoir masculin, à la domination et à reléguer la femme à un objet sexuel.
5. Compte tenu du fait que le harcèlement sexuel survient lorsque les femmes sont en minorité dans un domaine dominé par les hommes et que le harcèlement sexuel est utilisé pour intimider les femmes et les décourager de travailler dans ce domaine, le sport est un lieu cible pour le harcèlement sexuel.
6. Les administrateurs sportifs doivent être au courant de leur rôle dans la gestion des risques de poursuites pour harcèlement sexuel dans leur programme sportif. Par exemple, une institution sportive peut être tenue responsable si l'administrateur sportif a été négligeant dans l'engagement d'un entraîneur, d'un employé ou d'un bénévole ayant une histoire de harcèlement sexuel sur des étudiants athlètes, des collègues ou des clients.
7. Les relations intimes entre un entraîneur et un athlète adulte doivent être vues avec scepticisme, car l'entraîneur possède l'autorité de déterminer le temps de jeu, la quantité d'attention accordée à un individu durant la pratique, etc.
8. Rôles de l'administrateur sportif : Informer, éduquer, communiquer les politiques sur le sujet, suivre les politiques de l'établissement scolaire et mettre en place un programme de prévention contre le harcèlement sexuel.
9. Au moment d'allégations de harcèlement sexuel, l'administrateur se doit de :
 - a) connaître et suivre les indications institutionnelles;
 - b) comprendre les lois sur le harcèlement sexuel et les droits des parties impliquées;
 - c) référer le problème à des professionnels en ressources humaines de l'institution.

Modèles théoriques

Méthode de recherche

Analyse de concepts

Nature intervention chercheurs

Caractéristiques sujets

Modalités d'analyse

Principaux résultats

Conclusions de l'auteur

1. Les départements sportifs doivent reconnaître le rôle que joue le sport dans le milieu sportif et dans la communauté scolaire. Le pouvoir et l'autorité possédée par les superviseurs et les entraîneurs doivent être contrôlés.
2. Il est vital que les administrateurs sportifs soient des leaders dans la prévention du harcèlement sexuel par les entraîneurs et les athlètes et dans la réponse adéquate aux allégations faites par les étudiants athlètes. Ceci peut éviter des situations fâcheuses et des poursuites légales.

Principales références

1. Bradley, M. (1994). Cross gender coaching: Taking a closer look. *Athletic management*, pp.18-26.
2. Curry, T.J. (1991). Fraternal bonding in the locker room: A profeminist analysis of talk about competition and women. *Sociology of sport journal*, 8, 119-135.
3. Hornack, N.J., & Hornack, J.E. (1993). Coach and player-ethics and dangers of dual relationships. *Journal of physical education, recreation and dance*, 64(5), 34-36.
4. Kane, M.J., & Disch, L.J. (1993), sexual violence and the reproduction of male power in the locker room: The Lisa Olsen incident. *Sociology of sport journal*, 10, 331-352.
5. Melnick, M. (1992). Male athletes and sexual assault. *Journal of physical education, recreation and dance*, 63(5), 32-35.
6. Naison, M. (1980). Sports, women and the ideology of domination. In D.F. Sabo & R. Runfola (Eds), *Jocks: Sports and male identity* (pp.30-36). Englewood Cliffs, NJ: Prentice-Hall.
7. Parrot, A., Cummings, N., Marchell, T.C., & Hofner, J. (1994). A rape awareness and prevention model for male athletes. *Journal of american college health*, 42, 179-186.
8. Strauss, J. (1992). Peer sexual harassment of high school students: A reasonable student standard and an affirmative duty imposed on educational institutions. *Law and inequality*, 10, 163-186.

Année de publication	1998
Auteur	Celia Brackenridge
Titre	Healthy sport for healthy girls? The role of parents in preventing sexual abuse in sport.
Référence complète	Brackenridge, C. (1998). Healthy sport for healthy girls? The role of parents in preventing sexual abuse in sport. <i>Sport, education and society</i> , 3(1), 59-79.
Résumé	Sexual abuse has only recently been recognised as a problem within sport and, as yet, little is known about the contexts in which girls might be at greater or lesser risk of experiencing such crimes. This paper explores the assumptions which parents make about their daughters' health and safety in the sports coaching context in relation to Hellestedt's Parental Involvement Continuum. The data from a study of 93 sets of parents of elite young sportswomen are presented which show what much mothers and fathers know about their daughters' coaching setting. The results are used to evaluate the extent to which parents' assumptions about sport as a healthy place for healthy girls are warranted. Research on sexual abuse prevention in day care settings is explored as a possible template for parents who wish to contribute to the prevention of sexual abuse of girls in sport.
Thèmes abordés	Abus sexuel Sport Prévention Rôle des parents
Objectifs ou buts recherche	1. Explorer les suppositions que font les parents par rapport à la santé et à la sécurité de leurs filles dans un contexte où elles évoluent avec un entraîneur sportif en lien avec le « Hellestedt's Parental Involvement Continuum » (Hellestedt, J. , 1987).
Questions recherche	1. Qu'est-ce que les parents de jeunes filles athlètes d'élite savent à propos de la situation d'entraînement de leur fille? 2. Est-ce que les suppositions des parents par rapport à des activités saines pour des jeunes filles en santé sont justifiables? 3. À quel point le savoir à propos de l'abus sexuel dans la vie de tous les jours peut aider les parents qui veulent jouer un rôle plus efficace dans la prévention de l'abus sexuel par des entraîneurs?
Arguments auteur	1. La relative liberté sociale et légale accordée au volontariat dans le sport permet à un grand nombre d'enfants d'être confiés à des adultes à propos de qui peu de choses sont connues à part leurs qualifications d'entraîneur. 2. Le fait que l'entraîneur détient beaucoup de pouvoir et d'autorité sur l'athlète, et que ces athlètes veulent désespérément arriver au succès, les ingrédients sont en place pour une situation potentiellement dangereuse pour les enfants qui peuvent subir de l'abus de pouvoir de la part de l'entraîneur. 3. Le manque de savoir précis sur les risques d'abus sexuel en sport empêche la mise en application de mesures de protection pour les enfants.

4. La partie du modèle de Hellestedt (1987) traitant des parents « désintéressés » ou « peu impliqués » pourrait être utilisée pour identifier les problèmes possibles de leur fille, incluant l'abus sexuel par un entraîneur ou un autre adulte dans le milieu sportif. Dans ce genre de relation familiale où les parents sont peu présents et attentionnés, l'athlète féminine peut voir en l'entraîneur un substitut parental, ce qui peut être dangereux.
5. Quelques auteurs mentionnent que les parents doivent jouer un rôle dans la prévention et la détection de l'abus dans le sport en s'impliquant davantage et en mettant des limites claires à la relation entre l'entraîneur et l'athlète.

Modèles théoriques

1. Hellestedt's Parental Involvement Continuum :
L'entraîneur, l'athlète et le parent forment un « coaching triangle ». Les parents peuvent être « peu impliqués », « modérément impliqués » ou « trop impliqués ».
2. Finkelhor's (1984) Four Factor Theory :
La résistance à l'abus est graduellement brisée par l'agresseur.
3. Wolfs' Cycle of abuse (1984) : Expose les stades de la diminution de l'estime de soi et le retrait sexuel qui précède la préparation et l'abus sexuel par un pédophile.

Méthode de recherche

Recherche exploratoire.
Interviews inductifs de groupe suivi d'un questionnaire semi-structuré.

Nature intervention chercheurs

Passation des questionnaires et des interviews.

Caractéristiques sujets

1. 93 jeunes athlètes féminines âgées entre 13 et 19 ans provenant de 13 sports différents.
2. Elles sont de niveau international ou ont le potentiel d'y arriver.
3. 103 parents.

Modalités d'analyse

1. Analyse de chicarré.
2. « Selected cross-tabulations ».

Principaux résultats

1. Les pères sont plus susceptibles que les mères de :
 - a) prendre une part active dans le sport;
 - b) vouloir que leur fille aille plus loin dans le sport;
 - c) mettre de la pression sur leur fille pour qu'elle performe;
 - d) critiquer leur fille;
 - e) être concernés par le fait que leur fille aille chez l'entraîneur ou passe la nuit loin avec l'entraîneur.
2. Les mères sont plus susceptibles que les pères de :
 - a) prendre un rôle organisationnel dans le sport de leur fille;
 - b) rencontrer l'entraîneur de leur fille régulièrement;
 - c) être satisfaite du niveau de participation de leur fille;
 - d) regarder leur fille compétitionner;

- e) être satisfaite du fait que leur fille accepte le transport par l'entraîneur (lifts);
- f) faire des éloges à leur fille.
- 3. Les deux parents sont portés à :
 - a) savoir les heures d'entraînement et d'activités;
 - b) être satisfaits du fait que leur fille est en sécurité à l'entraînement;
 - c) sont près de leur fille;
 - d) sont relativement sécurisées financièrement.

Conclusions de l'auteur

1. Même si les parents dans cette étude démontrent un niveau élevé d'intérêt, leur savoir sur le contexte d'entraînement de leur fille est vraiment limité.
2. Il y a un besoin clair d'une meilleure transmission de programmes d'éducation pour les parents sur la protection des enfants.
3. Une question qui reste en suspend est de savoir jusqu'à quel point le savoir à propos de l'abus sexuel et de la prévention dans les milieux de garde peuvent aider les parents à prévenir l'abus sexuel sur leur fille par l'entraîneur.
4. Jusqu'à ce que des analyses systématiques soient faites sur les cas d'abus sexuel dans le sport et que des études spécifiques soient faites sur la prévention et la détection dans le sport, nous devons nous rapporter aux systèmes de protection qui sont déjà en place dans d'autres domaines et qui ont une efficacité démontrée. (ex. : Finkelhor et Williams)
5. Même si les jeunes filles dans cette étude sont bien supportées par leurs parents, il y a place pour une prise de conscience plus élevée des risques d'exploitation sexuelle par les entraîneurs et à une attention accrue des parents par rapport au contrôle des standards de soins apportés à leur fille.

Principales références

1. Brackenridge, C. (1997). Researching sexual abuse in sport. In: G. Clarke & B. Humberstone (eds). Researching women in sport. London: Macmillan.
2. Brackenridge, C. (1994). Fair play or fair game? Child abuse in sport organisations. International review for the sociology of sport, 29(3), 287-299.
3. Brackenridge, C., & Kirby, S. (1997). Playing safe: assessing the risk of sexual abuse to young elite athletes. International review for the sociology of sport, 32, (41) , 407-418.
4. Brackenridge, C., Summers, D., & Woodward, D. (1995). Educating for child protection in sport. In: L. Lawrence, , E. Murdoch, & S. Parker (Eds), Professional and development issues in leisure, sport and education. Brighton: Leisure studies association, #56.
5. Finkelhor, D. (1984). Child sexual abuse: New theory and research. New York: Free Press.
6. Fisher, D. (1994). Adult sex offenders: who are they? Why and how do they do it? In: T. Morrison, M. Errooga & R.C. Beckett (Eds.) Sexual offending against children: assessment and treatment of male abusers. London: Routledge.
7. Griffiths, L. (1996). Help or hindrance? A study of young elite sportswomen's perceptions of parental pressure. Unpublished Bed dissertation. Cheltenham & Gloucester college of higher education.
8. Hellestedt, J. (1990). Early adolescent perceptions of parental pressures in the sport environment. Journal of sport behaviour, 13(3), 135-144.
9. Kirgy, S., & Greaves, L. (1996). Foul play: sexual harassment in sport. Paper to the pre-olympic scientific congress, Dallas, 11-14 juillet.
10. Rowley, S. (1986). The role of the parent in youth sport. In: G. Gleeson (Ed.) The growing child in competitive sport. London: Hodder & Stoughton.

Année de publication	2001
Auteur	Jan Toftegaard Nielson
Titre	The forbidden zone: intimacy, sexual relations and misconduct in the relationship between coaches and athletes.
Référence complète	Toftegaard, J.N. (2001). The forbidden zone: intimacy, sexual relations and misconduct in the relationship between coaches and athletes. <i>International review for the sociology of sport</i> , 36(2), 165-182.
Résumé	<p>This article presents results from the first sports-specific sexual abuse study in Denmark. The aim of the study was to focus on the interpersonal relations between coaches and athletes and establish if and where boundaries between acceptable and unacceptable coach behaviour could be drawn. Furthermore it wanted to cast light on the process and types of behaviour expected to lead to sexual abuse. It should be emphasized that, in order to describe the attitudes and experiences of various kinds of coach behaviour, samples among both athletes and coaches have been used. Findings show a divergence in the way coaches and athletes respectively perceive and experience interactions of an instructional and non-instructional nature. The results of the questionnaire among athletes showed that 2 percent of athletes (n=3) were survivors of sexual abuse within sport. A considerable proportion of athletes reported that they had experienced various types of inappropriate coach behaviour during their sports career. The second questionnaire, representing coaches at recreational through to elite sports level, revealed a widespread ignorance of legal regulations governing this area and documented that coaches had lax attitudes towards being intimate with athletes: 3 percent of coaches (n=6) openly admitted that they had been intimately involved with athletes under 18 years. The results of this study reinforce and support the grooming process theory earlier set out in social work research, and emphasize risk factors. They also raise possible strategies for prevention which could be of particular relevance to the Danish sports context.</p>
Thèmes abordés	Abus sexuel Harcèlement sexuel Processus de préparation de la victime
Objectifs ou buts recherche	1. Établir si et quand les limites des comportements acceptables et inacceptables entre l'entraîneur et l'athlète peuvent être tracées. 2. Faire la lumière sur le processus et les types de comportements menant à l'abus sexuel.
Questions recherche	
Arguments auteur	1. Un comportement exploitant basé sur un déséquilibre engendré par l'âge, le sexe, la race, la religion, les habiletés ou le niveau d'expérience est mauvais, qu'il soit produit de façon consciente ou inconsciente. 2. Utiliser des définitions « légales » basées sur des critères objectifs, pour définir le harcèlement et l'abus sexuel est inadéquat, car on reconnaît que la victime d'abus ou de harcèlement a des sentiments subjectifs à ce sujet.

3. Le comportement de harcèlement ou d'abus sexuel peut être vécu de différentes façons chez la victime. Ceci dépend du contexte et de l'interprétation de l'individu, ce qui laisse une zone grise entre le harcèlement sexuel « moyen » et le harcèlement sexuel « sévère ».
4. Le « grooming process » en soi ne mène pas nécessairement à l'abus sexuel. Les entraîneurs peuvent s'en servir pour devenir « l'autorité » sur tout ce qui concerne l'athlète (diète, comportements sociaux, amis, ...) pour s'assurer une conformité immédiate de l'athlète à toutes les demandes de l'entraîneur.
5. L'entraîneur peut exercer son pouvoir en refusant l'affection et l'encouragement ou peut punir de façon déraisonnée de petites « infractions » dans un but autre que d'obtenir un contrôle sexuel.

Modèles théoriques

1. Grooming process model for sexual abuse in sport.
Il y a différentes phases :
a) mise en confiance;
b) séduction;
c) abus.
Ces phases sont influencées et caractérisées par des facteurs personnels et sociaux.
2. Modèle du continuum des comportements exploitants dans le sport :
Pour différencier le harcèlement sexuel « moyen » du harcèlement sexuel « sévère », il faut se référer au seuil « légal ». Ainsi, le harcèlement sexuel « moyen » est un ou des actes qui ne sont pas passés par le seuil légal.
3. Finkelhor's Four-Factors model (1984)

Méthode de recherche

1. 2 questionnaires semi-structurés (1 pour athlètes et 1 pour entraîneurs)
2. Athlètes : le questionnaire traite des perceptions des athlètes étudiants et de leurs expériences de harcèlement sexuel dans le sport.
3. Entraîneurs : le questionnaire traite des attitudes et des expériences des entraîneurs par rapport aux comportements liés à l'instruction et non liés à l'instruction.

Nature intervention chercheurs

Passation des questionnaires.

Caractéristiques sujets

1. 207 entraîneurs représentant 12 disciplines sportives (83 % sont des hommes et 17 % des femmes).
2. 140 étudiants-athlètes (filles et garçons) de niveau récréatif à élite.
3. La majorité des athlètes ont eu des entraîneurs masculins.
4. Les entraîneurs ont en moyenne 33 ans.

Modalités d'analyse

Principaux résultats

1. 2 % des athlètes ont vécu de l'abus sexuel dans le sport.
2. Une proportion considérable d'athlètes ont rapporté avoir vécu différents types de comportements inappropriés de la part de leur entraîneur.
3. Aussi bien au niveau récréatif qu'au niveau élite, plusieurs entraîneurs ignorent les règles légales et gouvernementales dans le domaine de l'abus sexuel. De plus, plusieurs entraîneurs seraient négligeants dans leurs attitudes envers leurs athlètes, particulièrement du point de vue de devenir « intime ».

4. 3 % des entraîneurs admettent ouvertement qu'ils ont été intimement impliqués avec des athlètes de moins de 18 ans.
5. La plupart des types de comportements non liés à la tâche (massages, baisers,...) sont de grands facteurs de risque d'abus sexuel.
6. Les comportements non liés à la tâche, incluant donner des « lifts » aux athlètes, dormir dans la même chambre que les athlètes en compétition et prendre une douche avec des athlètes du même sexe sont largement acceptés par les entraîneurs.
7. 19 % des entraîneurs disent qu'ils ou elles ont été ou sont attirés sexuellement et émotionnellement par les athlètes.

Conclusions de l'auteur

1. La majorité des entraîneurs agissent de façon sécuritaire, responsable et professionnelle. De plus, la majorité des entraîneurs et des athlètes peuvent différencier à différents degrés les comportements appropriés ou non.
2. Des recherches sont nécessaires sur le sujet du comportement personnel des entraîneurs et dans la réponse de l'athlète.
3. Pour mieux comprendre l'intimité entre un entraîneur et un athlète, il y a un besoin de reconnaître que les athlètes eux-mêmes jouent un rôle important dans la négociation du climat dans lequel les relations sexuelles apparaissent (ex. : comportements provocateurs de l'athlète).
4. La plupart des étudiants-athlètes ont vécu des comportements inappropriés de la part de leur entraîneur. Toutefois, ils se sentent impuissants à changer les choses car « c'est comme ça que les choses sont... » et ça fait partie du jeu. Des commentaires de la sorte indiquent comment les comportements sociaux inappropriés sont discrètement normalisés dans le milieu sportif.

Principales références

1. Brackenridge, C. (1987). Ethical problems in women's sport, *Coaching focus*. *Coaching focus* (Leeds: National Coaching Foundation), 6, 5-7.
2. Donnelly, P. (1999). Who's fair game? Sport, sexual harassment and abuse. In P. White & K. Young (Eds), *Sport and gender in Canada*. Toronto: Oxford University Press.
3. Fasting, K., Brackenridge, C.H., & Sundgot Borgen, J. (2000). Sexual harassment in and outside sport. Oslo: Norwegian Olympic Committee.
4. Kirby, S. (1995). Not in my back yard: sexual harassment and abuse in sport. *Canadian women studies*, 15(4), 58-62.
5. Lenskyj, H. (1992). Sexual harassment: female athletes' experiences and coaches responsibilities. *Sport science periodical on research and technology in sport* (Coaching association of Canada), 12(6), special topic B-1.
6. Rutter, P. (1990). Sex in the forbidden zone: when men in power - therapists, doctors, clergy, teachers and others - betray women's trust. Reading: Cox & Wyman.
7. Volkwein, K., Schell, F., Sherwood, D., & Livezey, A. (1997). Sexual harassment in sport: perceptions and experiences of american female student-athletes. *International review for the sociology of sport*, 33(3), 283-293.
8. Yorganci, I. (1997). Researching sport and sexual harassment: the ethics of covert participant observation and open methods. In: A. Tomlinson, & S. Fleming (eds), *Ethics, sport and leisure: Crisis and critiques*. Aachen: Meyer & Meyer.

BLESSURES SPORTIVES

Principales conclusions

Les études traitant des blessures sportives d'un point de vue éthique sont peu nombreuses. En effet, Flint & Weiss (1992) ont répertorié moins de 20 études sur le sujet. La responsabilité des entraîneurs dans le domaine de la gestion adéquate des retours au jeu à la suite de blessures est donc un point important dont devraient traiter les études futures.

L'article qui suit nous révèle que la décision de l'entraîneur concernant le retour au jeu d'un athlète à la suite d'une blessure est influencée par une combinaison de deux facteurs, soit la situation de jeu et la force du joueur. Ainsi, dans une situation de jeu déterminante, l'entraîneur pourrait décider de faire revenir au jeu hâtivement un joueur de talent. En général, les athlètes ayant davantage de talent sont retournés beaucoup plus rapidement au jeu à la suite d'une blessure que les athlètes substitués ou de moindre talent.

Année de publication	1992
Auteur	Frances A. Flint & Maureen R. Weiss
Titre	Returning injured athletes to competition: a role and ethical dilemma.
Référence complète	Flint, F.A., & Weiss, R. (1992). Returning injured athletes to competition: a role and ethical dilemma. Canadian journal of sports science. 17(1), 34-40.
Résumé	Le but de cette étude est d'examiner jusqu'à quel point les décisions des entraîneurs et des soigneurs concernant le retour au jeu d'un joueur blessé sont influencées par le statut du joueur et l'issue du match. Deux échantillons sont évalués : des équipes de basketball d'écoles secondaires en Orégon et des équipes universitaires de basketball au Canada. Les entraîneurs et les soigneurs répondent à un questionnaire incluant des scénarios de retour au jeu d'un joueur blessé. Les scénarios réfèrent à des victoires ou des défaites anticipées et à des situations de match serré et concernant un joueur partant, un premier substitut, ou un joueur au banc. La valeur du chicarré indique que les entraîneurs fondent leurs décisions sur le statut du joueur et sur le déroulement du match. À l'opposé, les décisions des soigneurs ne sont significativement pas influencées par ces deux variables. Le rôle de l'entraîneur semble rendre difficiles et même conflictuelles les décisions du retour au jeu d'un joueur blessé. Il est recommandé que les soigneurs assument totalement la responsabilité de ces décisions.
Thèmes abordés	Blessures sportives. Rôles de physiothérapeutes, médecins et entraîneurs pour le retour au jeu.
Objectifs ou buts recherche	Investiguer comment les décisions des entraîneurs et des soigneurs d'équipes de basketball sont prises concernant le retour au jeu d'athlètes blessés en compétition.
Questions recherche	Le statut du joueur et la situation de jeu peuvent-ils influencer la prise de décision des entraîneurs et des soigneurs de l'équipe? Hypothèse : 1) L'hypothèse est que les entraîneurs, mais pas les soigneurs, vont prendre des décisions qui vont être influencées par le statut du joueur et la situation de la jeu.
Arguments auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les décisions des entraîneurs peuvent être influencées par le contexte de l'exercice de sa profession comme la pression de l'administration, des parents et des athlètes impatients de performer. Ces pressions peuvent créer des situations non raisonnables pour prendre de bonnes décisions pour la santé de l'athlète. 2. Au regard des rôles de l'entraîneur, celui-ci ne devrait pas être responsable de prendre la décision de retourner un athlète blessé au jeu. 3. Plusieurs entraîneurs ne sont pas qualifiés pour donner les premiers soins ni pour diagnostiquer et traiter les blessures. 4. Le triangle entraîneur/athlète/soigneur peut mener à un conflit de rôles, particulièrement quand les rôles de chacun sont mal définis et délimités.

Modèles théoriques	
Méthode de recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Deux fiches de renseignements (entraîneur et soigneur). 2. Feuille de situations de jeu (les sujets doivent répondre s'ils renvoient l'athlète au jeu ou non).
Nature intervention chercheurs	Passation de questionnaires.
Caractéristiques sujets	<p>Étude #1 : ÉCOLE SECONDAIRE 66 entraîneurs et 26 soigneurs Programmes féminins et masculins de basketball de 1987 (Oregon AAA, AA et A).</p> <p>Étude #2 : UNIVERSITÉ 60 entraîneurs chef et 49 soigneurs des équipes féminines et masculines de basketball faisant partie du circuit Canadian Interuniversity Athletic Union (CIAU).</p>
Modalités d'analyse	<ol style="list-style-type: none"> 1. Chi carré (3 x 3) : 2. Pourcentages.
Principaux résultats	<p>Étude #1 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) 58 % des entraîneurs ont indiqué que la décision finale concernant le retour au jeu d'un athlète blessé leur revient. 2) Les substituts et les athlètes sur le banc ne vont revenir au jeu que si l'issue de la partie est très certaine (victoire presque assurée) 3) 88 % des soigneurs mentionnent qu'ils prennent les décisions sur le retour au jeu d'athlètes blessés. 4) Dans les parties très serrées, les entraîneurs disent retourner davantage au jeu des joueurs partants et des premiers substituts que des joueurs sur le banc.
Conclusions de l'auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les décisions des entraîneurs concernant le retour au jeu d'un athlète blessé sont influencées par une combinaison de la force du joueurs et de la situation de jeu. 2. L'entraîneur fait revenir au jeu les joueurs les plus forts plus rapidement que les autres joueurs (joueurs substituts et joueurs sur le banc). 3. Les soigneurs eux sont plus influencés par la santé des joueurs que par la situation de jeu et par la force du joueur. 4. Seulement moins de 20 études ont traité des blessures sportives en termes éthiques et de responsabilités.

Principales références

1. Bell, G.W., Cardinal, R.A., & Dooley, J.N. (1984). A Athletic trainer manpower survey of selected Illinois high schools. *Athletic training.*, 19, 23-24.
2. Drowatzky, J.N. (1985). Legal duties and liability in athletic training. *Athletic training*, 20, 10-13.
3. Hage, P., & Moore, M. (1981). Medical care for athletes: what is the coach's role? *Physical sportmedicine*, 9(5), 140-151.
4. Hage, P., & Moore, M. (1981). Sports medicine legal and political realities of the coach in medical care, Part II. *Coach and athlete*, 6(11): 57-59.
5. Kenny, L. (1987). Athletic injury care training in high school coaches. *CAHPER Journal*, mars, avril, 14-20.
6. Stapleton, K.L., Tomlinson, C.M., Shepard, K.F., & Coon, V.A. (1984). High school coaches' perceptions of their responsibilities in managing their athletes' injuries. *Journal of orthop. sports phys. ther.*,, 5(5), 253-260.

ÉTHIQUE

Principales conclusions

Ce thème est surtout abordé, dans les articles suivants, par rapport à l'éducation concernant l'éthique dans le sport. Particulièrement, l'éducation des entraîneurs en ce sens y est traitée. Haney, Long & Howell-Jones (1998) croient que des programmes d'éducation au regard des problèmes liés à l'éthique devraient être offerts aux principaux acteurs sportifs pour favoriser une prise de conscience accrue de ces problèmes dans le milieu sportif. Hornak & Hornak (1993) vont dans le même sens que cette argumentation et spécifient que les institutions et instances qui forment les entraîneurs devraient accorder une place dans cette formation à l'éducation concernant les problèmes éthiques pouvant survenir dans l'exercice des fonctions de ces entraîneurs.

Le développement de codes d'éthique dans le sport amateur devrait quant à lui être accru selon Haney, Long & Howell-Jones (1998). Toutefois, ces codes devraient tenir compte davantage des réalités sociales et des normes en place dans le sport amateur. En plus des codes d'éthique pour régir les problèmes éthiques et moraux, McNamee (1998) apporte la précision que le modèle contractuel n'est pas applicable à la relation entraîneur/athlète pour répondre à des problèmes moraux éventuels car le pouvoir qui unit les deux parties n'est pas régi par le principe d'égalité des pouvoirs.

Année de publication	1998
Auteur	Collen J. Haney & Bonita C. Long & Gail Howell-Jones
Titre	Coaching as a profession: ethical concerns.
Référence complète	Haney, C.J., Long, B.B., & Howell-Jones, G. (1998). Coaching as a profession: ethical concerns. <i>Journal of applied sport psychology</i> , 10(2), 240-250.
Résumé	The Canadian Professional Coaching Association (CPCA) recently developed a code of ethics for coaches that was based on the Canadian Psychological Association's ethical code. Because the CPCA did not use coaches' actual experiences to develop their code, we solicited sport-related ethical concerns from coaches to determine the comprehensiveness of the code. Twelve male and seven female coaches from both individual and team sports, as well as from various levels of sport, participated in focus group sessions. Content analyses of the transcribed sessions identified nine major areas of ethical concern. Illustrations of these nine areas are presented and discussed in relation to the four principles that form the basis of CPCA's Code of Ethics.
Thèmes abordés	Code d'éthique Entraîneurs Problèmes éthiques Profession Éthique
Objectifs ou buts recherche	Fournir des illustrations des éléments éthiques concernant les entraîneurs et déterminer si ces éléments sont représentés par les principes éthiques du Canadian Professional Coaching Association (CPCA).
Questions recherche	Est-ce que le fait de se baser sur le code d'éthique d'une autre profession (ici l'Association canadienne de psychologie) peut faire en sorte que certains problèmes éthiques spécifiques au sport soient manquants?
Arguments auteur	<ul style="list-style-type: none"> • Les entraîneurs sont des modèles pour les athlètes. • L'entraîneur a un impact considérable sur l'athlète. • Importance pour la profession d'entraîneur d'identifier ses responsabilités envers les athlètes, la communauté sportive et le public. • Une façon d'y arriver est par un code d'éthique. • Il existe des pratiques douteuses de la part des entraîneurs qui sont déjà répertoriées dans la littérature. • Jusqu'à maintenant, il n'y a pas eu d'essais systématiques d'identification des éléments ou préoccupations éthiques concernant les entraîneurs canadiens.

Modèles théoriques	
Méthode de recherche	<p>100 lettres envoyées aux entraîneurs des départements sportifs d'universités, de collèges, aux organisations sportives communautaires et dans des séminaires d'entraîneur dans une grande ville canadienne de l'ouest.</p> <p>Six groupes de discussion d'environ 90 minutes chacun ont été tenus. Deux de ces groupes ne contenaient aucune femme.</p> <p>Enregistrements audio.</p>
Nature intervention chercheurs	<p>Animation de groupes de discussion.</p> <p>Agissaient comme modérateurs.</p>
Caractéristiques sujets	<p>12 hommes, 7 femmes, tous entraîneurs.</p> <p>Sports individuels et collectifs.</p> <p>Degrés d'expérience des entraîneurs sont différents.</p> <p>Certains des entraîneurs se connaissaient déjà avant de participer à la recherche.</p> <p>Moyenne d'âge : 41 ans.</p> <p>Sports entraînés : basketball, karaté, basketball en chaise roulante, natation, volleyball, gymnastique, cyclisme, hockey sur gazon, rugby, soccer, tennis et lutte.</p> <p>32 % niveau olympique et national.</p> <p>21 % niveau universitaire et senior « A ».</p> <p>21 % niveau provincial</p> <p>26 % niveau collégial (américain), secondaire (high school) ou communautaire.</p> <p>Années d'expérience en moyenne : 15 ans.</p>
Modalités d'analyse	<p>Analyse de contenu des discours des entraîneurs.</p> <p>Émergence des thèmes.</p> <p>Lier les préoccupations éthiques ayant ressorties avec le code d'éthique du CPCA.</p>
Principaux résultats	<ul style="list-style-type: none"> • 198 problèmes éthiques ont été identifiés et ont été répartis dans 9 catégories générales. • Les catégories sont les suivantes : tricherie, discrimination, abus, manque de respect, les exigences de l'entraîneur, le manque de fonds et d'opportunités, les principes du sport, l'administration du sport et divers. • La plupart des catégories peuvent être incorporées dans les principes identifiés par le code d'éthique du CPCA (respect des participants, entraînement responsable, intégrité dans les relations et honneur du sport). • La catégorie la plus évoquée par les entraîneurs est celle de l'abus. • Viennent ensuite la discrimination, la tricherie et les exigences des entraîneurs.
Conclusions de l'auteur	<ul style="list-style-type: none"> • L'éducation et les programmes d'entraînement dans le domaine du sport doivent se préoccuper des problèmes éthiques. • Les professions liées au sport doivent augmenter leur prise de conscience des problèmes éthiques et développer des stratégies pour prendre des décisions éthiques basées sur les codes d'éthique.

- Le développement de codes d'éthique reflétant les réalités sociales et les normes pourrait devenir la pierre angulaire d'une pratique responsable de la part des entraîneurs et pourrait contribuer à véhiculer une image positive pour les entraîneurs.

Principales références

1. Dubin, C.L. (1990). Ethics and morality in sport. In Commission of inquiry into the use of drugs and banned practices intended to increase athletic performance (pp. 498-512) Ottawa, Canada: Canadian Government Publishing Center.
2. Galasso, P.J. (1986). Rights, responsibilities and autonomy toward coaching in the year 2000. In E. Spon & F.N. Spon (Eds.), Coach Education: Preparation for a profession: proceedings of the VIII Commonwealth and International Conference on Sport, Physical Education, Dance, Recreation and Health (pp. 217-222). New York: University of Cambridge Press.
3. Kanaby, R.F. (1990). Ethics-integrity-values: what place do they have in our programs? Scholastic Coach, 72-73.
4. Polidoro, J.R. (1989). Survey examines coaches' concerns about ethics. The NCAA News, 26(41), 4-5.
5. 5. Zeigler, E.F. (1986). Dimensions of an ethical code for sport coaches. In E. Spon & F.N. Spon (Eds.), Coach Education: Preparation for a profession: proceedings of the VIII Commonwealth and International Conference on Sport, Physical Education, Dance, Recreation and Health (pp.79-90). New York: University of Cambridge Press.

Année de publication	1998
Auteur	Mike McNamee
Titre	Voir référence
Référence complète	McNamee, Mike. (1998). Contractualism and methodological individualism and communitarianism; situating understandings of moral trust in the context of sport and social theory. <i>Sport, education and society</i> , 3(2), 161-180.
Résumé	In recent academic discussions about the nature of sport, education and society much has been made of the differing ways of conceiving social relations between individualists and communitarians. I explore some of the theoretical presuppositions of methodological individualism and show how it operates in game and rational choice theory. I set out, in contrast, three related versions of communitarianism. I show how these stances differently interpret the social relation/virtue that is known as "trust" and, in so doing, highlight the inadequacy of the ontological account of the self in individualistic terms and point to the necessity of viewing close interpersonal relations as ones of partially shared identity. I develop a hypothetical example of a coach's abuse of his young swimmer to illustrate the perspective richness and inadequacy, of these theoretical positions while leaving open the advocacy of particular political policies designed to eradicate such practices.
Thèmes abordés	L'individualisme. Le contrat entre personnes ou le contrat social. La communitarisme. La confiance.
Objectifs ou buts recherche	Faire le lien entre les concepts de l'individualisme et ceux du communitarisme pour comprendre une situation d'abus dans le sport. L'auteur se penche aussi sur le concept de la confiance et des contrats moraux entre individus en lien avec le sport.
Questions recherche	
Arguments auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Se penche sur « l'individualisme méthodologique » qu'il définit comme étant une doctrine qui vise à expliquer un phénomène social ou individuel par l'individu lui-même (ce n'est pas un ensemble de facteurs sociaux qui causent un phénomène mais des particularités bien précises d'un individu impliqué. Quand on parle de pouvoir par exemple, il est difficile d'utiliser ce concept car il implique plusieurs acteurs et des contextes sociaux particuliers. L'auteur rejette ce concept. 2. Relations contractuelles : l'auteur mentionne que le point commun entre les trois théories sociales (GT, SCT et RCT) est qu'une idée rationnelle peut être décrite et prédite entre des individus qui ont une forme de relation collective pour assurer une bonne prise de décision ou le bien des personnes impliquées. Le tout est donc relatif aux contrats entre individus. La moralité est bien plus souvent comprise et exprimée à travers les contrats que sous forme de droits moraux et de principes universels.

L'auteur suggère que toutes les relations et les associations humaines doivent être conceptualisées autrement que de façon « contractuelle ». Il suggère aussi que les gens dans le sport qui partagent une relation où les identités sont liées (entraîneur/athlète par exemple) devraient se fier à la confiance morale.

3. 3 types de communitarisme :

- a) identité communitariste: notre identité et notre compréhension est constituée en partie des autres et des traditions;
- b) vertu communitariste : la communauté est celle par laquelle les valeurs fondamentales se forment et sont transmises;
- c) Communitarisme social ou politique : nécessité de partager certains biens dans la communauté.

4. Le concept de confiance : selon l'auteur, ce concept va à l'encontre de l'individualisme méthodologique et est du ressort du communitarisme.

L'auteur spécifie que quelqu'un à qui l'on peut faire confiance est quelqu'un qui a une forte probabilité de poser des gestes pour le bien de la personne qui fait confiance. Dans certaines conditions, comme dans le sport par exemple, il arrive que la confiance soit attribuée à une personne non de façon volontaire mais nécessaire. La confiance se manifeste lorsqu'un individu confie ce qui lui tient à cœur (ex. : parents confiant leurs enfants à la garderie ou à un entraîneur) à un autre individu en qui il place sa confiance en espérant que cette personne n'abusera pas de son pouvoir pour blesser l'autre en position de confiance. La confiance que l'on accorde à quelqu'un peut nous rendre vulnérable.

5. Pour mettre en évidence le communitarisme dans le sport, l'auteur mentionne que l'athlète se définit en partie par son entraîneur, par son sport, par son club et par la propre histoire de chacun. L'entraîneur et l'athlète ont donc une identité « partagée ».

Selon l'auteur, les parents font confiance très facilement aux entraîneurs sans même les connaître parfois. À faire attention.

Modèles théoriques

1. Game theory (ne l'explique pas dans le texte) (GT).
2. Rational choice theory (") (RCT).
3. Social choice theory (") (SCT).

Méthode de recherche

1. Analyse de concepts.
2. L'auteur compare l'individualisme méthodologique avec le communitarisme et les relations contractuelles et applique le tout au sport (plus particulièrement à l'abus commis dans le sport).

Nature intervention chercheurs

Caractéristiques sujets

Modalités d'analyse

Principaux résultats

Conclusions de l'auteur

1. Pour bien analyser une situation où un entraîneur abuse de son pouvoir, il faut bien comprendre la notion de confiance et ses implications dans les relations de pouvoir entre une personne qui fait confiance et l'autre à qui l'on fait confiance.
2. Le modèle contractuel (contrat entre deux personnes) n'est pas applicable à l'athlète et à l'entraîneur car ce modèle ne peut considérer le pouvoir, les inégalités et la dépendance. En effet, le contrat doit être basé sur une égalité des pouvoirs.
3. En ayant un contrat entre entraîneur et athlète, une relation de non-confiance mutuelle s'installe.
4. Une notion importante à mentionner est que l'entraîneur et l'athlète partagent une identité commune (communitarisme).

Principales références

1. Brackenridge, C. (1996). Healthy sport for healthy girls: the role of parents in preventing sexual abuse in sport. *Sport, education and society*, 3(1), 59-78.
2. Breivik, G. (1992). Doping games: a game theoretical exploration of doping. *International review for sociology of sport*, 27(3), 235-252.
3. Eassom, S. (1995). Playing games with prisoners' dilemmas. *Journal of the philosophy of sport*, 22, 26-47.

Année de publication	1993
Auteur	N. Joan Hornak et James E. Hornak
Titre	Coach and player - ethics and dangers of dual relationship.
Référence complète	Hornak, N.J., & Hornak, J.E. (1993). Coach and player - ethics and dangers of dual relationship. JOPERD, May-June.
Résumé	
Thèmes abordés	Relation entraîneur/athlète. Éthique. Pouvoir.
Objectifs ou buts recherche	1. Explorer trois « dual relationships » spécifiques au sport : a) l'entraîneur qui prend le rôle d'un ami; d) l'entraîneur qui prend le rôle d'un conseiller; c) l'entraîneur ou le joueur qui a une attraction « romantique » envers l'autre.
Questions recherche	
Arguments auteur	1. L'entraîneur sert de modèle pour son athlète dans la démonstration de comportements adéquats et en ce sens, il devient souvent le modèle adulte le plus influent. Avec cette influence vient la responsabilité pour l'entraîneur de réagir de façon éthique aux inévitables dangers de la relation athlète/entraîneur. 2. Des relations comme l'entraîneur/ami, l'entraîneur/conseiller ou l'entraîneur/intime peuvent violer les standards éthiques et légaux résultant en la mise en péril de l'emploi de l'entraîneur. 3. Les « dual relationships » peuvent être exploitantes à cause du pouvoir asymétrique qui existe entre l'entraîneur et l'athlète. 4. L'entraîneur/ami : tenter de combiner une relation amicale et une relation entraîneur/athlète peut influencer de façon négative la relation entraîneur/athlète, l'amitié ou les deux. 5. L'entraîneur/conseiller : celui-ci n'est pas formé pour diagnostiquer ou traiter des problèmes émotionnels. L'entraîneur doit référer l'athlète en problème. 6. L'entraîneur/intime : agir de cette façon est non éthique, non productif et professionnellement inapproprié pour les raisons suivantes : a) c'est de l'abus de pouvoir de la part des entraîneurs; b) ça distrait l'athlète des tâches liées à la pratique de son sport; c) peut causer une mauvaise interprétation de l'athlète des touches que fait l'entraîneur comme étant sexuellement motivés; d) peut conduire au manque d'objectivité de l'entraîneur dans ses décisions relatives aux athlètes.

Si c'est l'athlète qui semble s'éprendre de l'entraîneur, celui-ci se doit de fixer des limites à ses comportements et d'avoir une discussion franche avec l'athlète concerné pour lui mentionner que son comportement est inapproprié.

Modèles théoriques

Méthode de recherche

Analyse de concepts.
Discussion.

Nature intervention chercheurs

Caractéristiques sujets

Modalités d'analyse

Principaux résultats

Conclusions de l'auteur

1. Les personnes dans les collèges ou les universités qui forment les futurs entraîneurs doivent consacrer du temps à la discussion du sujet des relations de dualité (dual relationships).
2. Les programmes nationaux de formation des entraîneurs et les associations nationales des entraîneurs doivent consacrer du temps à ce sujet et fournir du matériel éducatif pour assister les entraîneurs dans ce genre de dilemmes.
3. Les spécialistes de la préparation des entraîneurs devraient s'efforcer de mettre sur pied des programmes qui pourraient aider les entraîneurs à reconnaître que leur engagement doit toujours refléter sur la qualité de leur comportement personnel et professionnel, en sachant que leur influence sur les jeunes est profonde et durable.

Principales références

1. Pope, K.S. (1985). Dual relationships violation of ethical, legal, clinical as standards. California state psychologist, 20(3), 3-5.

MORALITÉ

Principales conclusions

L'aspect ayant été traité dans les deux prochains articles est le jugement et/ou le raisonnement moral. Duquin (1984) et Crown & Heatherington (1989) se sont en effet penchés sur la comparaison du jugement moral des hommes et des femmes dans des situations d'ordre moral dans le sport. Ce qui émane de ces deux études est qu'il existe une différence certaine entre le jugement moral des hommes et celui des femmes pour une même situation de dilemme moral. En effet, toujours selon les auteurs, les femmes seraient beaucoup plus portées vers une éthique du souci (envers les autres) que les hommes. Ces derniers seraient davantage influencés dans leurs décisions et jugements moraux par leur intérêt personnel (Duquin, 1984) et par la justice (Crown & Heatherington, 1989).

Ces différences entre les sexes pourraient provoquer, selon Duquin (1984), des conflits entre les raisonnements moraux des hommes et des femmes à l'occasion de situations problématiques d'ordre moral en sport. Pour éviter ces conflits, l'auteur propose de favoriser la communication. De leur côté, Crown & Heatherington, (1989) se sont concentrés sur les « causes » de ces différences entre femmes et hommes. Selon eux, c'est le processus de développement des femmes et des hommes qui diffère et qui provoque ces différences de jugement. Les filles seraient davantage appelées à valoriser l'attachement, la dépendance et l'affiliation. En contrepartie, les garçons seraient davantage encouragés à valoriser l'indépendance, la réussite et la différenciation.

Année de publication	1984
Auteur	Mary E. Duquin
Titre	Power and authority: Moral consensus and conformity in sport.
Référence complète	Duquin, M. (1984). Power and authority moral concensus and conformity in sport. <i>International review for the sociology of sport</i> , 19 (3/4), 295-303.
Résumé	This study examined the moral rationales of 109 male and female coaches, athletes and non-athletes. Subjects read a series of sport scenarios in which a conflict arose between an athlete and a member of the athletic establishment. Five categories of moral rationales emerged from the data, two of which, the ethic of care and of self-interest, predominated. Females employed the ethic of care significantly more often than males, while males used the self-interest rationale significantly more often than females. Results are discussed in terms of the asymmetrical power which characterizes athletics and the different moral orientations men and women bring to sport.
Thèmes abordés	Jugements moraux. Dilemmes moraux. Pouvoir asymétrique.
Objectifs ou buts recherche	1. Le but de cette étude est d'investiguer les raisonnements moraux utilisés par les entraîneurs, les athlètes et les non-athlètes dans les jugements moraux faits par ceux-ci dans un contexte sportif.
Questions recherche	1. Quelle est l'orientation morale qui prédomine dans les relations entre les membres des institutions sportives et les athlètes? 2. Comment les jugements moraux sont produits dans le sport d'aujourd'hui? 3. Quels sont les raisonnements moraux utilisés pour rendre ces jugements?
Arguments auteur	1. Dans la société, le développement de la moralité passe par la conformité aux règles, par l'élaboration légale des droits et par la résolution de problèmes ou de conflits par la hiérarchisation des valeurs. 2. Dans la famille, le développement de la moralité passe par l'empathie, les responsabilités interpersonnelles, l'éthique du souci, le maintien des relations, la réponse aux besoins humains et la sensibilité au contexte des circonstances. 3. Le pouvoir asymétrique présent dans les institutions sportives et les traditions du sport est supporté par l'idéologie de la dictature généreuse (« benevolent dictatorship ») 4. Le sport véhicule une forme parentale de relation morale.

Modèles théoriques	Aucun
Méthode de recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Questionnaires contenant des dilemmes moraux dans le contexte du sport (scénarios). 2. Une forme A et une forme B du questionnaire ont été créées. La forme A contient, selon les recherches, plus de violations morales sérieuses que la forme B. 3. Assignation aléatoire de l'échantillon des 109 sujets pour la forme A et la forme B du questionnaire. 4. Chaque sujet lis 5 scénarios sportifs dans lesquels surgissent des dilemmes moraux entre les athlètes et les membres de l'institution sportive. Les sujets doivent déterminer s'il y a injustice et si oui, évaluer son importance et les responsabilités de chacun dans cette situation. Ils ont dû par la suite indiquer leur raisonnement menant à leur jugement.
Nature intervention chercheurs	Administration du questionnaire.
Caractéristiques sujets	<ol style="list-style-type: none"> 1. 109 sujets dont 36 entraîneurs de collège et de « high school », 38 athlètes d'équipes de collège et 35 non-athlètes provenant eux aussi de collèges. (États-Unis) 2. Les deux sexes sont représentés.
Modalités d'analyse	<p>Analyse de contenu. Chi carré. Statistiques descriptives.</p>
Principaux résultats	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le raisonnement moral le plus utilisé est l'éthique du souci (ethics of care). 2. Les femmes utilisent davantage l'éthique du souci que les hommes. 3. La préoccupation morale la plus présente pour plusieurs sujets est le comportement moral et la bonté des institutions sportives les plus puissantes. 4. Le deuxième raisonnement moral le plus utilisé est la notion d'intérêt personnel. Ce raisonnement est davantage utilisé quand les sujets ne croient pas qu'il y ait injustice dans la situation présentée. 5. Un peu plus d'hommes utilisent le raisonnement de l'intérêt personnel (38 % d'hommes contre 22 % de femmes). 6. La troisième catégorie de raisonnement moral est relative aux conséquences des actions. Basée sur les résultats des actions plus que sur le caractère bon ou mauvais de l'acte lui-même. Dépend des valeurs de l'individu qui évalue la situation. 7. Le quatrième raisonnement utilisé (en importance) est celui du respect des règles. 8. Le dernier type de raisonnement utilisé est celui des responsabilités mutuelles.

Conclusions de l'auteur

1. Les femmes utilisent davantage l'éthique du souci dans leur raisonnement moral pour poser un jugement sur une situation sportive problématique tandis que les hommes utilisent plus l'intérêt personnel comme raisonnement menant à un jugement moral.
2. Les femmes remettent les responsabilités davantage sur les épaules des membres de l'institution sportive et négligent les responsabilités des athlètes.
3. L'éthique du souci est utilisée dans cette étude dans un mode parental (obligation pour l'institution de répondre aux besoins des athlètes).
4. Pour ce qui est des hommes, ceux-ci placent davantage la responsabilité des actions sur les athlètes pour protéger leur intérêt personnel.
5. Une idéologie d'intérêt personnel crée des barrières à la coopération dans l'action et à la mutualité dans les relations morales.
6. Il y a donc des conflits entre les façons de raisonner des femmes et des hommes sur le plan moral, ce qui peut créer des difficultés entre un entraîneur et un athlète de sexe différent.
7. La communication reste le meilleur moyen d'éviter des conflits moraux entre les entraîneurs et les athlètes.

Principales références

1. Carron, A.V. (1978). Role behavior and coach-athlete interaction. *International review of sport sociology*, 13, 51-56.

Année de publication	1989
Auteur	Judith Crown & Laurie Heatherington
Titre	The costs of winning? The role of gender in moral reasoning and judgments about competitive athletics encounters.
Référence complète	Judith Crown & Laurie Heathering. (1989). The costs of winning? The role of gender in moral reasoning and judgments about competitive athletics encounters. <i>Journal of sport & exercise psychology</i> , 11, 281-289.
Résumé	Two studies examined gender differences in moral reasoning and judgments about competitive athletic encounters. In study #1, subjects read an open-ended script regarding a competitive athletic encounter between friends which required a decision with achievement related or affiliation related outcomes. They made a decision and reasoned aloud about it in a structured interview. Contrary to Gilligan (1982) model, men and women were equally likely to use "justice" and "care" considerations in their reasoning, and there were no gender differences in their final decisions. In study #2, subjects considered the same situation, though the protagonist had already decided between pursuing achievement, pursuing both achievement and affiliation, or pursuing affiliation. Significant effects were found for athletes' gender as well as for interactions of athletes' gender and decision condition in subjects' ratings of the correctness of the decision and of the consequences it would have for the athletes' relationships. Women regarded the decision as entailing "moral" considerations whereas men did not.
Thèmes abordés	Jugements moraux femmes versus hommes dans le sport.
Objectifs ou buts recherche	Étude #1 : Examiner la manière avec laquelle les hommes et les femmes raisonnent à propos d'une situation de conflit en compétition. Étude #2 : Examiner l'évaluation des jugements des hommes et des femmes athlètes qui choisissent d'adopter soit une orientation vers la réalisation de soi, une orientation moyenne vers l'affiliation ou une orientation totale vers l'affiliation.
Questions recherche	1. Comment les perceptions des athlètes affectent la façon dont les hommes et les femmes prennent des décisions à propos de conflits et jugent les comportements des autres en situation de compétition à propos de ces mêmes conflits.
Arguments auteur	1. L'auteure mentionne que des études suggèrent qu'il y a des différences sur le processus de développement entre les filles et les garçons. Ceux-ci mentionnent que ces processus encouragent les garçons à se différencier, à l'indépendance et à la réussite personnelle tandis que ce processus décourage la différenciation chez les filles et encourage l'attachement, la dépendance et les comportements d'affiliation. 2. Le raisonnement moral serait lié à ces différences. Les hommes seraient plus portés vers la justice et les femmes vers le souci de l'autre.
Modèles théoriques	Modèle de Gilligan (1982)

Méthode de recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Lecture de mises en situation. 2. Interviews structurés. 3. Personal attributes Questionnaire (PAQ) (24 items mesurant les orientations sexuelles dans la prise de décision. 4. Questionnaire sur leur niveau de compétition (Athletic participation scale).
Nature intervention chercheurs	<p>Mener l'entrevue. Écrire le verbatim. Passation des questionnaires. Codage des données qualitatives.</p>
Caractéristiques sujets	<p>Étude #1 : a) 20 garçons et 20 filles de niveau baccalauréat; b) recrutés dans une classe d'introduction à la psychologie. Étude #2 : a) 92 garçons et 92 filles de niveau baccalauréat.</p>
Modalités d'analyse	<p>Codage des données qualitatives. Analyses des questionnaires.</p>
Principaux résultats	<ol style="list-style-type: none"> 1. 44 sujets (33 hommes et 11 femmes) ont une orientation masculine. 2. 40 sujets (14 hommes et 26 femmes) ont une orientation féminine. 3. 50 sujets (24 hommes et 26 f femmes) ont une orientation androgyne. 4. 50 sujets (24 hommes et 26 femmes) ont une orientation indéterminée ou indifférenciable.
Conclusions de l'auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. La prise de décision semble très affectée par les résultats (bris de l'amitié, réussite, etc.). 2. Le choix de l'accomplissement est le plus facile et le choix de la totale affiliation est le plus difficile. 3. Concernant l'aspect décision, les femmes considèrent davantage ce choix comme un choix moral que les hommes. 4. Cette étude reflète les préoccupations des femmes envers la réussite (accomplissement) et l'affiliation.
Principales références	<ol style="list-style-type: none"> 1. Gilligan, C. (1982). In a different voice. Cambridge, MA: Harvard University Press. 2. Lyons, N. (1982). Conceptions of self and morality and modes of moral choice: Identifying justice and care in judgments of actual moral dilemmas. Unpublished doctoral dissertation, Harvard University. 3. Matteo, S. (1988). The effects of gender-schematic processing on decisions about sex-inappropriate sport behavior. <i>Sex roles</i>, 18, 41-58. 4. Myers, A.M., & Lips, H.M. (1978). Participation in competitive amateur sports as a function of psychological androgyny. <i>Sex Roles</i>, 4, 571-578. 5. Sage, G., & Loudermilk, S. (1979). The female athlete and role conflict. <i>Research quarterly for exercise and sport</i>, 50, 88-96.

PRESSIONS

Principales conclusions

Dans son article, Hellstedt (1990) traite de la pression ressentie par les jeunes athlètes de la part de leurs parents. Les principales conclusions que l'auteur tire de son étude sont que des pressions parentales excessives liées à la performance peuvent provoquer chez les jeunes sportifs une réponse et une attitude négative envers la compétition et la pratique sportive. De plus, ces pressions peuvent être une source de conflit entre les parents et l'enfant et même entraîner, ultimement, un abandon du sport.

Dans cette optique, Hellstedt (1990) suggère des moyens de prévenir les pressions excessives de la part des parents sur la pratique sportive de leur enfant. Des formations et séminaires donnés par l'organisation seraient des méthodes adéquates pour prévenir ce phénomène. De plus, l'établissement de règles à suivre pour un support parental positif ainsi qu'un programme d'éducation pourraient être mis en place. Du côté des entraîneurs, ceux-ci devraient apprendre à reconnaître les signes de pression excessive des parents.

Année de publication	1990
Auteur	Jon C. Hellstedt
Titre	Early adolescent perceptions of parental pressure in the sport environment.
Référence complète	Hellstedt, J.C. (1990). Early adolescent perceptions of parental pressure in the sport environment. <i>Journal of sport behaviour</i> , 13(3), 135-144.
Résumé	Un groupe de 104 jeunes skieurs, garçons et filles de 13 ans, ont répondu à un questionnaire sollicitant leur opinion d'un certain nombre de questions qui touchent à l'influence de leurs parents ou la contrainte exercée par leurs parents à l'égard de leur participation à des compétitions de ski. Cet article présente brièvement les résultats obtenus en ce qui concerne le degré de contrainte perçu par ces jeunes athlètes quant à leur entrée en compétition, la continuation de leur participation, l'évaluation de leur performance et leurs réactions subjectives. Les résultats révèlent des variations considérables à la fois dans la perception de la contrainte parentale et dans la réponse affective des jeunes athlètes. En général, les garçons ressentent plus de contraintes que les filles, et l'information recueillie montre un rapport étroit entre le degré de contrainte parental et la négativité de la réponse des jeunes athlètes à cette contrainte. Cette étude examine également les diverses conséquences pour les parents, les entraîneurs et les administrateurs sportifs.
Thèmes abordés	Pressions. Parents. Athlètes. Sport. Contraintes.
Objectifs ou buts recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Connaître les perceptions des jeunes athlètes sur le degré de pression parentale qu'ils perçoivent par rapport à leur participation sportive. 2. Investiguer les réponses subjectives des athlètes à la pression des parents.
Questions recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Quel degré de pression parentale à compétitionner dans le ski les jeunes athlètes perçoivent-ils? 2. Quelles sont leurs réponses subjectives à la pression de leurs parents en termes d'impact positif ou négatif? 3. Quelles sont les perceptions des jeunes athlètes par rapport à la réaction de leurs parents à une piètre performance? 4. Est-ce qu'il y a une différence dans les perceptions des garçons et des filles par rapport à la pression parentale?
Arguments auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les parents ont beaucoup d'influence sur le jeune sportif, en particulier le père. 2. Les parents sont les personnes les plus significatives dans le développement des attitudes d'un jeune sportif par rapport à la victoire et au niveau du développement des habiletés.

3. Un des stress majeurs pour le jeune joueur est la peur de l'échec. Cette peur, selon certains auteurs, proviendrait de différentes sources, mais la source majeure est les parents du jeune.
4. Les parents influencent leurs enfants par deux mécanismes :
 - a) « attitude formation »;
 - b) « performance evaluation ».
5. Une évaluation négative de la performance de la part des parents de l'athlète a un rôle majeur à jouer dans le développement de forts traits d'anxiété chez l'athlète.

Modèles théoriques	
Méthode de recherche	Un questionnaire de 36 items (échelle de Likert de 9 points).
Nature intervention chercheurs	Passation du questionnaire.
Caractéristiques sujets	<ol style="list-style-type: none"> 1. 104 skieurs (38 filles et 66 garçons) de 13 ans. 2. Skieurs : groupe élite. 3. Ceux-ci représentent les meilleurs skieurs de la classe III de la « Eastern division of the United state Ski Association ». 4. Âge moyen : 12,9 ans.
Modalités d'analyse	% et corrélations
Principaux résultats	<ol style="list-style-type: none"> 1. En général, les garçons ressentent plus de contraintes que les filles. 2. Il y avait un lien étroit entre le degré de contrainte parental et la négativité de la réponse des jeunes athlètes à cette contrainte. 3. Les pères semblent avoir une influence plus marquée sur le développement de l'athlète que la mère. 4. 72,8 % des athlètes (filles et garçons) considèrent leurs parents comme étant une source modérée à forte de pression. 5. 26 % des athlètes sentent que leurs parents les forcent à compétitionner. 6. 50 % des athlètes mentionnent que leurs parents ne seront pas « fâchés » si une mauvaise performance survient. 38 % pensent que leurs parents seront « un peu » « fâchés » et 12 % « très » fâchés. 7. Abandon de la compétition : 12 % des athlètes croient que leurs parents ne seront pas fâchés tandis que 52 % croient qu'ils seront un peu fâchés. 35 % croient que leurs parents seront très fâchés. 8. Plus la pression parentale augmente, plus les athlètes montrent une réaction négative à la pression, ressentent plus de pression à la performance et plus de pression à rester dans le sport plutôt que de choisir un autre sport ou une autre activité de loisir.
Conclusions de l'auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le principal problème pour les parents est de trouver le bon équilibre de compréhension de support et d'encouragement. 2. Les parents qui mettent trop de pression sur leurs enfants courent le risque de provoquer une réponse négative de leur enfant envers la compétition et la pratique sportive.

3. De plus, les parents doivent être conscients qu'une pression excessive à participer peut résulter en un conflit entre le parent et l'enfant et même en l'abandon du sport par le jeune.
4. Des formations et des séminaires pour les parents devraient être donnés par les organisations sportives pour discuter de ces problèmes potentiels. De plus, des règles à suivre pour un support positif des parents devraient être encouragées par les organisations sportives.
5. Cette étude montre qu'il y a un besoin pour des programmes d'éducation pour les parents et un besoin pour les entraîneurs de travailler de façon étroite avec les parents pour les aider à comprendre leur rôle, et quand ils dépassent les limites et qu'ils exercent une pression excessive sur leur enfant.

Principales références

1. Gould, D., Horn, T., & Spredemann, J. (1983). Sources of stress in junior elite wrestlers. *Journal of sport psychology*, 5, 159-171.
2. Greendorfer, S., & Lewko, J. (1978). Role of family members in sport socialization of children. *Research quarterly*, 49, 146-152.
3. Higgenson, D. (1985). The influence of socializing agents in the female sport-participation process. *Adolescence*, 20, 73-82.
4. Lewko, J., & Greendorfer, S. (1977). Family influence and sex differences in children's socialization into sport: A review. In: D.M. Landers & R.W. Christina (Eds), *Psychology of motor behavior and sport* (pp. 434-447). Champaign, IL: Human Kinetics.
5. Martens, R. (1978). *Joy and sadness in children's sports*. Champaign, IL: Human Kinetics.
6. Sage, G (1980). Parental influence and socialization into sport for male and female intercollegiate athletes. *Journal of sport and social issues*, 49, 1-13.

POUVOIR/INFLUENCE

Principales conclusions

Dans le monde du sport, le pouvoir est présent. Plus particulièrement, la relation entraîneur/athlète en est une qui est marquée par le pouvoir. Certains auteurs considèrent que le pouvoir détenu par les entraîneurs sur les athlètes est parfois malsain et exagéré. On assiste donc à une forme de pouvoir dite asymétrique qui se manifeste par des comportements paternalistes de la part des entraîneurs envers les athlètes sous leur supervision. Pour pallier à ce déséquilibre, Shogan (1991) et Ravizza & Daruty (1985) ont exposé leurs points de vue sur les solutions possibles. Tout d'abord, Ravizza & Daruty (1985) suggèrent la signature d'un consentement éclairé entre l'entraîneur et l'athlète sur les dimensions de l'entraînement et de leurs relations. Toutefois, Shogan (1991) croit que cette forme d'entente peut miner la confiance entre les deux parties. Elle suggère plutôt qu'une confiance morale soit établie et que l'autonomie des athlètes soit davantage respectée.

Cette notion de pouvoir asymétrique et d'influence est aussi étudiée dans le milieu du travail. En effet, Tjosvold, Andrews & Struthers (1992) se sont penchés sur l'influence des leaders et des supérieurs sur les employés. Ceux-ci ont conclu que l'établissement de buts communs entre le supérieur/leader et les employés augmentait la coopération et la communication et rendait par le fait même le travail des employés plus efficace. Ils ont nommé ce concept l'influence collaborative. Il serait très pertinent de voir l'application de ce concept au niveau sportif.

En termes de prévention des abus de pouvoir, Martin (2003) mentionne que bien souvent, les entraîneurs ignorent le pouvoir qu'ils détiennent sur leurs athlètes et l'influence qu'ils ont sur la vie de ceux-ci. De plus, les athlètes eux-mêmes ne sont pas toujours conscients de cette influence et de ce pouvoir. Il faudrait donc éduquer et informer entraîneurs et athlètes à ce sujet. De leur côté, Ravizza & Daruty (1985) croient que la prévention des abus de pouvoir passe par la limitation de l'autorité de l'entraîneur et par le développement de l'autonomie de l'athlète.

Fait particulier, une étude (Théberge, 1990) s'est attardée à la perception d'entraîneuses par rapport au pouvoir qu'elles détiennent et exercent. Les résultats montrent que les entraîneuses rejettent le pouvoir dit « masculin » et considèrent davantage leur « pouvoir » comme étant une sorte d'influence.

Année de publication	2003
Auteur	Vicky Lynn Martin
Titre	Student-athletes perception of abusive behaviors by coaches in NCAA Division II tennis programs.
Référence complète	Martin, Vicky Lynn. (2003). Student-athletes perception of abusive behaviors by coaches in NCAA Division II tennis programs. The sport journal, 6 (3).
Résumé	
Thèmes abordés	Abus des entraîneurs. Abus sexuel. Abus émotionnel.
Objectifs ou buts recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Déterminer s'il existe une différence significative entre les perceptions des filles et des garçons de la NCAA au regard des divers types de comportements abusifs de leur entraîneur. 2. Examiner si les départements athlétiques des USA devraient développer des politiques et des procédures pour éduquer toutes les personnes impliquées dans la vie sportive et s'ils devraient poursuivre les entraîneurs qui abusent sexuellement et émotionnellement de leurs athlètes. 3. Établir une compréhension des significations que les athlètes-étudiants attribuent aux comportements de harcèlement sexuel produits par leur entraîneur. 4. Montrer comment les athlètes-étudiants perçoivent certains comportements ambigus.
Questions recherche	
Arguments auteur	
Modèles théoriques	Aucun
Méthode de recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un questionnaire comprenant différents types de comportements de l'entraîneur. 2. Une échelle de Likert de 1 à 5 (1 étant les comportements les moins appropriés et 5 les plus appropriés parmi la liste (20 types de comportements dans 5 catégories).
Nature intervention chercheurs	Rencontre des participants et attribution des questionnaires.

Caractéristiques sujets	<p>140 joueurs et joueuses de tennis provenant de 14 équipes de la NCAA de la région du Sud. Volontaires. Sélectionnés de façon aléatoire. Proviennent de la division II du programme de tennis.</p>
Modalités d'analyse	<ol style="list-style-type: none"> 1. Statistiques descriptives (fréquences, pourcentages, moyennes, rang moyen, déviation standard). 2. Analyse factorielle.
Principaux résultats	<p>Garçons :</p> <ul style="list-style-type: none"> * 5 comportements les moins appropriés (suggestions de faveurs sexuelles en échange de bourses d'études ou d'amélioration de rang dans l'équipe, l'utilisation par l'entraîneur de noms d'animaux, la sollicitation de l'entraîneur d'une manière personnelle, l'entraîneur qui initie des contacts avec l'athlète en lui demandant de s'asseoir sur ses genoux et finalement, l'entraîneur qui met ses mains sur les fesses des joueurs lorsqu'il donne des instructions en tennis.) * 5 comportements appropriés. (au cours d'une réunion avec un athlète, l'entraîneur ferme la porte de son bureau, l'entraîneur invite le joueur à manger dans un endroit public, l'entraîneur donne des félicitations en serrant dans ses bras, l'entraîneur complimente le joueur sur son apparence et finalement, l'entraîneur touche le joueur sur le bras pour donner des instructions.) <p>Filles :</p> <ul style="list-style-type: none"> * 5 comportements inacceptables. (Les mêmes que les garçons) * 3 comportements appropriés. (l'entraîneur serre la joueuse dans ses bras pour la féliciter, l'entraîneur touche le bras de l'athlète lorsqu'il donne des instructions et finalement, l'entraîneur ferme la porte de son bureau quand il rencontre l'athlète)
Conclusions de l'auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les résultats peuvent être influencés par : <ol style="list-style-type: none"> a) le sexe de l'auteur de l'abus; b) le sexe de l'athlète; c) la sévérité et la fréquence des comportements inappropriés; d) le jugement de l'implication de la victime; e) le statut du superviseur; f) expérience personnelle; g) intentions de l'auteur des comportements d'abus; 2. Les entraîneurs peuvent ignorer l'ampleur du pouvoir qu'ils ont sur les athlètes et les implications qui peuvent en découler. 3. Il se peut aussi que les athlètes soient ignorants du pouvoir que leur entraîneur peut avoir sur eux et la présence de celui-ci dans leur vie. 4. L'éducation et l'information sur l'abus sexuel et émotionnel sont un besoin qui est requis pour prévenir l'incompréhension et les conflits entre les athlètes et les entraîneurs.
Principales références	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dominowski, W. (2002). When parents take their child's sport participation beyond reason. <i>Journal of sports psychology</i>, 3(3), 1-5.

Année de publication	1985
Auteur	Kenneth Ravizza & Kathy Daruty
Titre	Paternalism and sovereignty in athletics. Limits and justifications of the coach's exercise of authority over the adult athlete.
Référence complète	Ravizza, K., & Daruty, K. (1985). Paternalism and sovereignty in athletics. Limits and justifications of the coach's exercise of authority over the adult athlete. <i>Journal of the philosophy of sport</i> , 11, 71-82.
Résumé	?
Thèmes abordés	Paternalisme. Autonomie des athlètes (souveraineté individuelle).
Objectifs ou buts recherche	Clarifier les conditions qui doivent être remplies pour assurer que l'autorité exercée par l'entraîneur est appropriée et que les droits des athlètes ainsi que leur intégrité soit préservés.
Questions recherche	Aucune
Arguments auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le concept de consentement éclairé est très important pour que les athlètes soient autonomes. 2. Le pouvoir d'expertise de l'entraîneur est bénéfique pour la progression de l'athlète mais cette expertise ne doit pas justifier le paternalisme. 3. L'athlète doit pouvoir agir de façon volontaire : <ol style="list-style-type: none"> a) L'athlète a le droit de prendre des décisions en ce qui le concerne, même si l'opinion de l'entraîneur est différente. b) Toutefois, l'entraîneur est obligé d'agir en fonction de la sécurité de l'athlète. c) Faire attention : si l'athlète prend une décision sans en connaître les implications, ceci n'est pas une action « volontaire ». d) L'entraîneur doit intervenir s'il juge que l'athlète prend un risque et que celui-ci n'en connaît pas les implications possibles. 4. Le consentement éclairé entre l'athlète et l'entraîneur peut permettre de faire diminuer le stress ou la pression que ressent l'entraîneur car l'athlète devient aussi responsable de sa performance. 5. Il y a trois types de choses que l'entraîneur doit mentionner à l'athlète : <ol style="list-style-type: none"> a) sa philosophie d'entraînement; b) les risques, les complications ainsi que les bénéfices à pratiquer ce sport; c) spécifier à l'athlète qu'il existe d'autres visions ou d'autres alternatives que la position de cet entraîneur et mentionner que l'athlète est responsable de communiquer à l'entraîneur la raison des changements particuliers dans l'entraînement.
Modèles théoriques	Aucun

Méthode de recherche	Analyse de concepts
Nature intervention chercheurs	
Caractéristiques sujets	
Modalités d'analyse	
Principaux résultats	Aucun
Conclusions de l'auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Avantages à la limite de l'autorité de l'entraîneur : <ol style="list-style-type: none"> a) diminuer le potentiel d'abus de la liberté individuelle de l'athlète; b) augmenter l'autodiscipline de l'athlète; c) l'athlète est davantage responsable de ses actes.
Principales références	<ol style="list-style-type: none"> 1. Feinberg, Joel. (1971). Legal paternalism. Canadian journal of philosophy, 1, 104-125. 2. Keenan, F.W. (1975). Justice and sport. Journal of the philosophy of sport, 2, 111-123 3. Kidd, Brice. (1979). Athletes rights, the coach and the sport psychologist. In P. Klavora and J. Daniel (Eds.), Coach, athlete and the sport psychologist. Toronto: University of Toronto. 4. Thomas, Carolyn. (1981). The golden girl syndrome: Thoughts on a training ethic. Proceedings of the national association for the physical education in higher education. Volume 1 (pp.136-146). Champaign, IL: Human Kinetics.

Année de publication	1991
Auteur	Debra Shogan
Titre	Trusting paternalism? Trust as a condition for paternalistic decisions.
Référence complète	Shogan, Debra. (1991). Trusting paternalism? Trust as a condition for paternalistic decisions. Journal of the philosophy of sport, 18, 49-58.
Résumé	
Thèmes abordés	Paternalisme. Confiance mutuelle. Pouvoir asymétrique.
Objectifs ou buts recherche	Montrer que lorsqu'il y a une confiance morale convenable entre l'entraîneur et l'athlète et si le contexte peut permettre d'atteindre cette confiance sans que celle-ci soit minée par le pouvoir social ou institutionnel illégitime, les décisions paternalistes prises par l'entraîneur sont moralement justifiables.
Questions recherche	
Arguments auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le contrôle exercé par les entraîneurs sur leur athlète est en partie le résultat du pouvoir que détiennent les entraîneurs de prendre des décisions paternalistes envers ceux-ci. 2. L'auteure apporte l'élément du consentement éclairé mais avec un bémol : <ol style="list-style-type: none"> a) le « contrat » entre l'entraîneur et l'athlète peut signifier le manque de confiance mutuelle entre les deux personnes, ce qui peut altérer la relation. Elle suggère plutôt l'établissement d'une confiance morale. 3. Il y a une différence entre un contrat moral passé entre deux personnes de pouvoir égal et celui passé entre deux personnes de pouvoir inégal (pouvoir asymétrique). Ce dernier repose beaucoup plus sur la confiance. 4. Les athlètes peuvent vivre un dilemme moral important quand ils ont à choisir entre rester avec cet entraîneur et tolérer son pouvoir paternaliste ou quitter la compétition. 5. Le chantage peut devenir assez facile pour l'entraîneur. 6. Il ya souvent un déséquilibre entre l'importance de ce que vit l'athlète et l'importance des retombées de ses performances pour l'institution sportive (entraîneurs, organisations, etc.). Ceci peut mener à une diminution de la confiance mutuelle. 7. Les organisations sportives, le contexte social et la précarité de l'emploi de l'entraîneur amène celui-ci à agir d'une certaine façon envers l'athlète. Et c'est par rapport à ces agissements que l'athlète développe une bonne confiance ou non.

8. Quand peut-on faire confiance aux décisions paternalistes des entraîneurs?
 - a) Quand l'athlète a mentionné qu'il voulait que l'entraîneur s'occupe de ses intérêts.
 - b) Quand l'athlète (sans être sous la coercition) confie ses intérêts à l'entraîneur
 - c) Quand l'athlète et l'entraîneur savent qu'ils ont des buts communs et que l'entraîneur va tout faire dans le meilleur intérêt de l'athlète sans abuser de son pouvoir discrétionnaire.

Modèles théoriques

Méthode de recherche

Analyse de concepts.

Nature intervention chercheurs

Caractéristiques sujets

Modalités d'analyse

Principaux résultats

Conclusions de l'auteur

1. Selon l'auteure, le fait de faire un contrat pour définir les relations entre l'entraîneur et l'athlète n'est pas une solution pour contrebalancer le pouvoir asymétrique qui règne entre l'entraîneur et l'athlète.
2. Ce qui crée le pouvoir asymétrique, ce sont les décisions paternalistes prises par l'entraîneur dans un contexte de coercition. Les décisions paternalistes prises dans un autre contexte ne mènent pas nécessairement au pouvoir asymétrique nuisible à l'athlète.

Principales références

1. Baer, Annette. (1988). Trust and antitrust. *Ethics*, 96, 231-260.
2. Thomas, Carolyn. (1988). Criteria for athletes autonomy in paternalistic sport model. In *Persons, minds and bodies*. Edited by S. Ross. And L. Chaquette. North York, Ontario: university press of Canada, p.191-202.
3. Zeigler, Earle. Coach and athlete - In each other's power. In *Philosophy of sport and physical activity: issues and concepts*. Edited by P.J. Galasso. Toronto: Canadian Scholars' Press, p. 242-251.

Année de publication	2000
Auteur	Daniel L. Wann & Linda Metcalf
Titre	Development of the Power in sport questionnaire (PSQ)
Référence complète	Wann, D.L., & Metcalf, L. (2000). Development of the Power in sport questionnaire. Journal of sport behavior, 23(4), 423-443.
Résumé	Sport officials, coaches, and players possess power to the extent that they have the ability to influence or change the attitudes or behaviors of others. French and Raven (1959) identified five different sources of interpersonal power that have relevance for sport settings: reward, coercive, referent, legitimate, and expert power. The current investigation was designed to develop a psychometrically sound instrument for use in assessing these bases of power (labeled the Power in Sport Questionnaire, PSQ) and to use the instrument to examine the power of sport coaches and officials. Two forms of the PSQ were constructed. Form PSQ-O (other) involved perceptions of the power of others while the PSQ-S (self) involved perceptions of one's own power. In the first study, data were collected from college varsity and college intramural athletes, coaches and officials. The results revealed that both forms of the PSQ were internally consistent, reliable, contained construct validity, and contained the appropriate five factors. A second study documented the criterion validity of the instrument. Discussion centers on comparisons of PSQ_O and PSQ-S scores.
Thèmes abordés	Pouvoir de l'entraîneur. Construction d'un questionnaire (validité et fidélité).
Objectifs ou buts recherche	Développer un instrument psychométrique pour l'utiliser dans le but de juger les bases du pouvoir et pour examiner le pouvoir des entraîneurs et des officiels. Étude #1 : Tester les propriétés psychométriques du questionnaire PSQ (Power in sport questionnaire) et développer les items de ce questionnaire. Les deux formes du questionnaire sont testées : PSQ-O (perception du pouvoir des autres) et PSQ-S (perception de son propre pouvoir). Étude #2 : Examiner la validité du questionnaire PSQ.
Questions recherche	
Arguments auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un aspect important a été négligé dans la littérature : le pouvoir des leaders et particulièrement celui des leaders sportifs (ex. : entraîneurs, officiels, etc.). 2. Les études les plus poussées dans ce domaine sont celles qui ont été faites en sociologie. La présente étude se penche donc sur les modèles théoriques des sociologues comme par exemple French et Raven (1959). Ceux-ci ont identifié 5 sources de pouvoir : récompense, coercition, référence, légitime et d'expert. 3. Appui sur trois modèles théoriques (mentionnés plus haut dans « modèles théoriques »).

Modèles théoriques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les sources de pouvoir de French et Raven (1959) : <ol style="list-style-type: none"> a) récompense; b) coercition; c) référence; d) légitime; e) expertise. 2. Formes de pouvoir interpersonnel de Kelman (1958) : <ol style="list-style-type: none"> a) compliance; b) identification; c) internalisation. 3. Niveaux de pouvoir de Bass (1960) : <ol style="list-style-type: none"> a) position; b) personnel;
Méthode de recherche	<p>Étude #1 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Appui sur la littérature pour construire le questionnaire. 2. Passation du questionnaire PSQ aux participants (les athlètes reçoivent le PSQ-O et les entraîneurs et les officiels reçoivent le PSQ-S). <p>Étude #2 :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1. Passation du questionnaire PSQ-O aux athlètes avec une fiche des 4 items portant sur une échelle de clarté des rôles. 2. Passation du questionnaire PSQ-S aux entraîneurs et d'une échelle « Leader behavior description questionnaire - forme XII » de Stogdill (1963).
Nature intervention chercheurs	Passation des questionnaires.
Caractéristiques sujets	<p>Des athlètes, des entraîneurs et des officiels d'équipes sportives universitaires et intrascolaires.</p> <p>Étude #1 :</p> <p>18 entraîneurs d'équipes universitaires et 77 athlètes universitaires; 49 officiels universitaires; 7 entraîneurs intrascolaires et 55 athlètes intrascolaires; 12 officiels intrascolaires.</p> <p>Étude #2 :</p> <p>28 entraîneurs universitaires et de clubs; 67 athlètes universitaires (Division I de la NCAA).</p>
Modalités d'analyse	<ol style="list-style-type: none"> 1. Analyse de confirmation des facteurs. 2. Alpha de Cronbach's (tester la consistance interne des échelles du questionnaire). 3. ANOVA. 4. Corrélations.

Principaux résultats

- Étude #1 :
- a) Le questionnaire PSQ est hautement consistant avec les 5 formes de pouvoir de French and Raven (1959).
 - b) Les échelles utilisées dans les questionnaires sont valides.
 - c) Les athlètes croient que les entraîneurs en chef ont plus de pouvoir coercitif, légitime et d'expert que l'assistant entraîneur.
 - d) L'entraîneur en chef et l'assistant entraîneur sont vus comme ayant le même pouvoir de référence.
 - e) Les officiels sont perçus par les athlètes comme ayant beaucoup de pouvoir coercitif et légitime mais peu de pouvoir de référence.
 - f) Les entraîneurs en chef des équipes universitaires sont perçus comme ayant plus de pouvoir de récompense, coercitif, légitime et d'expert et en possèdent plus que les entraîneurs intrascolaires.
 - g) Les officiels du réseau universitaire ont plus de pouvoir que les officiels intrascolaires.
 - h) Les entraîneurs perçoivent qu'ils ont plus de pouvoir de référence et de récompense que les officiels.
 - i) Les officiels et les entraîneurs voient de la même façon leur pouvoir coercitif, légitime et d'expert.
 - j) Les entraîneurs universitaires croient qu'ils possèdent plus de pouvoir de récompense, légitime, coercitif et d'expert que les entraîneurs intrascolaires.
 - k) Au niveau du pouvoir total, entre les entraîneurs en chef et les entraîneurs assistants, il n'y a pas de différence significative.
- Étude #2 :
- a) Les questionnaires PSQ-S et PSQ-O sont fiables.
 - b) Plus l'entraîneur utilise son pouvoir de référence et d'expert, plus les athlètes sont satisfaits de celui-ci.
 - c) Plus l'entraîneur a de pouvoir de référence, d'expert et du pouvoir légitime, plus les athlètes reconnaissent le rôle de l'entraîneur de façon claire.
 - d) La clarté du rôle de l'entraîneur n'est pas liée à l'utilisation du pouvoir coercitif.

Conclusions de l'auteur

1. Les entraîneurs sont vus par les athlètes comme possédant le plus de pouvoir coercitif, légitime et d'expert.
2. Les entraîneurs croient que les types de pouvoir qu'ils ont davantage sont le pouvoir légitime et le pouvoir d'expert.
3. Il y a une différence de pouvoir entre les entraîneurs universitaires et les entraîneurs intrascolaires.
4. Les athlètes universitaires ne voient pas les officiels comme ayant beaucoup de pouvoir d'expert.
5. Les résultats montrant que les entraîneurs intrascolaires sont perçus comme ayant moins de pouvoir coercitif que les entraîneurs universitaires suggèrent que le pouvoir coercitif est peut-être fonction du niveau sportif.

Principales références

1. Chelladurai, P. (1990). Leadership in sports: A review. *International journal of sport psychology*, 21, 328-354.
2. French, J.R.P., & Raven, B. (1959). The bases of social power. In D. Cartwright (Ed.), *Studies in social power* (pp.150-167). Ann Arbor, MI: Institute for social research.
3. Knoppers, A., Meyer, B.B., Ewing, M., & Forrest, L. (1990). Dimensions of power: A question of sport or gender? *Sociology of sport journal*, 7, 369-377.
4. Slocum, J.W.Jr. (1970). Supervisory influence and the professional employee. *Personnel journal*, 49, 484-488.
5. Yukl, G., & Falbe, C.M. (1991). Importance of different power sources in downward and lateral relations. *Journal of applied psychology*, 76, 416-423.

Année de publication	1992
Auteur	Dean Tjosvold, Robert Andrews et John T. Struthers
Titre	Leadership influence: goal interdependance and power.
Référence complète	Tjosvold, D., Andrews, R.I., & Struthers, J.T. (1992). Leadership influence: goal interdependance and power. The journal of social psychology, 132 (1), 39-50.
Résumé	Goal interdependence and power may affect the kinds of attempts to influence that leaders make, and it may also affect the success of these influence attempts. One hundred forty-three Canadian employees indicated the extent to which they valued the resources of their manager and their use of directive and collaborative influence attempts. The results suggest that managers with cooperative goals and power relied on collaborative influence, influenced effectively, and contributed to employee work and commitment. These results support recent theories that successful managers empower their employees; also, the results are consistent with the contingency perspective in that the success of leader-influence strategies depends on the relationship between manager and employee.
Thèmes abordés	Influence. Pouvoir. Relation employé versus supérieur. Efficacité.
Objectifs ou buts recherche	Examiner comment la relation compétitive ou collaborative entre des dirigeants et des employés affecte la sorte d'influence utilisée par les mêmes dirigeants et son efficacité.
Questions recherche	Hypothèses : 1. Les supérieurs qui ont développé des buts coopératifs avec leurs employés influencent ceux-ci de façon efficace. 2. Les supérieurs qui ont des buts qui requièrent la collaboration des employés s'appuient sur des stratégies collaboratives (pour influencer) plutôt que directives. 3. Les superviseurs détenant beaucoup de pouvoir sont des gens qui influencent de façon efficace.
Arguments auteur	1. La façon dont les employés perçoivent que leurs buts sont en relation avec leur supérieur ou non peut affecter la réceptivité des employés à l'influence du supérieur (coopération ou compétition). 2. Plusieurs recherches supportent le fait que la coopération (employé/supérieur) crée une communication ouverte et que cette dynamique mène à un travail efficace, comparativement à une relation compétitive. 3. Les supérieurs qui sont en compétition avec leurs employés s'appuient sur la coercition pour tenter de forcer ces employés à se conformer, tandis que les supérieurs qui sont en coopération avec leurs employés utilisent des méthodes collaboratives pour les influencer.

Modèles théoriques	
Méthode de recherche	Questionnaire (échelles de 5 points de Likert)
Nature intervention chercheurs	Passation des questionnaires.
Caractéristiques sujets	<ol style="list-style-type: none"> 1. 47 supérieurs de groupes de travail provenant de l'état de Washington, de l'Alberta et de la Colombie-Britannique. 2. 143 employés. 3. Âge, expérience, éducation et spécialisation technique variés.
Modalités d'analyse	<p>Corrélations. Analyses de régression.</p>
Principaux résultats	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les supérieurs qui ont été décrits comme étant coopératifs sont apparus comme ayant une influence efficace sur leurs employés. 2. Les superviseurs coopératifs sont vus comme contribuant à l'efficacité des employés. 3. Les supérieurs « compétitifs » sont considérés comme ayant une influence inefficace sur leurs employés et ne les aident pas à bien performer. 4. Les supérieurs compétitifs et indépendants s'appuient sur des stratégies d'influence directives et évitent la collaboration pour influencer. 5. Les supérieurs qui détiennent beaucoup de pouvoir s'appuient sur des stratégies collaboratives et un peu sur des stratégies directives. De plus, ils ont tendance à être des « influenceurs » efficaces et à contribuer à la performance de leurs employés.
Conclusions de l'auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les auteurs suggèrent que l'influence collaborative se développe à partir d'un pouvoir mutuel. Quand les leaders et les employés ont tous deux du pouvoir, les leaders utilisent l'influence collaborative. 2. Les leaders s'appuient aussi bien sur des stratégies directives que collaboratives. 3. Les supérieurs qui désirent être de bons leaders ne doivent pas prendre du pouvoir de leurs employés, mais plutôt énergiser ceux-ci avec le pouvoir qu'ils détiennent. 4. Les variables de la relation employé/supérieur doivent être considérées dans la compréhension de l'influence. Les variables peuvent avoir plus d'impact que les stratégies d'influence. 5. L'interdépendance des buts et le pouvoir dans la relation leader/employé contribuent à l'impact de l'influence du leader.
Principales références	<ol style="list-style-type: none"> 1. Dahl, R.P. (1975). The concept of power. Behavioral science, 2, 201-218. 2. Emerson, R.M. (1962). Power-dependance relations. American sociological review, 27, 31-41. 3. French, J.R.P.Jr., Raven, B. (1959). The bases of social power. In D. Cartwright (ed.), Studies in social power (pp. 150-167). Ann Arbor, MI: University of Michigan Press. 4. Tjosvold, D. (1981). Unequal power relationships within a cooperative or competitive context. Journal of Applied Social Psychology, 11, 137-150. 5. Tjosvold, D. (1985). Power and social context in superior-subordinate interaction. Organizational behavior and human decision processes, 35, 281-293.

Année de publication	1991
Auteur	Gary Yukl, Cecilia M. Falbe
Titre	Importance of different power sources in downward and lateral relations.
Référence complète	Yukl, G., & Falbe, C.M. (1991). Importance of different power sources in downward and lateral relations. <i>Journal of applied psychology</i> . 76(3), 416-423.
Résumé	An exploratory study was conducted to increase knowledge of the types of power used to influence subordinates and peers. The study involved two taxonomies for conceptualizing power, two questionnaires for measuring power, two outcome criteria, two levels of management, and two respondent samples. Innovative features include new power scales, a large variety of power sources, and measurement of lateral power as well as downward power. Results indicate that managers had more position power over subordinates than over peers. Downward reward and coercive power were greater for middle managers than for lower level managers. Legitimate power, expert power, and agent persuasiveness were the three most important reasons reported for doing what a peer or boss requested. Personal power was more important than position power as a determinant of task commitment and ratings of managerial effectiveness.
Thèmes abordés	Relations supérieur/subordonné. Sources de pouvoir. Influence. Efficacité.
Objectifs ou buts recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Augmenter le savoir sur les types de pouvoirs utilisés pour influencer les subordonnés et les pairs. 2. Tenter de pallier aux limitations des précédentes études.
Questions recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Est-ce que la distinction entre le pouvoir « de position » et le pouvoir « personnel » est justifiable et apporte une distinction utile? 2. Est-ce que la taxonomie de French and Raven (1959) peut être complétée pour inclure d'autres sources importantes de pouvoir? 3. Est-ce qu'il y a des différences dans la portion de chaque type de pouvoir disponible pour les supérieurs dans les relations vers le bas ou latérales? 4. Est-ce qu'il y a des différences dans l'importance perçue des diverses sources de pouvoir au moment de demandes des supérieurs? 5. Est-ce qu'il y a des différences dans la « quantité » de chacun des types de pouvoirs disponibles entre les « middle manager » et les managers de niveau moins élevé dans une organisation? 6. Comment sont liés le pouvoir personnel et le pouvoir de position au « dévouement » de la cible de l'exercice de ce pouvoir et à l'efficacité du supérieur? 7. Comparativement aux mesures attribuées au pouvoir, est-ce que les cotations des caractéristiques personnelles et de position procurent un éclaircissement unique sur la nature de l'efficacité des supérieurs?

Arguments auteur	
Modèles théoriques	Taxonomie des types de pouvoirs de French & Raven (1959).
Méthode de recherche	Questionnaires.
Nature intervention chercheurs	
Caractéristiques sujets	<ol style="list-style-type: none"> 1. Répondants de trois compagnies : compagnie pharmaceutique, chimique et manufacturière et finalement, une compagnie de services financiers. 2. 195 subordonnés, 220 pairs et 49 managers (lower and middle). 3. Moyenne d'âge des superviseurs = 44 ans, 67 % d'entre eux sont des hommes. 4. 75 % des superviseurs sont à leur poste depuis plus de 1 an.
Modalités d'analyse	<p>« Orthogonal factor analysis ». MANOVA (multivariate analyses of variance). ANOVA. Corrélations.</p>
Principaux résultats	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les supérieurs ont plus de pouvoir « de position » sur les subordonnés que sur les pairs. 2. Le pouvoir coercitif et de récompense est plus fort pour les superviseurs « moyens » (middle managers) que pour les superviseurs « de moindre niveau » (lower level managers) dans des relations de superviseur à subordonné (downward relations). 3. Le pouvoir légitime, le pouvoir d'expert et les agents persuasifs sont les trois raisons les plus importantes rapportées pour faire ou exécuter ce que le collègue ou le supérieur demande. 4. Le pouvoir personnel est plus important que le pouvoir de position comme déterminant du dévouement à la tâche et du degrés d'efficacité du superviseur.
Conclusions de l'auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Il est utile de conceptualiser les sources de pouvoir en deux concepts : pouvoir de position et pouvoir personnel. Chacune de ces deux catégories renferme des composantes et des caractéristiques spécifiques. 2. Les résultats suggèrent que le pouvoir de persuasion et celui d'information devraient être ajoutés à la liste des sources de pouvoir de French & Raven (1959). 3. Le pouvoir « légitime » est une source très importante d'influence dans les organisations.

Principales références

1. Bachman, J.G., Smith, C.B., & Slesinger, J.A. (1966). Control, performance, and satisfaction: An analysis of structural and individual effects. *Journal of personality and social psychology*, 4, 127-136.
2. French, J.R.P., & Raven, B. (1959). The bases of social power. In D. Cartwright & A. Zander (Eds.), *Group dynamics* (pp.150-167). New York: Harper & Row.
3. Hinkin, T.R., & Schriesheim, C.A. (1989). Development and application of new scales to measure the French and Raven bases of social power. *Journal of applied psychology*, 74, 561-567.

Année de publication	1990
Auteur	Nancy Theberge
Titre	Gender, work, and power: the case of women in coaching.
Référence complète	Theberge, N. (1990). Gender, work, and power: the case of women in coaching . Canadian journal of sociology, 15(1), 59-75.
Résumé	Cet article examine l'expérience du pouvoir chez les entraîneuses. Nos données sont basées sur des entrevues avec 49 entraîneuses. Ces participantes rejettent le pouvoir attribué à la position d'entraîneuse. Elles préfèrent le concevoir en terme d'influence, alors que l'entraîneuse et l'athlète doivent coopérer et se renforcer l'un l'autre. Cependant, cette conception différente n'apparaît pas dans la pratique de ces entraîneuses. Nous suggérons ici que l'idéologie dominante du sport, insistant sur la production, ainsi que la position inférieure des femmes dans cette institution, limitent la capacité de celles-ci à réaliser une conception alternative du pouvoir.
Thèmes abordés	Entraîneuses. Pouvoir. Influence.
Objectifs ou buts recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Examiner l'expérience du pouvoir chez les femmes dans leur travail, incluant ses caractéristiques et les normes qui gouvernent l'exercice du pouvoir dans la relation entraîneuse/athlète. 2. Considérer la possibilité d'un « défi » féministe à la pratique du pouvoir dans le « coaching ».
Questions recherche	
Arguments auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les féministes mentionnent que malgré les changements qui ont été apportés aux théories sur le pouvoir, les bases de ce pouvoir sont encore centrées sur la force et les intérêts opposés. Ceci constitue encore une approche masculine du pouvoir. 2. Le concept du pouvoir : les féministes actuelles portent leur attention loin de la force et de la domination pour considérer le pouvoir plutôt comme une ressource qui permet à quelqu'un de faire quelque chose. 3. La relation des femmes avec la production et la reproduction du travail est différente de celle des hommes. Ceci est la base d'une vision différente du monde. 4. Le pouvoir est une caractéristique significative du coaching. 5. Le pouvoir des entraîneuses provient en partie de leur position « d'agents » de l'institution sportive. Toutefois, leur autorité est aussi influencée par leur caractère et leur style personnel.

Modèles théoriques	
Méthode de recherche	Interviews. Recherche qualitative.
Nature intervention chercheurs	Passation d'entrevues.
Caractéristiques sujets	<ol style="list-style-type: none"> 1. 49 entraîneuses. 2. Elles ont été contactées à partir d'une liste des entraîneurs affiliés aux associations sportives nationales. Il y a aussi eu des contacts par effet « boule de neige ». 3. Ces entraîneuses sont employées par les fédérations sportives provinciales et nationales, les clubs privés et les universités. 4. Elles proviennent de 13 sports différents. Ce sont des sports où le Canada compétitionne internationalement. 5. Celles-ci ont une expérience de « coaching » au niveau provincial ou national. 6. Âge des entraîneurs : du milieu de la vingtaine au début de la soixantaine. 7. Les deux tiers ont déjà travaillé avec des hommes.
Modalités d'analyse	Analyse de contenu.
Principaux résultats	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les entraîneuses rejettent ou s'opposent au fait que leur position en est une de pouvoir (sauf quelques exceptions). 2. Elles considèrent plutôt que c'est une position d'influence. 3. Les entraîneuses ont un vif sentiment de responsabilité envers leur travail et leur relation avec les athlètes. 4. Plusieurs entraîneuses aiment être en position d'influence. 5. Plusieurs entraîneuses veulent aider les athlètes à développer un sens de l'indépendance. 6. Les entraîneuses trouvent plus difficile de surmonter les stéréotypes et la discrimination provenant de leurs collègues et des officiels que de leurs athlètes. 7. Les parents des athlètes sont de ceux qui peuvent défier le pouvoir des entraîneuses.
Conclusions de l'auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Peu d'entraîneuses ont vu le lien entre le pouvoir qu'elles rejettent et l'idéologie dominante qui est reproduite par le pouvoir masculin et la masculinité elle-même. 2. Il est plus difficile pour les entraîneuses d'apporter une nouvelle vision de la relation entraîneuse/athlète (davantage basée sur le support et l'influence que sur le pouvoir), car les idéologies « masculines » (axées sur les performances et le pouvoir) sont encore bien ancrées dans le sport de haut niveau. 3. Même si les entraîneuses sont critiques face à la vision dominante du pouvoir en entraînement, elles ne cherchent pas à contester activement l'homme et la dominance masculine dans les sports; elles recherchent plutôt une meilleure participation dans le monde du sport.

Principales références

1. Carron, A.V. (1978). Role behavior and the coach/athlete interaction. *International review of sport sociology*, 13(2), 51-65.
2. Connell, R. (1987). *Gender and power*. Stanford, California: Stanford university Press.
3. Duffy, A. (1986). Reformulating power for women. *Canadian review of sociology and anthropology*, 23, 22-46.
4. Hartsock, N. (1985). *Money, sex and power*. Boston: Northeastern University Press.
5. Kidd, B. (1988). The elite athlete. In Jean Harvey and Hart Cantelon, eds. *Not just a game*, pp.287-307. Ottawa: University of Ottawa Press.
6. Young, J.C. (1986). Comparisons of leader style, behaviors, and effectiveness of male and female coaches. In Lee Vander Velden and James H. Humphrey, eds. *Psychology and sociology of sport current selected research: Volume 1*, pp.221-2-234. New York: AMS Press.

RELATION ENTRAÎNEUR/ATHLÈTE

Principales conclusions

Ce thème est abordé de différentes façons dépendamment des auteurs. Certains s'attardent à la définition et aux caractéristiques de celle-ci alors que d'autres se penchent sur les particularités de cette relation dans une situation donnée.

Pour leur part, Pocwardowski, Barott & Henschen (2002) se sont attardés à la compréhension plus globale de ce qui caractérise la relation entraîneur/athlète. Selon les auteurs, cette relation est caractérisée par trois dimensions, soit l'activité elle-même, les interactions et les soins apportés à l'autre. De plus, la présente étude révèle que l'entraîneur a beaucoup d'influence sur le développement sportif et personnel de l'athlète sous sa supervision.

De façon plus particulière, Tomlinson & Yorganci (1997) se sont penchés sur la relation entraîneur masculin/athlète féminine. Selon eux, cette relation est basée sur des modèles autocratiques et patriarcaux qui mènent souvent à une influence et un contrôle particulier de l'entraîneur sur la vie personnelle et privée de l'athlète féminine. Ces pratiques et suppositions sexistes forment les bases de ce contrôle.

Année de publication	1997
Auteur	Alan Tomlinson et Ilkay Yorganci
Titre	Male coach/female athlete relations: gender and power relations in competitive sport.
Référence complète	Tomlinson, A., & Yorganci, I. (1997). Male coach/female athlete relations: gender and power relations in competitive sport. Journal of sport & social issues, 21 (2), 134-155.
Résumé	This article reports participation observation evidence, questionnaire survey, and in-depth interview data in an examination of the male coach/female athlete relationship in competitive sport. Focusing on athletics in the United Kingdom, the authors demonstrate the gendered nature of the female athlete/male coach relationships, and the dynamics of power and control that contribute to the nature and perpetuation of those relationships. The vulnerability of the young female athletes in the coaching situation is identified, as that vulnerability is manifest in a variety of forms of sexist practice and sexual harassment. The article points to the complexity and normalcy of the organizational sexuality characteristic of the sports culture and the forms of domination and control that can be exerted by the coach. Sports professionals are urged to recognize the serious implications of the gender and power relations underpinning the male coach/female athlete dynamic in competitive sport.
Thèmes abordés	Relation entraîneur/athlète. Femmes versus hommes. Pouvoir de l'entraîneur masculin sur l'athlète féminine.
Objectifs ou buts recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Générer des données sur la nature des relations entraîneur/athlète féminine. 2. Générer des données sur le contexte et la nature du harcèlement sexuel dans le sport de compétition. 3. Investiguer l'expérience des femmes athlètes dans leurs relations avec leur entraîneur et étudier les conditions d'apparition et la nature du harcèlement sexuel dans le contexte de ces relations. 4. Investiguer la dynamique de genre des relations entraîneur masculin/athlète féminine dans la compétition sportive. 5. Évaluer l'influence des formes de pratiques sexistes envers les femmes dans le sport. 6. Explorer la problématique du harcèlement sexuel.
Questions recherche	
Arguments auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les relations de pouvoir et de contrôle qui caractérisent les relations entraîneur/athlète sont spécialement présentes dans les relations entraîneur masculin/athlète féminine. 2. La dynamique du pouvoir qui existe dans le milieu du sport de compétition fait en sorte que les conséquences sur les inégalités sexuelles n'ont pas toujours été comprises. 3. Pour les jeunes athlètes féminines, les entraîneurs sont une sorte de dieu et ce statut peut facilement donner lieu à des relations abusives.

Modèles théoriques	Aucun
Méthode de recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Recherche qualitative : <ol style="list-style-type: none"> a) observation des participants; b) interviews en profondeur (18); 2. Recherche quantitative : <ol style="list-style-type: none"> a) questionnaire pour explorer la nature et l'importance des éléments de sexe et de pouvoir dans les relations entraîneur masculin/athlète féminine.
Nature intervention chercheurs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Observation sur le terrain. 2. Passation d'entretiens. 3. Création du questionnaire.
Caractéristiques sujets	<ol style="list-style-type: none"> 1. Interviews : <ol style="list-style-type: none"> a) athlètes féminines anglaises qui compétitionnent au niveau de leur club et au niveau international. 2. Questionnaire : <ol style="list-style-type: none"> a) athlètes féminines à travers l'Angleterre (154) de tous âges et à tous les niveaux de compétition. 3. Observation sur le terrain : <ol style="list-style-type: none"> a) un club d'athlétisme d'Angleterre.
Modalités d'analyse	<p>Analyse de contenu. Traitement statistique (%).</p>
Principaux résultats	<ol style="list-style-type: none"> 1. 59 % des athlètes disent être influencées par leur entraîneur sur le poids et la diète. 2. 34 % des athlètes disent être influencées par leur entraîneur sur leur sommeil. 3. 10 % des athlètes féminines disent que leur entraîneur a une influence sur leur façon de s'habiller. 4. 7 % des athlètes disent que leur entraîneur a une influence sur leur coupe de cheveux. 5. 25 % des athlètes disent que leur entraîneur a une influence sur leur vie sociale. 6. 13 % des athlètes disent que leur entraîneur a une influence sur leurs petits amis et leur vie sexuelle. 7. 15 % des athlètes ont reçu des propos blessants de la part de leur entraîneur. 8. 6 % des athlètes ont reçu des invitations à sortir de la part de leur entraîneur. 9. 17 % des athlètes ont vécu des contacts physiques de la part de leur entraîneur. 10. 2 % des athlètes ont reçu des caresses de leur entraîneur. 11. 0,7 % des athlètes ont subi des pressions de la part de l'entraîneur pour avoir des rapports sexuels.

Conclusions de l'auteur

1. Les relations entraîneur masculin/athlète féminine sont typiquement basées sur un modèle d'autorité autocratique et patriarcal.
2. Les suppositions et les pratiques sexistes dans les relations entraîneur masculin/athlète féminine peuvent servir de base à des formes de contrôle sur des aspects de la vie personnelle et des affaires privées comme le corps.
3. Le harcèlement sexuel, quand il se manifeste dans le sport, est souvent non révélé, ce qui fait que l'auteur de ce harcèlement n'est que très rarement défié ou confronté.

Principales références

1. Brackenridge, C.H. (1994). Fair play or fair game? Child sexual abuse in sport organisations. *International review for the sociology of sport*, 29(3), 287-299.
2. Dick, F.W. (1989). Guidelines for coaching conduct. *Athletics coach*, 23(3), 3-4.
3. Dick, F.W. (1991). Coaching the female athlete: A case-study. *Athletics coach*, 25(2), 4-6.
4. Kane, M.J., & Disch, L.J. (1994). Sexual violence and the reproduction of male power in the locker room: The "Lisa Olsen incident". *Sociology of sport journal*, 10, 331-352.
5. Lenskyj, H. (1992). Sexual harassment: female athlete's experiences and coaches' responsibilities. *Sport science periodical on research and technology in sport*, 12(6)
6. Sage, G. (1992). *Power and ideology in American sport*. Champaign, IL: Human Kinetics.
7. Terpstra, D.E., & Douglas, D. (1987). A hierarchy of sexual harassment. *Journal of psychology*, 121, 599-606.

Année de publication	2002
Auteur	Arthur Poczwadowski, James E. Barott, and Keith P. Henschen
Titre	The athlete and coach: their relationship and its meaning. Results of an interpretative study.
Référence complète	Poczwadowski, A., Barott, J.E., & Henschen, K. (2002). The athlete and coach: their relationship and its meaning. Results of an interpretative study. <i>International journal of sport psychology</i> , 33, 116-140.
Résumé	This study provided an in-depth description indicating that the athlete-coach relationship is a very dynamic, multifaceted, interpersonal phenomenon. The data were organized based on three steps: categories (description), propositions, and single organizing theme (explanation and prediction). Results suggested that the athlete-coach relationship was a recurring pattern of a) mutual care between the athlete and coach, b) relationship-oriented activities and interactions, and c) meanings that athletes and coaches make about this relationship. Four basic types of relationship were identified: positive-strong, positive-weak, negative-weak, and negative-strong. The emergent concepts of task, interpretation, meaning and negotiation revealed the process of growth that the athletes and coaches underwent. Metaphorically, their relationship was a bridge through which growth was actualized. The definition and novel conceptualization of the athlete-coach relationship constituted a major contribution to the sport psychology literature. Implications for future research include viewing the relationship as a unit of analysis and identifying the major context factors that influence the athlete-coach relationship.
Thèmes abordés	Relation entraîneur/athlète.
Objectifs ou buts recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Contribuer au savoir sur la psychologie sportive par rapport aux relations interpersonnelles entre un entraîneur et un athlète. 2. Identifier des directions pour les futures recherches. 3. Fournir des résultats sur la relation entraîneur/athlète. 4. Définir et décrire le phénomène de la relation entraîneur/athlète.
Questions recherche	
Arguments auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pour certains athlètes, la relation qu'ils ont avec leur entraîneur façonne entièrement leur expérience sportive et peut avoir un impact profond sur la qualité de la pratique sportive et de compétition de l'athlète. 2. La relation entraîneur/athlète n'a pas beaucoup été étudiée. 3. La relation entraîneur athlète a trois dimensions : <ol style="list-style-type: none"> a) « basic process » (en relation directe avec l'entraînement); b) « psychosocial process » (besoins, sentiments, attitudes,...); c) « transpersonal process » (composante spirituelle).

Modèles théoriques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Social exchange theory (pas expliquée). 2. Negotiated order theory (pas expliquée).
Méthode de recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Interviews en profondeur. 2. Observation participante et non-participante. 3. Notes de terrain.
Nature intervention chercheurs	<p>Passation des entretiens. Observation et prise de notes. Catégorisation. Analyse substantive et formelle.</p>
Caractéristiques sujets	<ol style="list-style-type: none"> 1. 6 athlètes féminines qui évoluent en gymnastique au niveau universitaire (Division I dans l'ouest des É-U). 2. Les 3 entraîneurs de ces athlètes. 3. Un soigneur de l'équipe.
Modalités d'analyse	<p>Catégorisation. Analyse de contenu.</p>
Principaux résultats	<ol style="list-style-type: none"> 1. La relation entraîneur/athlète est caractérisée par trois aspects principaux : <ol style="list-style-type: none"> a) l'activité elle-même (le sport); b) les interactions entre les deux personnes; c) le soin apporté à l'autre et à la relation. 2. Activités liées à la relation : <ol style="list-style-type: none"> a) manipulation des styles (s'adapter aux diverses situations); b) rassurer; c) modeling (faire en sorte que les relations entre les coéquipiers et entre l'entraîneur et l'athlète soient saines). 3. Activités posées en relation avec le soin apporté à l'autre : <ol style="list-style-type: none"> a) faire des faveurs; b) protéger; c) réunir de l'information; d) négocier pour arriver à un consensus; e) exprimer de l'attention, de la confiance et du respect; f) partager. 4. Relation entre l'activité sportive, les interactions et le soin de l'autre : tous liés. Une augmentation d'un aspect va aussi faire augmenter les autres aspects. C'est une relation circulaire, une interdépendance.

5. Les relations peuvent être de quatre types :
 - a) positive-forte;
 - b) positive-faible;
 - c) négative-forte;
 - d) négative-faible.
6. Les autres déterminants de la relation entraîneur/athlète :
 - a) la tâche à accomplir (la pratique du sport lui-même);
 - b) l'interprétation et les significations pour chacun (athlète et entraîneur) des gestes posés et des paroles dites par l'autre;
 - c) L'influence de chacune des personnes sur l'autre pour le faire progresser et grandir.

Conclusions de l'auteur

1. La tâche semble avoir un rôle fondamental dans la relation entre l'entraîneur et l'athlète car elle fait naître et définit l'interaction entre les deux personnes. Cette interaction fait ensuite grandir chacune des deux personnes.
2. L'étude montre qu'il y a beaucoup de « croissance » (growth) chez les athlètes en raison de la relation qu'ils ont avec leur entraîneur. L'entraîneur a donc beaucoup d'influence sur ses athlètes.

Principales références

1. Coppel, D.B. (1995). Relationship issues in sport: A marital therapy model. In S. M. Murphy (Ed.), Sport psychology interventions (pp.193-204). Champaign, IL: Human Kinetics.
2. Danielson, R.R., Zelhart, P.F., & Drake, C.J. (1975). Multidimensional scaling and factor analysis of coaching behavior as perceived by high school hockey players. Research quarterly, 46, 323-334.
3. Hellstedt, J.C. (1987). The coach/parent/athlete relationship. The sport psychologist, 1, 151-160.
4. Massimo, J. (1980). The gymnast's perception of the coach: performance competence and coaching style. In R.M. Suinn (Ed.), Psychology in sport, methods and applications (pp.229-237). Minneapolis, MN: Burgess.
5. Ogilvie, B.C., & Tutko, T.A. (1966). Problem athletes and how to handle them. London: Pelham Books.
6. Rosenfeld, L.B., Richman, J.M., & Hardy, C.J. (1989). Examining social support networks among athletes: Description and relationship to stress. The sport psychologist, 3, 23-33.

TROUBLES ALIMENTAIRES (ANOREXIE/BOULIMIE)

Principales conclusions

Plusieurs études se sont penchées sur la prévalence du problème des troubles alimentaires dans différents sports. Petrie & Stoeber (1993), Johns (1998), Reel & Gill (2001) et Reel & Gill (1996) ont étudié les troubles alimentaires au niveau de la gymnastique, de la natation et du cheerleading. Plus particulièrement en gymnastique, Johns (1998) mentionne que le fait que la gymnastique soit un sport jugé où l'importance de la minceur est grande, mène les jeunes gymnastes à se soumettre à des régimes, des jeûnes et des sessions d'exercice excessif dans le seul but de perdre davantage de poids.

D'autres facteurs comme des uniformes révélateurs (Reel & Gill, 2001; Reel & Gill, 1996), l'imposition de limites de poids par les entraîneurs, des pesées collectives des athlètes (Reel & Gill, 1996) et le fait qu'il soit bien vu dans le milieu sportif de perdre du poids, peuvent faire en sorte que les jeunes athlètes se tournent vers des méthodes souvent douteuses et dangereuses pour perdre du poids. Ceci peut les mener à développer des troubles alimentaires qui peuvent être très graves. Un autre facteur de développement des troubles alimentaires est celui lié à la croyance encore actuelle et bien ancrée dans les mentalités des entraîneurs que la perte de poids va nécessairement être avantageuse pour les performances d'un athlète (Reel & Gill, 2001).

D'autres auteurs se sont, pour leur part, penchés sur la comparaison des prévalences et des caractéristiques des athlètes et des non-athlètes par rapport aux troubles alimentaires (Petrie & Stoeber, 1993; Davis, 1992; Davis & Strachan, 2001). Il émerge d'une étude en particulier (Davis & Strachan, 2001) qu'il y aurait une homogénéité des vulnérabilités psychologiques des personnes souffrant de troubles alimentaires (athlètes et non-athlètes) mais que les facteurs prédisposant « environnementaux » soient de nature hétérogène, donc pas les mêmes chez un athlète versus un non-athlète.

Finalement, Petrie & Stoeber (1993) proposent des moyens de prévention des troubles alimentaires comme le dépistage, l'éducation des entraîneurs, des athlètes et des parents ainsi que la mise en place de tactiques pour faire comprendre aux intervenants du milieu sportif que les troubles alimentaires, « ça existe »!

Année de publication	1993
Auteur	Petrie, Trent A. & Stoever, S.
Titre	The incidence of bulimia nervosa and pathogenic weight control behaviors in female collegiate gymnasts.
Référence complète	Petrie, Trent A., & Stoever, S. (1993). The incidence of bulimia nervosa and pathogenic weight control behaviors in female collegiate gymnasts. <i>Research quarterly for exercise and sport</i> , 64(2), 238-241.
Résumé	Cet article se veut une actualisation des connaissances sur la prévalence de la boulimie en gymnastique. Un questionnaire « Bulimia Test-Revised » a été distribué à 218 gymnastes provenant de la NCAA division 1 dans le but de déceler celles souffrant de boulimie. 4,1 % d'entre elles ont été catégorisées comme boulimiques, ce qui est proportionnel à la prévalence que l'on retrouve dans l'ensemble de la société. Malgré ce faible taux, les gymnastes semblent toutefois utiliser des méthodes apparentées à la boulimie pour perdre du poids.
Thèmes abordés	Boulimie. Contrôle du poids chez les gymnastes.
Objectifs ou buts recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Examiner l'incidence de la boulimie chez une population d'athlètes (gymnastes). 2. Examiner la nutrition et les comportements pathogéniques de contrôle du poids chez cette population. 3. Comparer cette étude avec celles déjà effectuées sur le sujet surtout au niveau de la prévalence de la boulimie dans la société versus dans le sport.
Questions recherche	Hypothèse : La prévalence de la boulimie dans le sport a été surestimée.
Arguments auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Limitations méthodologiques importantes des autres études scientifiques.
Modèles théoriques	Aucun
Méthode de recherche	<p>Questionnaire « Bulimia Test-Revised ». 36 items. Mesures objectives. Rempli par les athlètes. 100 % de réponses (administré aux athlètes à l'occasion de compétitions sportives). Sur une base volontaire.</p>

Nature intervention chercheurs	Passation du questionnaire
Caractéristiques sujets	<ol style="list-style-type: none"> 1. 218 femmes gymnastes provenant d'universités des États-Unis faisant partie du « National Collegiate Athletic Association Division I ». 2. Provenance : 16 états différents. 3. Moyenne d'âge : 19,4 ans. 4. Bourse d'études (« scholarships ») : 63,3 % d'entre les sujets. 5. Caucasiennes dans 91,7 % des cas.
Modalités d'analyse	<ol style="list-style-type: none"> 1. 28 items servent à déterminer le score total (varie entre 28 et 140) et 8 items donnent une information spécifique sur les comportements pathogéniques de contrôle du poids. 2. Le score qui différencie les sujets boulimiques ou non est 104. 3. Score en haut ou égal à 104 = classification boulimique.
Principaux résultats	<ol style="list-style-type: none"> 1. 4,1 % des gymnastes ont été classifiées boulimiques. 2. 32,6 % des gymnastes rapportent avoir des épisodes de « binge eating » (excès important de nourriture en peu de temps) au moins une fois par semaine. 3. 57,3 % disent faire de l'exercice au moins deux heures par jour. 4. 28,4 % disent avoir jeûné ou suivi des diètes strictes au moins 4 fois dans la dernière année. 5. 6 % d'entre elles ont vomi au moins 2 à 3 fois par mois. 6. 0,5 % disent utiliser des diurétiques au moins une fois par semaine. 7. 2,4 % disent utiliser des laxatifs au moins une fois par semaine.
Conclusions de l'auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. La prévalence de la boulimie chez les gymnastes (4,1 %) est proportionnelle à celle rapportée dans la littérature pour les non-athlètes (undergraduated). 2. Les gymnastes ont régulièrement des épisodes de « binge eating » (alimentation excessive et rapide) et ont recours à des comportements malsains pour ne pas prendre de poids comme l'exercice excessif et le jeûne ou la diète. 3. Un large nombre de gymnastes s'embarquent dans des pratiques nutritionnelles et des méthodes de contrôle du poids dangereuses qui sont associées à des troubles psychologiques et d'attitude comme l'insatisfaction corporelle et la faible estime de soi. 4. Les professionnels qui travaillent avec ces jeunes femmes devraient être au courant <ol style="list-style-type: none"> a) qu'il peut exister des troubles alimentaires même en l'absence de possibilité de diagnostiquer le problème; b) faire des dépistages des troubles de l'alimentation et c) développer des interventions tôt dans la carrière de l'athlète qui mettent l'accent sur l'éducation, l'identification et le traitement.

Principales références

1. Black, D., & Burckes-Miller, M. (1988). Male and female college athletes: Use of anorexia nervosa and bulimia nervosa weight loss methods. *Research quarterly for exercise and sport*, 59, 252-256.
2. Burckes-Miller, M., & Black, D. (1988). Male and female college athletes: prevalence of anorexia nervosa and bulimia nervosa. *Athletic training*, 23, 137-140.
3. Burckes-Miller, M., & Black, D. (1991). College athletes and eating disorders: A theoretical context. In D. Black (Ed.), *Eating disorders among athletes: theory, issues, and research* (pp.11-26). Reston, VA; American Alliance for health, physical education, recreation and dance.

Année de publication	1998
Auteur	David Johns
Titre	Fasting and feasting: Paradoxes of sport ethic.
Référence complète	Johns, D. (1998). Fasting and feasting: Paradoxes of sport ethic. <i>Sociology of sport journal</i> , 15, 41-63.
Résumé	Dans cette étude, le concept sociologique et philosophique de l'éthique sportive est utilisé pour expliquer la signification des comportements extrêmes et ultra-conformes des athlètes, tels que manifestés au moment de la préparation sportive. À cette fin, cette étude révèle, par le biais de l'histoire de vie d'une athlète en gymnastique rythmique, comment les significations et valeurs liées au fait d'être athlète ont été transmises par voie du discours quotidien de la pratique sportive. En se centrant sur les préoccupations diététiques des gymnastes impliquées en compétition internationale, il a été possible de démontrer comment la préparation sportive moderne est non seulement dénaturée, mais aussi paradoxale, puisqu'elle sert à pousser le corps au-delà de ses limites tout en insistant sur sa préservation.
Thèmes abordés	Éthique sportive. Comportements extrêmes et ultra-conformes des athlètes. Préoccupations diététiques des athlètes. Préparation sportive.
Objectifs ou buts recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Expliquer la signification des comportements extrêmes et ultra-conformistes des athlètes qui se manifestent comme étant de la préparation sportive. 2. Exposer la préoccupation des jeunes recrues sportives envers l'apprentissage de ce qu'il faut pour devenir un athlète de l'équipe nationale. 3. Exposer les disparités entre les motifs apparents et sous-jacents du sport. 4. Montrer comment il est possible d'expliquer les préoccupations de la préparation du corps pour la compétition dans les limites spécifiques de l'éthique sportive. 5. Démontrer l'aspect paradoxal des pratiques actuelles dans le sport. 6. Illustrer comment la préparation athlétique, en mettant de côté ses valeurs morales et éthiques, peut être acceptée comme l'éthique sportive et utilisée compulsivement par les athlètes pour maintenir leur position dans comme membre d'une équipe.
Questions recherche	Comment les significations et les valeurs de ce que veut dire être un athlète sont transmises dans la pratique sportive à travers le discours de tous les jours?

Arguments auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Selon certaines études, les critères employés pour définir ce qu'est un vrai athlète sont : faire des sacrifices pour le jeu, vouloir se distinguer, accepter les risques, jouer malgré la douleur et refuser d'accepter les limites dans la poursuite des possibilités. 2. Plusieurs formes de « déviations » ou de « problèmes » des athlètes ne sont pas causés par un rejet des valeurs sociales et des normes. Ils sont causés par une acceptation parfaite d'un dévouement incontestable d'un système de valeur référant à l'éthique dans le sport. 3. La gymnastique rythmique est un des sports où les athlètes féminines sont à risque de développer des troubles alimentaires car elles sont engagées dans une activité dans laquelle plusieurs facteurs prédisposants sont employés comme méthodes de préparation. 4. Il est possible que les jeunes gymnastes ne considèrent pas leur comportement comme inhabituel car ce sont des pratiques définies comme normales, désirées et acceptées par les entraîneurs (ex.: comportements alimentaires).
Modèles théoriques	<ol style="list-style-type: none"> 1. Concept théorique de l'éthique sportive : comportements et valeurs à adopter qui sont véhiculées par le sport de haut niveau.
Méthode de recherche	<p>Histoire de cas. Biographie ethnographique. Enregistrement de perceptions et d'observations (athlète et les gens qui l'entourent).</p>
Nature intervention chercheurs	<p>Assiste à des sessions d'entraînement. Observation participante (conseiller auprès des athlètes). Journal de terrain. Interviews (administrateurs, juges, entraîneurs, gymnastes).</p>
Caractéristiques sujets	<ol style="list-style-type: none"> 1. Gymnaste en gymnastique rythmique (Sarah, nom fictif). 2. Suivie et interviewée par le chercheur depuis 8 ans. 3. Établissement d'une relation de confiance entre la gymnaste et le chercheur. 4. 10 ans d'expérience comme athlète et membre de l'équipe nationale (championnats du monde et olympiques).
Modalités d'analyse	<p>Analyse de contenu. Catégorisation.</p>
Principaux résultats	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les gymnastes qui veulent faire partie de l'équipe doivent apprendre à respecter l'éthique du sport. 2. L'importance accordée à l'image physique et à la forme du corps est très importante. 3. L'intervention des adultes (ex.: entraîneurs, juges, administrateurs, etc.) vient renforcer cette éthique présente dans le sport. 4. Il y a beaucoup d'inconsistances dans les pratiques de perte de poids. 5. Les athlètes utilisent des mécanismes particuliers en compétition pour faire face aux exigences du sport (jeûne, etc.)

Conclusions de l'auteur

1. Les adultes (entraîneurs, administrateurs, juges, etc.) manipulent les athlètes en plaçant un grand nombre de responsabilités sur eux et en abusant de leur confiance.
2. Paradoxe entre les attentes de l'entraîneur et l'information que celui-ci donne pour atteindre ces attentes (ex. : méthodes saines pour perdre du poids).
3. Les athlètes ne comprennent pas bien la différence entre un excès de poids pour les demandes du sport et l'obésité. L'entraîneur ne les aide pas non plus à comprendre ces différences.
4. Les gymnastes vivent des pressions sociales et psychologiques.
5. Dilemme de l'athlète entre son regard critique sur ses pratiques (immorales selon elle) et les attentes de son entraîneur.
6. Le fait que ce qui est rapporté dans cette étude provient d'un seul cas, peut faire en sorte que l'on ne peut pas généraliser mais il faut en tenir compte.

Principales références

1. Clark, N., Nelson, M., & Evans, W. (1988). Nutrition education for elite female runners. *Physician and sportsmedicine*, 16(3), 124-136.
2. Coakley, J.J. (1994). *Sport in society: Issues and controversies*. Toronto: Mosby.
3. Dummer, G., Rosen, L., Heusner, W., Roberts, P., & Counsilman, J. (1987). Pathogenic weight-control behaviors of young competitive swimmers. *Physician and sportsmedicine*, 15(1), 75-86.
4. Ewald, K., & Jiobu, R.M. (1985). Explaining positive deviance: Becker's model and the case of runners and bodybuilders. *Sociology of sport journal*, 2, 144-156.

Année de publication	2001
Auteur	Justine J. Reel & Diane L. Gill
Titre	Slim enough to swim? Weight pressures for competitive swimmers and coaching implications.
Référence complète	Reel, J. J., & Gill, D. L. (2001). Slim enough to swim? Weight pressures for competitive swimmers and coaching implications. <i>The sport journal</i> , 4(2).
Résumé	
Thèmes abordés	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pressions sur le poids des nageuses. 2. Implications de l'entraîneur par rapport aux pressions vécues par les athlètes concernant leur poids.
Objectifs ou buts recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Identifier les facteurs stressants liés au poids les plus fréquemment rapportés en natation. 2. Examiner la prévalence des préoccupations liées au poids chez les athlètes féminines en natation. 3. Déterminer si les préoccupations/facteurs stressants par rapport au poids en natation sont liés à l'anxiété physique sociale.
Questions recherche	
Arguments auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les athlètes en natation peuvent être plus vulnérables à développer des troubles alimentaires en raison entre autres de la grande visibilité de leur corps dans des uniformes révélateurs (maillots de bain). 2. Des pressions par rapport au poids viennent des entraîneurs qui croient qu'un faible taux de gras et un poids léger favorise la performance.
Modèles théoriques	Aucun.
Méthode de recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Weight Pressures in Swimming (WPS) : questionnaire de 10 items. 2. Social Physique Anxiety Scale (SPAS): questionnaire à 12 items rempli par les participantes et qui mesure le degrés d'anxiété éprouvé par une personne quand son corps est présenté devant d'autres personnes.
Nature intervention chercheurs	Passation des questionnaires.

Caractéristiques sujets	<ul style="list-style-type: none"> • 62 nageuses provenant d'équipes de natation de 7 collèges. • Leur poids se situe entre 99 et 190 livres pour une moyenne de 134,21 livres. • La plupart d'entre elles rapportent vouloir perdre du poids pour une moyenne de 7,56 livres. • Une des nageuse veut perdre 37 livres.
Modalités d'analyse	Corrélations de Pearson et pourcentages.
Principaux résultats	<ol style="list-style-type: none"> 1. 51,6 % des nageuses sont d'accord avec le fait qu'il existe des pressions par rapport au poids dans la natation. 2. Les facteurs stressants par rapport au poids sont : <ol style="list-style-type: none"> a) les uniformes révélateurs (45, 2 %); b) moindre est le poids, meilleure est la performance (42 %); c) les coéquipières portent attention au poids (12,9 %); d) Le sentiment que les athlètes ayant un poids inférieur ont un avantage sur le plan des performances (9,7 %); e) La foule qui regarde les corps (16,1 %). 3. Les nageuses ont obtenu en moyenne des résultats faibles au SPAS, ce qui signifie que celles-ci ont une anxiété physique sociale normale ou saine. Toutefois, 16 nageuses ont des résultats élevés au SPAS. 4. Coefficient de corrélation entre WPS et SPAS est de 0,51, ce qui suggère que les préoccupations des nageuses par rapport au poids est lié à l'image corporelle.
Conclusions de l'auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les croyances par rapport au poids versus la performance sont véhiculées à travers les générations d'entraîneurs. En effet, les jeunes athlètes l'ont appris de leur entraîneur qui leur avait signifié l'importance de contrôler le poids pour atteindre de meilleures performances et ces athlètes enseignent la même chose à leurs athlètes une fois entraîneurs. 2. Si certaines nageuses sont capables de gérer les pressions à la perte de poids, d'autres athlètes ayant des niveaux d'anxiété physique sociale élevés sont beaucoup plus à risque de développer des troubles alimentaires. 3. Implications pour les entraîneurs : <ol style="list-style-type: none"> a) importance d'être informés sur les pressions vécues par les athlètes féminines par rapport au poids; b) Les entraîneurs doivent être au courant que certaines nageuses ont des sentiments négatifs par rapport à leur corps; c) ces pensées négatives peuvent influencer ou avoir un impact sur les attitudes et les performances de l'athlète en compétition. 4. Recherche future : s'attarder à l'attitude des entraîneurs de natation en regard du poids et de la performance.
Principales références	<ol style="list-style-type: none"> 1. Benson, R., & Taub, D.E. (1993). Using the PRECEDE model for causal analysis of bulimic tendencies among elite women swimmers. <i>Journal of health education</i>, 24(6), 360-368. 2. Conviser, J., Fitzgibbon, M., & Kahn, S. (2000). NCAA female gymnasts and eating disorders: a coaches perspective. Paper presented at the association for the Advancement of Applied sport Psychology Conference. Nashville, TN. 3. Reel, J.J., & Gill, D.L. (1996). Psychosocial factors related to eating disorders among high school and college female cheerleaders. <i>The sport psychologist</i>, 10, 195-206.

Année de publication	1996
Auteur	Justine J. Reel & Diane L. Gill
Titre	Psychosocial factors related to eating disorders among high school and college female cheerleaders.
Référence complète	Reel, J.J., & Gill, D.L. (1996). Psychosocial factors related to eating disorders among high school and college female cheerleaders. <i>The sport psychologist</i> , 10, 195-206.
Résumé	Seventy-three college female and 84 high school female cheerleaders participated in the current study on eating disorders and pressures within cheerleading. The participants completed the Eating Disorder Inventory (EDI), the Social Physique Anxiety Scale (SPAS), and CHEER, a mesure developed by the authors to identify pressures within cheerleading. A one-way MANOVA indicated significant differences between high school and college cheerleaders on CHEER and SPAS. Correlational analyses revealed a strong relation between SPAS, body dissatisfaction scores, and eating behavior, suggesting that body image is an important predictor for eating disorders in cheerleaders. Moreover, although high school cheerleaders reported fewer pressures than their college counterparts, they exhibited greater body dissatisfaction and disordered eating patterns.
Thèmes abordés	Troubles alimentaires. Pressions. Cheerleading.
Objectifs ou buts recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Investiguer sur les pressions qui existent dans le cheerleading. 2. Comparer les athlètes féminines de cheerleading du secondaire et celles des universités en ce qui a trait aux prédicteurs psychosociaux liés aux troubles alimentaires.
Questions recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Est-ce qu'il existe des pressions par rapport au poids dans le cheerleading et si oui, quelles sont-elles? 2. Est-ce qu'il y a une différence entre les cheerleaders du secondaire et celle de l'université par rapport à la quantité de pression et aux variables psychosociales? 3. Quelles variables psychosociales prédisent le mieux l'apparition de comportements boulimiques et anorexiques?
Arguments auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les cheerleaders doivent avoir un poids léger pour performer et pour plaire à la foule. 2. De plus, elles doivent porter des uniformes révélateurs. 3. Plusieurs sources de pression par rapport au poids : entraîneur, foule, partenaire masculin (légèreté pour les figures « aériennes »), pesées et imposition de limites de poids par les entraîneurs. 4. Les athlètes les plus légères font les figures les plus appréciées du public.

Modèles théoriques	Aucun
Méthode de recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Eating disorders inventory (EDI) : 64 items pour évaluer les variables psychosociales liées aux comportements et aux attitudes alimentaires. 2. Social physique anxiety scale (SPAS) : 12 items « auto-rapportés » pour évaluer l'anxiété d'une personne par rapport à son corps quand celui-ci est évalué par autrui. 3. CHEER :17 items « auto-rapportés » pour évaluer les pressions spécifiques au cheerleading.
Nature intervention chercheurs	Passation de questionnaires
Caractéristiques sujets	<ol style="list-style-type: none"> 1. 157 cheerleaders (73 provenant des universités et 84 des écoles secondaires) 2. Universités: 6 universités publiques en Caroline du Nord (division I) Écoles secondaires: 6 écoles publiques en Caroline du Nord
Modalités d'analyse	<p>MANOVA. ANOVA. Pourcentages.</p>
Principaux résultats	<ol style="list-style-type: none"> 1. Pressions associées au cheerleading : <ol style="list-style-type: none"> a) 84 % des athlètes disent qu'il y a des pressions par rapport au poids dans le cheerleading; b) 57,8 % des athlètes disent que l'uniforme est une source de pression; c) 46 % des athlètes disent que l'apparence et le poids corporel sont importants pour l'entraîneur; d) 40,1 % des athlètes croient que leurs performances vont s'améliorer si elles perdent 5 livres; e) 49,7 % des athlètes disent que le poids corporel et l'apparence sont importants pour leurs amis en dehors du cheerleading; f) 36,4 % des athlètes disent que le partenaire masculin est une source de pression. 2. Différences entre les athlètes du secondaire et celles de l'université : <ol style="list-style-type: none"> a) il y a une différence significative entre les cheerleaders du secondaire et celles de l'université; b) les athlètes universitaires subissent beaucoup plus de pressions que les athlètes du secondaire; c) les athlètes du secondaire sont moins satisfaites de leur corps et ont une anxiété physique sociale beaucoup plus élevée que les athlètes universitaires; d) les athlètes du secondaire ont des scores plus élevés sur les échelles de boulimie, de peur de grandir et d'inefficacité. Les athlètes universitaires ont un score plus élevé pour le perfectionnisme. 3. Prédicteurs psychosociaux des troubles alimentaires : <ol style="list-style-type: none"> a) les prédicteurs de la boulimie (en ordre d'importance) : perfectionnisme et insatisfaction corporelle; b) les prédicteurs de l'anorexie (en ordre d'importance) : l'insatisfaction corporelle et le perfectionnisme.
Conclusions de l'auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les athlètes du secondaire sont plus susceptibles aux troubles alimentaires probablement à cause de la puberté et des complexes que les jeunes filles vivent dans ces âges. Leur estime d'elles-mêmes est aussi quelquefois plus basse que celle des filles universitaires. 2. Ces changements pubertaires peuvent pousser les jeunes filles du secondaire à adopter des méthodes pour garder leur corps plus jeune.

3. Ces différences observées concernant les préoccupations par rapport au poids entre les cheerleaders du secondaire et celles de l'université sont probablement spécifiques à l'ensemble des jeunes filles et non seulement spécifiques aux cheerleaders.
4. Il y a des équipes de cheerleading où les troubles de l'alimentation ne sont pas tolérés (les filles sont mises sur le banc ou tout simplement expulsées). Ceci peut aider à diminuer les pressions subies par les jeunes filles.
5. Les cheerleaders rapportent plusieurs pressions par rapport au poids dans leur sport.
6. Il pourrait être bénéfique pour une organisation sportive (entraîneurs, consultants, etc.) de vérifier les pressions individuelles subies par les jeunes filles ainsi que les facteurs prédisposant aux troubles alimentaires pour pouvoir prévenir ces troubles chez les athlètes.

Principales références

1. Benson, R.A., & Taub, D.E. (1993). Using the PRECEDE model for causal analysis of bulimic tendencies among elite women swimmers. *Journal of health education*, 24, 360-368.
2. Harris, M.B., & Greco, D. (1990). Weight control and weight concern in competitive female gymnasts. *Journal of sport and exercise psychology*, 12, 427-433.
3. Thompson, R.A., & Sherman, R.T. (1993). *Helping athletes with eating disorders*. Champaign, IL: Human Kinetics.

Année de publication	2001
Auteur	Caroline Davis & Shaelyn Strachan
Titre	Elite female athletes with eating disorders: a study of psychopathological characteristics.
Référence complète	Davis, C., & Strachan, S. (2001). Elite female athletes with eating disorders: a study of psychopathological characteristics. Journal of sport & exercise psychology, 23, 245-253.
Résumé	Some have claimed that the similarities between athletes with eating problems and women with eating disorders (ED) include only symptoms such as dieting and fear of weight gain, and do not extend to the psychopathological characteristics associated with these disorders. However, studies used to support this viewpoint have relied on comparisons between "eating-disturbed" athletes and clinically diagnosed ED patients, a method that confounds diagnostic classification with athlete status. The present study held ED classification constant by comparing ED patients who had been involved in high-level competitive athletics with nonathletes ED. No significant differences were found between the groups on any measures of psychopathology or eating-related symptoms; this suggests that if an athlete develops an eating disorder, her psychological profile is no different from others with this disorder.
Thèmes abordés	Troubles alimentaires. Traits de personnalité.
Objectifs ou buts recherche	1. Vérifier si les athlètes ayant des troubles alimentaires ont moins de psychopathologies que les patientes non athlètes avec ces mêmes troubles.
Questions recherche	
Arguments auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les pertes de poids sont bien vues dans le milieu du sport et sont considérées comme normales et désirées pour améliorer les performances. 2. Les athlètes sont considérées comme des personnes qui ont plus de contrôle, d'ajustement psychologique, d'efficacité personnelle et ayant moins d'émotions négatives que les non-athlètes par rapport à leur poids. 3. Les auteurs ont voulu montrer que la plupart des études faites sur le sujet montraient que les athlètes avaient des profils différents des non-athlètes concernant les troubles alimentaires. Et que celui-ci croyait qu'il en était autrement. 4. Les études précédentes se penchaient sur la comparaison entre des athlètes souffrant de troubles alimentaires non diagnostiquées et traitées et des personnes diagnostiquées de ces troubles. Les auteurs ont utilisé une autre approche : comparer des patientes entre elles et voir ensuite qui d'entre celles-ci ont été athlètes d'élite.
Modèles théoriques	

Méthode de recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Questionnaires : <ol style="list-style-type: none"> a) Maudslay obsessional-compulsive inventory; b) O'Brien multiphasic narcissism inventory (OMNI); c) The neurotic perfectionism scale (NPQ); d) Une échelle de « two-scale questionnaire » (STQ) (Pour mesurer la personnalité limite); e) SCL-90 (détresse émotionnelle); f) Eating disorder inventory (EDI) (pour mesurer les psychopathologies liées à l'alimentation). 2. Interviews structurées par rapport à l'historique sportive des patientes : <ol style="list-style-type: none"> a) 25 % des patientes ont été classées dans la catégories « athlètes».
Nature intervention chercheurs	<ol style="list-style-type: none"> 1. Consentement éclairé. 2. Fiche démographique. 3. Passation de l'ensemble des questionnaires. 4. Interviews sur l'histoire sportive.
Caractéristiques sujets	<ol style="list-style-type: none"> 1. 144 patientes en traitement au Toronto General Hospital entre 1994 et 2000 pour troubles alimentaires. 2. Anorexiques : 95 patientes; Boulimie: 49 patientes. 3. Âgées de 29 ans et moins.
Modalités d'analyse	<p>MANOVA. ANOVA.</p>
Principaux résultats	<ol style="list-style-type: none"> 1. Il n'y a pas de différences significatives entre les patientes classées athlètes et celles non-athlètes en ce qui a trait aux composantes de EDI (ANOVA). 2. Toutefois, quand on prend l'ensemble de ces composantes (MANOVA), on voit que les moyennes des athlètes et des non-athletes sont significativement différentes. 3. Concernant l'analyse des traits de personnalité et les symptômes psychopathologiques, les analyses univariées montrent également que les athlètes et les non-athlètes ne diffèrent pas au niveau de chacune des moyennes prises individuellement pour chaque trait et symptôme. Contrairement au EDI, l'analyse multivariée des traits de personnalité et des symptômes n'est pas significative, ce qui signifie que chez les athlètes et les non-athlètes , on n'observe pas de différences à ce sujet.
Conclusions de l'auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les femmes qui ont été athlètes d'élite ou danseuses professionnelles manifestent des traits psychologiques et des symptômes similaires à ceux des patientes qui n'ont pas été athlètes d'élite. 2. Malgré les similarités entre les patientes athlètes et celles non-athlètes sur les traits psychologiques et les symptômes des troubles alimentaires, il reste que les causes ou les facteurs d'apparition de ces troubles sont probablement différents entre les deux groupes (par exemple, les athlètes doivent maintenir un poids faible pour performer).

3. Malgré les facteurs prédisposants de chacun des groupes (athlètes vs non-athlètes), il semble que les personnes qui souffrent de ces troubles avaient toutes les mêmes facteurs de risque psychologiques. Ces vulnérabilités sont :
 - a) l'anxiété;
 - b) l'obsession;
 - c) le perfectionnisme;
 - d) éviter d'avoir mal (émotionnellement) .
4. Homogénéité des vulnérabilités psychologiques et hétérogénéité des facteurs prédisposants environnementaux (athlètes vs non-athlètes).

Principales références

1. Davis, C. (1992). Body image, dieting behaviours, and personality factors: A study of high-performance female athletes. *International journal of sport psychology*, 23, 179-192.
2. Davis, C., Claridge, G., & Cerullo, D. (1997). Personality factors predisposing to weight preoccupation: A continuum approach to the association between eating disorders and personality disorders. *Journal of psychiatric research*, 31, 467-480.
3. Estok, P.J., & Rudy, E.B. (1996). The relationship between eating disorders and running in women. *Research in nursing & health*, 19, 377-387.
4. Fulkerson, J.A., Keel, P.K., Leon, G.R., & Dorr, T. (1999). Eating-disordered behaviors and personality characteristics of high school athletes and nonathletes. *International journal of eating disorders*, 26, 73-79.
5. Johnson, C., Powers, P.S., & Dick, R. (1999). Athletes and eating disorders: The national collegiate athlete association study. *International journal of eating disorders*, 26, 179-188.
6. Parker, R.M., Lambert, M.J., & Burlingame, G.M. (1994). Psychological features of female runners presenting with pathological weight control behaviors. *Journal of sport & exercise psychology*, 16, 119-134.
7. Powers, P.S., & Johnson, C. (1996). Small victories: Prevention of eating disorders among athletes. *Eating disorders: The journal of treatment and prevention*, 4, 364-367.
8. Smolack, L., Murnen, S.K., & Ruble, A.E. (2000). Female athletes and eating disorders: A meta-analysis. *International journal of eating disorders*, 27, 371-380.
9. Taub, D.E., & Blinde, E.M. (1992). Eating disorders among adolescent female athletes: influence of athletic participation and sport team membership. *Adolescence*, 27, 833.
10. Thompson, R.A., & Sherman, R.T. (1999). Athletes, athletic performance, and eating disorders: Healthier alternatives. *Journal of social issues*, 55, 317-337.
11. Thompson, R.A., & Sherman, R.T. (1999). "Good athlete" traits and characteristics of anorexia nervosa: Are they similar? *Eating disorders: The journal of treatment and prevention*, 7, 181-190.

Année de publication	1992
Auteur	Caroline Davis
Titre	Body image, dieting behaviours and personality factors: a study of high-performance female athletes.
Référence complète	Davis, C. (1992). Body image, dieting behaviours and personality factors: a study of high-performance female. International journal of sport psychology, 23, 179-192.
Résumé	Le but de cette recherche était d'étudier le rôle des facteurs de personnalité et de l'image corporelle en analysant la préoccupation relative au poids des femmes athlètes à un niveau élevé. L'analyse de régression multiple a montré qu'une mesure subjective et non pas réelle des dimensions du corps était en stricte corrélation avec des soucis relatifs au poids et à la diète. La réactivité émotionnelle serait aussi un signe important et indépendant. En comparant ce groupe avec des étudiantes universitaires non athlètes, il s'est dégagé qu'un plus grand nombre d'athlètes était au-dessous du poids normal, selon les standards objectifs, et désiraient maigrir ultérieurement en se soumettant souvent à des diètes. En outre, le pourcentage d'athlètes classées comme « excessivement préoccupées par leur poids » était plus élevé dans la tendance à développer des désordres alimentaires. On peut conclure en affirmant qu'il y a une forte demande professionnelle et des pressions dans le sport féminin pour réduire le gras corporel et aspirer à une forme irréaliment maigre, afin d'obtenir des avantages aussi bien esthétiques que d'amélioration de la performance.
Thèmes abordés	Pressions. Poids. Athlètes féminines de haut niveau. Personnalité.
Objectifs ou buts recherche	1. Évaluer le degré de comportement lié à la diète chez un échantillon de comparaison constitué de femmes athlètes de haut niveau. 2. Comprendre la relation entre les mesures subjectives et objectives de la « grosseur » corporelle, les facteurs de personnalité et les préoccupations par rapport au poids chez des athlètes féminines de haut niveau.
Questions recherche	
Arguments auteur	1. La croyance de l'avantage de la minceur sur la performance est bien établie de nos jours dans le sport. De plus, la minceur extrême incarne l'idéal culturel de la femme attirante sexuellement. Ces deux faits peuvent ainsi créer de fortes aversions par rapport au gras chez les athlètes féminines et également provoquer de forts incitatifs à réduire le gras corporel à des niveaux très bas. 2. Les décisions des athlètes de prendre du poids ou d'en perdre sont beaucoup plus liées à leur perception de leur propre poids qu'à leur poids réel. 3. Les préoccupations excessives des athlètes pour leur poids proviendraient du fait qu'il y a un avantage très fort à minimiser le gras corporel pour augmenter les performances.

Modèles théoriques

--

Méthode de recherche

1. Questionnaire « auto-rapporté » :
 - a) inventaire psychométrique;
 - b) échelle d'image corporelle;
 - c) questions en relations avec le comportement alimentaire et la diète;
2. Mesures effectuées :
 - a) « Weight and diet concerns (WDC) »;
 - b) « Emotional reactivity (N) »;
 - c) « Subjective body shape (SBS) »;
 - d) « Body mass index (BMI) »;
 - e) « Dieting behaviour ».

Nature intervention chercheurs

Passation des questionnaires et autres mesures.

Caractéristiques sujets

1. Un groupe expérimental et un groupe contrôle.
2. Groupe expérimental :
 - a) 99 athlètes féminines canadiennes de haut niveau (national et international);
 - b) moyenne d'âge : 19,4 ans;
 - c) plusieurs sports différents.
3. Groupe contrôle :
 - a) résultats d'une étude sur 111 femmes universitaires (non-athlètes);
 - b) âge moyen : 22,72 ans.

Modalités d'analyse

Analyse de régression multiple.
Corrélations.

Principaux résultats

1. Une mesure objective et non pas réelle des dimensions du corps par certaines athlètes est en corrélation avec des soucis relatifs au poids et à la diète.
2. La réactivité émotive est un signe important et indépendant des troubles du poids.
3. En comparaison aux étudiantes universitaires non-athlètes, un plus grand nombre d'athlètes étaient au-dessous du poids normal (selon les standards objectifs, ex. : IMC) et désiraient davantage maigrir. Celles-ci se soumettent souvent à des diètes pour y arriver.
4. Comparativement aux femmes non athlètes, les athlètes féminines de haut niveau ont, dans une plus grande proportion, été classifiées comme étant « excessivement préoccupées » par leur poids.

Conclusions de l'auteur

1. Il y a une forte demande professionnelle et plusieurs pressions dans le sport chez les femmes pour que celles-ci réduisent leur gras corporel et aspirent à une forme irréallement maigre afin d'obtenir des avantages aussi bien esthétiques que d'amélioration de la performance.
2. Il y a un degré beaucoup plus considérable de comportements anormaux liés à l'alimentation et de préoccupations par rapport au poids et à l'image corporelle chez les athlètes féminines de haut niveau que chez les femmes non athlètes.
3. Les athlètes qui ont développé des troubles alimentaires graves n'ont pas pu se retrouver dans l'échantillon de l'étude car elles étaient probablement incapables de compétitionner à ce moment. Les résultats sont donc très probablement une estimation conservatrice de la prévalence des troubles alimentaires chez les athlètes féminines d'élite.
4. Les préoccupations actuelles pour la forme physique et la santé ont une influence considérable sur le renforcement de la désirabilité de l'exercice régulier et du poids corporel bas.

Principales références

1. Davis, C., Fox, J., Cowles, M.P., Hastings, P., & Schwass, K. (1990). The functional role of exercise in the development of weight and diet concerns in women. *Journal of psychosomatic research*, 34, 563-574.
2. Garfinkel, P.E. , & Garner, D.M. (1982). *Anorexia a nervosa: a multidimensional perspective*. New York: Brunner Mazel.
3. Harris, M.B., & greco, D. (1990). Weight control and weight concern in competitive female gymnasts. *Journal of sport and exercise psychology*, 12, 427-433.
4. Hollin, C.R., Houston, J.C., & Kent, M.F.(. (1985). Neuroticism, life stress and concern about eating, body weight and appearance in a non-clinical population. *Personality and individual differences*, 6, 485-492.
5. Leon, G.R. (1984). Anorexia nervosa and sports activities. *Behavior Therapist*, 7, 9-10.
6. Zucker, P., Avenir, J., Bayder, S., , Brotman, A., Moore, K., & Zimmerman, J. (1985) eating disorders in young athletes. *The physician and sportsmedecine*, 13, 88-106.

VIOLENCE/AGRESSION

Principales conclusions

La littérature répertoriée sur le sujet semble présenter plusieurs conclusions communes. En effet, la majorité de ces études concluent que la violence dans les sports est un phénomène social accepté et que cette violence est rationalisée par les acteurs sportifs (joueurs, parents, entraîneurs, administrateurs, pairs) (Young, 1991; Silva III, 1984; Smith, 1975).

Silva III (1984) soulève la notion « d'apprentissage social » (social learning) dans son étude pour désigner le fait que les athlètes prennent exemple sur les comportements qu'ils observent chez les autres en particulier chez les adultes évoluant dans le sport. Cette notion est entre autres un des facteurs liés à l'acquisition et à la démonstration de comportements agressifs dans le sport. Selon Husman & Silva III (1984), il existe aussi des variables qui viennent influencer ces comportements déviants. Il s'agit des règles constitutives, des règles normatives et des structures de renforcement.

La violence « hors du jeu » est elle aussi une notion qu'il ne faut pas oublier. Brackenridge (2002) a traité de cet aspect sous une perspective plus féministe. L'auteure propose des mesures préventives pour contrer la violence faite aux femmes dans le milieu du sport. Entre autres, celle-ci suggère de donner davantage de pouvoir et d'autonomie aux athlètes et de favoriser l'emploi de femmes dans des postes de leadership dans le milieu sportif.

Année de publication	1991
Auteur	Kevin Young
Titre	Violence in the workplace of professional sport from victimological and cultural studies perspectives.
Référence complète	Young, Kevin. (1991). Violence in the workplace of professional sport from victimological and cultural studies perspectives. International review for the sociology of sport, 26 (1), 3-12.
Résumé	Bien que nous ayons assisté au cours des dernières décennies à une croissance considérable du nombre d'études victimologiques, ces études étaient généralement basées sur les notions traditionnelles de crime et de victime. De ce fait, la criminologie n'a offert qu'une étude extrêmement mince et limitée de victimes, qui demande à être étendue. Bien que les criminologues consacrent une attention croissante à la victimisation des travailleurs en général, la manière dont les athlètes professionnels peuvent être pris pour victimes n'a généralement fait l'objet que d'un intérêt réduit. L'article explore la possibilité d'inclure le travail des athlètes professionnels dans le nouveau corpus de victimes et d'évaluer de manière critique les points forts et les faiblesses des « nouvelles victimologies » se basant sur l'approche propre aux études culturelles.
Thèmes abordés	Victimologie des athlètes professionnels. Pressions à la violence.
Objectifs ou buts recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Explorer la possibilité d'inclure le travail des athlètes professionnels dans le nouveau corpus de victimes et d'évaluer de manière critique les faiblesses et les points forts de « nouvelles victimologies » en se basant sur l'approche propre aux études culturelles. 2. Examiner les mécanismes idéologiques et culturels qui augmentent la reproduction de la violence dans le milieu de travail du sport professionnel.
Questions recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. De quelle manière les athlètes professionnels peuvent être pris pour des victimes?
Arguments auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Plusieurs courants de pensée en sociologie considèrent la violence comme étant « naturelle » dans le milieu du sport professionnel et cette violence reste souvent non critiquée. Le changement est donc difficile, voire impossible pour améliorer la situation. 2. Les études menées sur les travailleurs et l'impact de la violence sur eux ont omis de traiter des travailleurs du sport. 3. Le milieu du sport professionnel est soumis à une dominance idéologique consciente et inconsciente qui provient davantage de la société ou du système que du biais d'un individu seul concernant les actes de violence (perspective des études culturelles).

4. Les médias de masse contribuent à confirmer et à reproduire cette violence.
5. La violence gratuite que l'on retrouve dans le sport professionnel est acceptée et approuvée par les entraîneurs, les propriétaires et les commanditaires. La violence dans le sport professionnel est « vendeuse ».
6. La tendance des organisations sportives à approuver la violence d'un joueur est apparemment aussi acceptée par les joueurs eux-mêmes. Ces mêmes sportifs voient cette violence de façon rationnelle non seulement pour impressionner les entraîneurs et être employés, mais aussi pour avoir du prestige et se former une identité.
7. Cette rationalisation de la violence rend celle-ci « normale » et légitime; elle est ainsi reproduite.
8. La victimisation des athlètes professionnels est comprise dans cet article comme étant une pression « institutionnelle » à avoir des comportements violents qui peuvent être dangereux pour la sécurité et la santé des athlètes impliqués. Toutefois, les athlètes sont conscients qu'en entrant dans le sport professionnel, le risque de blessure est présent.
9. Les blessures sportives font souvent partie de la vie des athlètes professionnels et plusieurs d'entre eux acceptent de jouer malgré les blessures sous les recommandations des entraîneurs et des propriétaires. Par contre, certains athlètes sont de plus en plus conscients de leurs droits et libertés.
10. Les études victimologiques ont négligé de traiter plus spécifiquement des victimes influencées par les contraintes de leurs supérieurs et de ces « travailleurs » du sport qui en sont tout à fait conscients.
11. La victimisation des athlètes professionnels passe aussi par la consommation de stéroïdes anabolisants qui peuvent être dommageables pour leur santé. De plus, ceux-ci doivent afficher les couleurs et logos des commanditaires, ce qui contribue à leur exploitation et à leur victimisation.

Modèles théoriques

Méthode de recherche

Nature intervention chercheurs

Caractéristiques sujets

Modalités d'analyse

Analyse de concepts.

Principaux résultats

Conclusions de l'auteur

1. La relation propriétaire et travailleur (athlète) est caractérisée par une relation de pouvoir asymétrique et quelque peu d'exploitation. C'est à cause de cet aspect qu'il est important d'étudier davantage la victimisation des athlètes du sport professionnel.
2. Pour les études futures, il serait intéressant de mener une étude de cas empirique en profondeur pour élucider ces contraintes et la dynamique idéologique relative au milieu du sport quant à la victimologie.

Principales références

1. Faulkner, R.R., (1973). On respect and retribution: toward an ethnography of violence. In : Sociological symposium, 9, 17-36.
2. Hargreaves, J. (1986). Sport, power and culture. Oxford: Basil Blackwell.
3. Hoch, P. (1972). Rip off the big game: the exploitation of sport by the power elite. Garden City, New York: Anchor.
4. Smith, M. D. (1975). The legitimation of violence: Hockey players' perceptions of their reference groups' sanction for assault. Canadian review of sociology and anthropology, 12, 72-80.
5. Smith, M.D. (1983). Violence and sport. Toronto: Butterworths.
6. Withson, D. (1984). Sport and hegemony: on the construction of the dominant culture. Sociology of sport journal, 1, 64-78.

Année de publication	1984
Auteur	Burris, F. Husman et John Silva III
Titre	Aggression in sport: definitional and theoretical considerations.
Référence complète	Husman, B.F., & Silva III, J. (1984). Aggression in sport: definitional and theoretical considerations. In Silva III, J.M., & Weinberg, R.S. (eds). Psychological foundations of sport, pp. 246-260. Champaign: Illinois. Human kinetics.
Résumé	
Thèmes abordés	Agression. Sport. Violence.
Objectifs ou buts recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Tenter de définir les comportements agressifs dans le sport et les différencier des autres formes acceptables de force. 2. Passer en revue les positions théoriques majeures qui tentent d'expliquer l'origine et la nature des comportements agressifs.
Questions recherche	
Arguments auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le comportement agressif n'est pas accidentel. L'agresseur provoque une blessure et le comportement choisi pour provoquer cette blessure est sous le contrôle de l'agresseur en question. 2. Deux types de comportements agressifs : <ol style="list-style-type: none"> a) agression hostile; b) agression instrumentale. 3. Comparativement au comportement « agressif », le comportement « affirmatif » n'est pas fait dans le but de blesser un adversaire ou de violer les règles du jeu. C'est plutôt un comportement acceptable dans le sport concerné comme des contacts corporels légaux (ex.: les mises en échec au hockey). 4. Toutefois, des joueurs peuvent utiliser les contacts « légaux » dans le but de blesser un adversaire. Il ne s'agirait donc plus d'un comportement « affirmatif » mais d'un comportement agressif. 5. Une façon de différencier le comportement « agressif » du comportement « affirmatif » est de regarder le contexte et l'environnement social dans lequel est apparu le comportement. 6. Silva (1981) mentionne l'existence de trois variables importantes qui influencent des comportements allant à l'encontre des règles dans le sport : <ol style="list-style-type: none"> a) les règles « constitutives » (les règles formelles du sport); b) les règles « normatives » (règles acceptées par les pairs); c) les structures de renforcement.

Modèles théoriques	<ol style="list-style-type: none"> 1. The instinctual theory (basée sur les théories de Freud). 2. The frustration-aggression hypothesis (l'agression résulte de la frustration). 3. The social learning theory (les agressions sont apprises dans les normes sociales).
Méthode de recherche	<p>Discussion. Explication des théories et des études sur le sujet.</p>
Nature intervention chercheurs	
Caractéristiques sujets	
Modalités d'analyse	
Principaux résultats	
Conclusions de l'auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Un problème qui reste à résoudre dans la littérature est qu'il est difficile de déterminer l'intention de l'agresseur. La définition de l'agression continuera donc d'être difficile à déterminer pour les chercheurs tant et aussi longtemps que l'intention et le système de valeur du « joueur » ne seront pas clairement déterminés et que la confusion « sémantique » entre le comportement « agressif » et « affirmatif » ne sera pas clarifiée par ces chercheurs.
Principales références	<ol style="list-style-type: none"> 1. Bandura, A. (1962). Social learning through imitation . In M.R. Jones (ed.), Nebraska symposium on motivation. Lincoln: University of Nebraska Press. 2. Bandura, A. (1965). Influence of models' reinforcement contingencies on the acquisition of imitative responses. Journal of personality and social psychology, 1, 589-595. 3. Bandura, A. (1973). Aggression: A social learning analysis. Englewood cliffs, NJ: Prentice-Hall. 4. Bandura, A. (1977). Social learning theory. New York: Prentice-Hall. 5. Bandura, A., Ross, D., & Ross, S. (1961). Transmission of aggression through imitation of aggressive models. Journal of abnormal and social psychology, 63, 575-582. 6. Silva, J.M. (1978). Understanding aggressive behavior and its effects upon athletic performance. In W.F. Straub (ed.), Sport psychology: an analysis of athlete behavior. Ithaca, NY: Movement. 7. Silva, J.M. (1980). Assertive and aggressive behavior in sport: a definitional clarification. In C.H. Nadeau, W.R. Halliwell, K.M. Newell, & G.C. Roberts (Eds), Psychology of motor behavior and sport-1979. Champaign, IL: human kinetics. 8. Silva, J.M. (1981). Normative compliance and rule-violating behavior in sport. International journal of sport psychology, 12, 10-18. 9. Silva, J.M. (1983). The perceived legitimacy of rule violating behavior in sport. Journal of sport psychology, 5, 438-448.

Année de publication	1984
Auteur	John M. Silva III
Titre	Factors related to the acquisition and exhibition of aggressive sport behavior.
Référence complète	Silva III, J.M. (1984). Factors related to the acquisition and exhibition of aggressive sport behavior. In Silva III, J.M., & Weinberg, R.S. (eds). Psychological foundations of sport, pp. 261-273. Champaign: Illinois. Human kinetics.
Résumé	
Thèmes abordés	Agression. Sport. Violence.
Objectifs ou buts recherche	1. Passer en revue les trois facteurs majeurs qui facilitent l'acquisition et l'exhibition des comportements agressifs en sport.
Questions recherche	
Arguments auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Facteur #1 : Légitimisation du comportement agressif en sport <ol style="list-style-type: none"> a) L'association d'un comportement acceptable (ex. : un jeu physique « propre ») avec un comportement inacceptable (ex. : un coup entre la nuque et la culture) rend nébuleuse la discrimination entre une action légitime et une action illégitime. b) Mauvaises représentations des conséquences du comportement (le visage c'est grave, mais pas l'abdomen!). c) Des comparaisons de faible valeur, la déshumanisation de la victime et l'attribution du blame sur la victime sont d'autres formes de renforcement verbal qui servent à légitimer les comportements inacceptables en sport. d) Un sportif peut ressentir de la culpabilité à poser des gestes « violents », mais cette culpabilité n'est pas suffisante pour inhiber le comportement en raison des attentes envers les punitions réelles en réponse à ce genre de comportement (ces punitions tendent à être faibles). 2. Facteur #2 : La socialisation envers la déviance <ol style="list-style-type: none"> a) Il y a deux formes de règles en sport : les règles constitutives (ou règlements écrits et sanctionnés) et les règles normatives (ou règles non écrites). Les participants apprennent ces deux formes de règles. Les règles normatives sont sanctionnées par le groupe et entrent souvent en conflit avec les règles constitutives. b) Les règles « normatives » existent car certaines violations des règles « constitutives » peuvent résulter en un avantage pouvant surpasser les désavantages de la violation des règles « écrites » du système. c) D'importants agents de socialisation comme les entraîneurs, les parents et les pairs contribuent à déterminer le degré de légitimité accordé à l'agression et à la violation des règles.

d) Le processus de socialisation est un moyen majeur par lequel les participants apprennent à exhiber des comportements agressifs et contre les règles.

3. Facteur #3 : Renforcement des comportements agressifs

a) L'apprentissage par observation est un renforçateur puissant. Plusieurs athlètes observent leurs pairs, leurs idoles et les entraîneurs qui ont des comportements violant les lois incluant fréquemment les explosions agressives.

b) Récompenser les comportements agressifs ou échouer à les décourager ne fait pas que maintenir le comportement de la personne qui le pose, mais peut encourager le développement et la démonstration de comportements similaires par les observateurs de cet acte.

Modèles théoriques

1. Voici les trois facteurs d'acquisition et d'exhibition de comportements agressifs en sport :

a) légitimisation du comportement agressif en sport;

b) la socialisation envers la déviance;

c) renforcement du comportement agressif.

Méthode de recherche

Analyse de concepts.
Discussion.

Nature intervention chercheurs

Caractéristiques sujets

Modalités d'analyse

Principaux résultats

Conclusions de l'auteur

1. Le processus d'apprentissage social ne peut être sous-estimé quand on évalue comment les agressions dans le sport se produisent et sont maintenues.

2. Un examen critique des structures de renforcement et de punition de certains sports pourront indiquer qu'ils ne découragent pas les actes de violence même s'ils ont des règles formelles contre les comportements violents.

3. Si le sport a à devenir moins violent dans le futur, les administrateurs, les entraîneurs et les officiels devront faire disparaître les lacunes dans la structure de réglementation qui encourage actuellement la déviance.

Principales références

1. Brown, J.M. (1982). Attitude towards violence and self reports of participation in contact sports. Unpublished manuscript, Lafayette College.

2. McMurtry, W.P. (1974). Investigation and inquiry into violence in amateur hockey. Ministry of Community and Social Services. Public Inquiries Act of 1971, Province of Ontario, Toronto, Canada.

3. Parke, R.D., Ewall, W., & Slaby, R.G. (1972). Hostile and helpful verbalizations as regulators of nonverbal aggression. *Journal of personality and social psychology*, 23, 243-284.

4. Russel, G.W. (1979). Hero selection by canadian ice hockey players: skill or aggression. Canadian journal of applied sport sciences, 4, 309-313.
5. Silva, J.M. (1979). Changes in the affective state of guilt as a function of exhibiting proactive assertion or hostile aggression. In G.C. Roberts & K.M. Newell (Eds), Psychology of motor behavior and sport - 1978. Champaign, IL: Human Kinetics.
6. Smith, M.D. (1979). Social determinants of violence in ice hockey: a review. Canadian journal of applied sport sciences, 4, 76-82.
7. Smith, M.D. (1980). Hockey violence: Interring some myths. In W.F. Straub (Ed), Sport psychology: an analysis of athlete behavior. Ithaca, NY: Mouvement.
8. Vaz, E. (1972). The culture of young hockey players: some initial observations. In A.W. Taylor (Ed), Training: Scientific basis and application. Springfield, IL:Thomas.

Année de publication	2002
Auteur	Celia Brackenridge
Titre	Men loving men hating women: the crisis of masculinity and violence to women in sport.
Référence complète	Brackenridge, C. (2002). Men loving men hating women: the crisis of masculinity and violence to women in sport. In Scraton, S., & Flintoff, A. (eds). Gender and sport: a reader (pp. 255-268). Taylor and Francis: London.
Résumé	
Thèmes abordés	Violence. Dominance masculine. Sport. Pouvoir.
Objectifs ou buts recherche	<ol style="list-style-type: none"> 1. Comprendre le pourquoi de la situation actuelle de la violence dans le sport en lien avec la « dominance » des hommes dans le domaine. 2. Voir ce qui peut être fait pour alléger ou améliorer la situation.
Questions recherche	
Arguments auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Le problème de la violence, de l'agression et de la tricherie dans le sport ne doit pas seulement être vu d'un point de vue psychologique ou individuel mais aussi dans une perspective culturelle et sociale. 2. Chaque fois que des incursions sont faites dans la dominance masculine du sport (incursion des femmes, exposition de l'homosexualité ou refus d'un homme de se conformer aux standards masculins), des gestes de violence collective ou individuelle peuvent survenir. 3. L'auteure suggère qu'à la fois la violence institutionnelle et la violence personnelle faite aux femmes dans le sport sont des exemples de la violence dans l'ensemble du sport en général et qui sont des conséquences de la crise de la masculinité qui survient plus récemment. 4. La discrimination sexuelle, le harcèlement sexuel et l'abus sexuel proviennent tous d'un abus de pouvoir, soit personnel, soit institutionnel ou les deux. 5. Peu d'études ont été faites sur le sujet du harcèlement et de l'abus sexuel dans le sport (incidence et prévalence), car ce phénomène serait « sous-rapporté » par les victimes qui préfèrent se résigner et poursuivre ainsi leurs buts sportifs (particulièrement de haut niveau). 6. D'après une étude, une plus grande proportion des agresseurs sexuels sont des hommes (figures d'autorité dans le sport, équipiers et autres personnes en dehors du sport). Il semble donc que malgré les efforts et les progrès positifs par rapport à l'équité des genres dans le sport et la société, les athlètes féminines de haut niveau ne sont pas encore totalement acceptées par la société ou du moins par leurs coéquipiers masculins. 7. La dominance masculine dans le sport impose la distinction des sexes. En conséquence, des femmes doivent se montrer féminines par leurs

tenues vestimentaires, etc., et les hommes qui ne sont pas certains de leur masculinité se doivent de se conformer aux stéréotypes « masculins » véhiculés dans le sport.

8. La culture du sport hypermasculine et hétérosexuelle avec ses rituels d'initiation caractérisés par un contenu d'ordre sexuel, d'abus, d'alcool et d'attitudes dénigrantes à l'égard des femmes, peuvent supprimer des inhibitions pour les assauts sexuels et l'abus, autant des hommes envers des femmes que des hommes envers des hommes.
9. Les comportements et le désir de contrôle est fréquemment légitimisé dans le sport, particulièrement quand le savoir « supérieur » de l'entraîneur lui donne le droit d'exiger une obéissance complète de la part des athlètes, femmes ou hommes. Ceci peut facilement être « dangereux » pour les abus de toutes sortes.

Modèles théoriques

1. Théorie de la crise masculine :
Plus les hommes se sentent ébranlés dans la traditionnelle hétérosexualité masculine et qu'une crise survient, plus ceux-ci répondent à cette crise de façon violente envers les femmes dans le sport. Par le fait même, la violence masculine envers les femmes est une méthode simultanée pour maintenir le pouvoir et pour célébrer la masculinité.

Méthode de recherche

Analyse de concepts.

Nature intervention chercheurs

Caractéristiques sujets

Modalités d'analyse

Principaux résultats

Conclusions de l'auteur

1. Pour éradiquer toute forme de violence dans le sport liée au genre d'une personne, les organisations sportives ont besoin de s'en aller vers des politiques libérales en ce qui concerne l'équité des sexes et d'avoir des principes éthiques et anti-harcèlement dans leur travail.
2. Les programmes éducationnels traitant des styles d'entraîneurs, des relations interpersonnelles, du langage et des comportements dans le sport sont d'importants mécanismes de changement mais ils n'apporteront pas d'améliorations soutenues dans la culture organisationnelle du sport. Le problème est plus systématique et il mérite une solution plus systématique (structure et culture).
3. Solutions proposées :
 - a) Une plus grande représentation des femmes dans tous les niveaux du sport et plus particulièrement dans des postes de leadership (structural).
 - b) Mettre à jour les politiques et procédures des organisations sportives avec les droits humains nationaux et internationaux (égalité).
 - c) Résister de façon active à la pornographie et aux images infantilisantes des femmes dans le sport (culturel).
 - d) Autonomie et plus de pouvoir aux athlètes.
4. Les relations hiérarchiques de pouvoir entre les genres qui caractérisent l'institution sociale du sport, par qui le sport féminin a été exclu et ignoré, sont en train de se voir remis en question par les perturbations des derniers temps.

Principales références

1. Donnelly, P. (1999). Who's fair game?: Sport, sexual harassment and abuse. In P. White and K. Young (eds) Sport and gender in Canada, Toronto: Oxford University Press.
2. Fasting, K., Brackenridge, C.H., & Sundgot Borgen, J. (2000). Sexual harassment in and outside sport, Oslo: Norwegian olympic committee.
3. Holman, M. (1994). Sexual harassment in athletics: listening to the athletes for solutions. Unpublished paper presented to the annual conference of North American Society for the sociology of sport conference.
4. Kirby, S., & Greaves, L. (1996). Foul play: sexual abuse and harassment in sport. Paper presented to the pre-olympic scientific congress, dallas, USA, July 11-14.
5. Messner, M., & Sabo, D. (1994). Sex, violence and power in sports: rethinking masculinity. Freedom, California: Crossing Press.
6. Robinson, L. (1998). Crossing the line: sexual harassment and abuse in Canada's national sport. Toronto: McClelland and Stewart Inc.

Année de publication	1975
Auteur	Michael D. Smith
Titre	The legitimation of violence: hockey players' perceptions of their reference groups' sanctions for assault.
Référence complète	Smith, M.D. (1975). The legitimation of violence: hockey players' perceptions of their reference groups' sanctions for assault. Canadian review of sociology and anthropology, 12, 72-80.
Résumé	Des entrevues auprès de joueurs de hockey d'écoles secondaires ont fourni des données quant à leurs perceptions des sanctions offertes par leurs groupes de référence normatifs concernant le comportement agressif. Les résultats indiquent que si les joueurs perçoivent des différences entre les sanctions offertes par chaque groupe de référence, il y a approbation d'une variété de comportements agressifs. Une analyse factorielle a révélé que les sanctions venant (1) du père, (2) de la mère, (3) des confrères qui ne sont pas joueurs et (4) des membres de l'équipe et de l'entraîneur constituent des dimensions conceptuelles distinctes. Dans l'optique du concept de justification, la violence dans les sports ainsi que dans d'autres sphères sociales, n'est pas anormale mais représente plutôt une conduite approuvée par les normes sociales.
Thèmes abordés	Hockey. Comportements agressifs. Violence dans le sport. Normes sociales.
Objectifs ou buts recherche	1. Connaître les perceptions de joueurs de hockey du secondaire concernant les sanctions offertes par leurs groupes de référence normatif en ce qui a trait au comportement agressif.
Questions recherche	
Arguments auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les athlètes perçoivent leur conduite comme ayant le support des autres. 2. Les groupes de référence normatifs procurent aux individus un guide d'action en posant des normes et en adoptant des valeurs. 3. La perception des sanctions d'un groupe normatif par un individu pour un acte quelconque peut avoir un impact significatif sur ses actes. 4. Les parents, amis, entraîneurs, etc., du sportif ont différentes façons de sanctionner la violence dans le sport, car ils ont des relations différentes avec le sportif. 5. Dans certains sports (comme le hockey par exemple), l'usage de la violence est toléré, voire même encouragé, valorisé et enseigné. Les jeunes hockeyeurs perçoivent que la qualité primordiale que recherche un entraîneur chez ses joueurs est le fait d'être « agressif à tout moment ».
Modèles théoriques	

Méthode de recherche	Interviews avec les athlètes et les entraîneurs.
Nature intervention chercheurs	Passation des interviews.
Caractéristiques sujets	<ol style="list-style-type: none"> 1. 7 équipes de hockey interscolaire de Toronto composées de 83 adolescents masculins. 2. Joueurs de « deuxième division » ou 2^e échelon de talent. 3. La plupart sont trop âgés pour espérer participer dans la compétition de haut niveau ou au niveau professionnel.
Modalités d'analyse	<ol style="list-style-type: none"> 1. Corrélations. 2. Analyse de facteurs (orthogonal).
Principaux résultats	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les joueurs perçoivent que des sanctions de leur groupe normatif en ce qui concerne la violence sont fonction du groupe de référence et du type d'acte commis. 2. 96 % des joueurs perçoivent que leur père approuve la mise en échec légale. 3. La majorité des pères sanctionnent positivement la bataille quand c'est l'adversaire qui l'a provoquée. 23 % désapprouvent cette conduite et 2 % désapprouvent fortement. 4. 1/3 des pères approuvent le fait pour leur fils d'amorcer une bagarre. 5. 67 % des mères sont perçues comme approuvant et approuvant fortement la mise en échec. Toutefois, plus de 50 % d'entre elles sont perçues comme étant contre la réponse à une attaque par la violence. 6. Les joueurs perçoivent que leurs coéquipiers encouragent fortement la mise en échec, mais sont moins en faveur de répondre aux attaques par la bataille. 7. Les joueurs perçoivent que leurs pairs qui n'évoluent pas dans le hockey approuvent tous les aspects de la violence mentionnés dans cette étude (body checking, fighting back, starting fight, boarding, cross checking). 8. Les entraîneurs sont perçus par les joueurs comme ayant une attitude positive envers la mise en échec. Toutefois, seulement 49 % des entraîneurs sont perçus par les joueurs comme approuvant la réponse à l'attaque. 9. 90 % des entraîneurs sont opposés au fait d'amorcer une bagarre et 70 % désapprouvent les actes violents illégaux au hockey (selon les joueurs).
Conclusions de l'auteur	<ol style="list-style-type: none"> 1. Les joueurs ont tendance à percevoir leurs pères, coéquipiers et entraîneurs comme étant favorables aux aspects défensifs et légaux de l'agression, mais comme étant en désaccord avec les actes illégaux. 2. Les mères sont perçues comme étant généralement en désaccord avec la violence. 3. Les pairs n'évoluant pas dans le hockey sont en général perçus comme approuvant cette violence. 4. La différence entre les mères et les autres groupes masculins peut être expliquée par les standards des rôles sexuels. 5. La culture du jeu (hockey) supporte sans contredit la mise en échec et la réponse à l'agression.

6. Le fait que les coéquipiers approuvent davantage la violence illégale que les entraîneurs pourrait être dû à la préoccupation pour le statut personnel entre les joueurs (acquis avec la violence).
7. Les joueurs de hockey ont tendance à voir leurs groupes de référence normatifs comme approuvant une variété d'actes violents.
8. Vu à la lumière du concept de la légitimisation, la plupart de la violence légale et illégale dans le sport n'est pas aberrante; c'est plutôt un comportement normatif socialement acquis.

Principales références

1. Smith, M.D. (non publié au moment de la présente parution). Significant others' influence on the assaultive behaviour of young hockey players. *International review of the sport sociology*.

ANNEXES

Annexe 1

Liste des références

- Brackenridge, C. (1994). Fair play or fair game? Child sexual abuse in sport organisations. *International review for the sociology of sport*, 29(3), 287-298.
- Brackenridge, C. (1998). Healthy sport for healthy girls? The role of parents in preventing sexual abuse in sport. *Sport, education and society*, 3(1), 59-79.
- Brackenridge, C. (2002). *Men loving men hating women: the crisis of masculinity and violence to women in sport*. In Scraton, S., & Flintoff, A. (eds). *Gender and sport: a reader* (pp. 255-268). Taylor and Francis: London.
- Brackenridge, Celia. (1997). He owned me basically...: Women's experience of sexual abuse in sport. *International review for the sociology of sport*, 32(2), 115-130.
- Burke, M. (2001). Obeying until it hurts: coach-athlete relationships. *Journal of the Philosophy of Sport*, 28(2), 227-240
- Cense, M., & Brackenridge, C. (2001). Temporal and developmental risk factors for sexual harassment and abuse in sport. *European physical education review*, 7(1), 61-79.
- Davis, C. (1992). Body image, dieting behaviours and personality factors: a study of high-performance female. *International journal of sport psychology*, 23, 179-192.
- Davis, C., & Strachan, S. (2001). Elite female athletes with eating disorders: a study of psychopathological characteristics. *Journal of sport & exercise psychology*, 23, 245-253.
- Duquin, M. (1984). Power and authority moral consensus and conformity in sport. *International review for the sociology of sport*, 19(3/4), 295-303.
- Elliot, M., Browne, K., & Kilcoyne, J. (1995). Child sexual abuse prevention: what offenders tell us. *Child abuse and neglect*, 19(5), 579-594.

- Flint, F.A., & Weiss, R. (1992). Returning injured athletes to competition: a role and ethical dilemma. *Canadian journal of sports science*, 17(1), 34-40.
- Fried, G.B. (1996). Unsportsmanlike contact: strategies for reducing sexual assaults in youth sports. *Journal of legal aspects of sport*, 6(3), 155-168.
- Haney, C.J., Long, B.B., & Howell-Jones, G. (1998). Coaching as a profession: ethical concerns. *Journal of applied sport psychology*, 10(2), 240-250.
- Hellstedt, J.C. (1990). Early adolescent perceptions of parental pressure in the sport environment. *Journal of sport behaviour*, 13(3), 135-144.
- Hornak, N.J., & Hornak, J.E. (1993). Coach and player - ethics and dangers of dual relationship. *JOPERD*, May-June.
- Husman, B.F., & Silva III, J. (1984). *Aggression in sport: definitional and theoretical considerations*. In Silva III, J.M., & Weinberg, R.S. (eds). *Psychological foundations of sport*, pp. 246-260. Champaign: Illinois. Human kinetics.
- Johns, D. (1998). Fasting and feasting: Paradoxes of sport ethic. *Sociology of sport journal*, 15, 41-63.
- Judith Crown & Laurie Heathering. (1989). The costs of winning? The role of gender in moral reasoning and judgments about competitive athletics encounters. *Journal of sport & exercise psychology*, 11, 281-289.
- Krauchek, V., & Ranson, G. (1999). Playing by the rules of the game: womens' experiences and perceptions of sexual harassment in sport. *The Canadian review of sociology and anthropology*, 36(4), 585-600.
- Martin, Vicky Lynn. (2003). Student-athletes perception of abusive behaviours by coaches in NCAA Division II tennis programs. *The sport journal*, 6(3).
- Masteralexis, L.P. (1995). Sexual harassment and athletics: legal and policy implications for athletic departments. *Journal of sport and social issues*, 19(2), 141-156.

- McNamee, Mike. (1998). Contractualism and methodological individualism and communitarianism; situating understandings of moral trust in the context of sport and social theory. *Sport, education and society*, 3(2), 161-180.
- Petrie, Trent A., & Stoeber, S. (1993). The incidence of bulimia nervosa and pathogenic weight control behaviors in female collegiate gymnasts. *Research quarterly for exercise and sport*, 64(2), 238-241.
- Poczwardowski, A., Barott, J.E., & Henschen, K. (2002). The athlete and coach: their relationship and its meaning. Results of an interpretative study. *International journal of sport psychology*, 33, 116-140.
- Ravizza, K., & Daruty, K. (1985). Paternalism and sovereignty in athletics. Limits and justifications of the coach's exercise of authority over the adult athlete. *Journal of the philosophy of sport*, 11, 71-82.
- Reel, J. J., & Gill, D. L. (2001). Slim enough to swim? Weight pressures for competitive swimmers and coaching implications. *The sport journal*, 4(2).
- Reel, J.J., & Gill, D.L. (1996). Psychosocial factors related to eating disorders among high school and college female cheerleaders. *The sport psychologist*, 10, 195-206.
- Shogan, Debra. (1991). Trusting paternalism? Trust as a condition for paternalistic decisions. *Journal of the philosophy of sport*, 18, 49-58.
- Silva III, J.M. (1984). *Factors related to the acquisition and exhibition of aggressive sport behavior*. In Silva III, J.M., & Weinberg, R.S. (eds). *Psychological foundations of sport*, pp. 261-273. Champaign: Illinois. Human kinetics.
- Smith, M.D. (1975). The legitimation of violence: hockey players' perceptions of their reference groups' sanctions for assault. *Canadian review of sociology and anthropology*, 12, 72-80.
- Sundgot-Borgen, J., Fastang, K., Brackenridge, C., Torstveit, M.K., & Berglund, B. (2003). Sexual harassment and eating disorders in female elite athletes - a controlled study. *Scandinavian journal of medicine & science in sports*, 13, 330-335.

- Thacker, Rebecca, A., & Ferris, Gerald, R. (1991). Understanding sexual harassment in the workplace: the influence of power and politics within the dyadic interaction of harasser and target. *Human resource management review*, 1(1), 23-37.
- Theberge, N. (1990). Gender, work, and power: the case of women in coaching. *Canadian journal of sociology*, 15(1), 59-75.
- Tjosvold, D., Andrews, R.I., & Struthers, J.T. (1992). Leadership influence: goal interdependence and power. *The journal of social psychology*, 132 (1), 39-50.
- Toftegaard, J.N. (2001). The forbidden zone: intimacy, sexual relations and misconduct in the relationship between coaches and athletes. *International review for the sociology of sport*, 36(2), 165-182.
- Tomlinson, A., & Yorganci, I. (1997). Male coach/female athlete relations: gender and power relations in competitive sport. *Journal of sport & social issues*, 21 (2), 134-155.
- Velasquez, B.J. (1999). Recent U.S supreme court cases in sexual harassment may provide implications for athletic. *Journal of legal aspects of sport*, 9(1), 26-33.
- Wann, D.L., & Metcalf, L. (2000). Development of the Power in sport questionnaire. *Journal of sport behavior*, 23(4), 423-443.
- Young, Kevin. (1991). Violence in the workplace of professional sport from victimological and cultural studies perspectives. *International review for the sociology of sport*, 26 (1), 3-12.
- Yukl, G., & Falbe, C.M. (1991). Importance of different power sources in downward and lateral relations. *Journal of applied psychology*. 76(3), 416-423.

ANNEXE 2

LISTE DES THÈMES GÉNÉRAUX

1. Abus sexuel/harcèlement
2. Blessures sportives
3. Éthique
4. Moralité
5. Pressions
6. Pouvoir/influence
7. Relation entraîneur/athlète
8. Troubles alimentaires (anorexie et boulimie)
9. Violence/agression